DIOURBEL 2016

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Diourbel

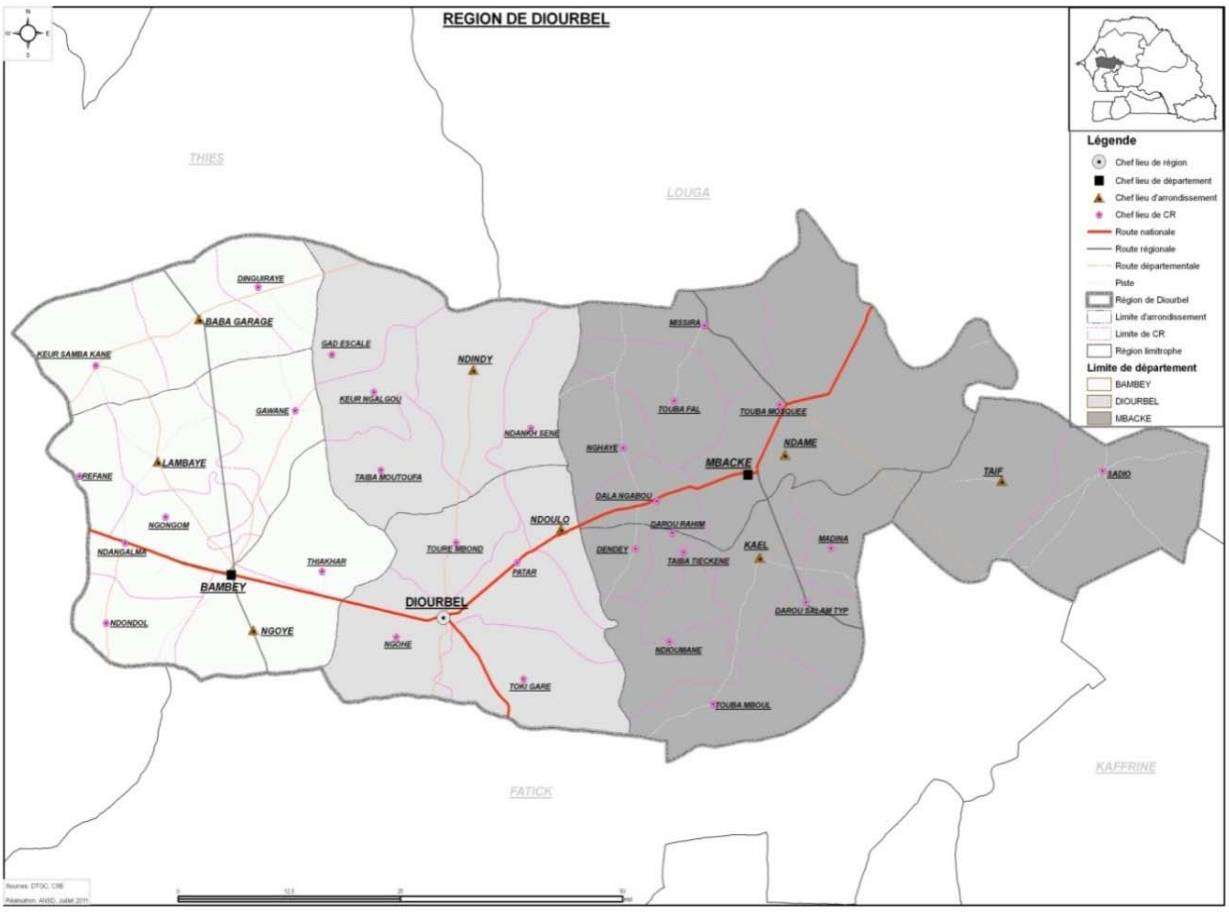

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2016

Mars 2019

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	BABACAR NDIR
Directeur Général Adjoint	ALLÉ NAR DIOP
Conseiller à l'Action Régionale	MAMADOU DIENG
Président du CLV	SECKENE SENE

COMITE DE REDACTION	
Chef du Service Régional	SAMBA DIOP
Adjoint au chef de service	DEMBA NDOUR
Le point focal du siège qui a aidé à la rédaction de la SESR	IDRISSA DIAGNE

COMITE DE LECTURE	
SECKENE SENE	DIRECTION GENERALE
AMADOU FALL DIOUF	CPCCI
SERGE MANEL	DSDS
IDRISSA DIAGNE	ENSAE
MAMADOU BALDE	ENSAE
OMAR SENE	ENSAE
AWA CISSOKHO FAYE	DSDS
MM. RAMLATOU DIALLO	DSECN
MANDY DANSOKHO	ENSAE
MAMADOU DIENG	CAR
NDEYE BINTA DIEME COLY	DSDS
MAMADOU AMOUZOU	OPCV
ADJIBOU OPPAH BARRY	OPCV
BINTOU DIACK LY	DSECN
MAMADOU BAH	DMIS
EL HADJI MALICK GUEYE	DMIS
ABDOULAYE TALL	OPCV
MOMATH CISSE	CGP
MAHMOUTH DIOUF	DSDS
MORY DIOUSS	DSDS
ATOUMANE FALL	DSDS
ALAIN FRANCOIS DIATTA	DMIS

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann –Bel-air–Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 - Fax (221) 33 824 36 15
Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers
Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Diourbel
Adresse : Quartier Thierno Kandji, route du stade
Tél :(221) 33 971 14 16
B.P. :81 Diourbel

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX 4
LISTE DES GRAPHIQUES 8
SIGLES ET ABREVIATIONS 9
AVANT PROPOS 12
RESUME EXECUTIF 14
INTRODUCTION GENERALE 23
CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA REGION 24
CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE 29
CHAPITRE III-URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT 35
CHAPITRE IV : EDUCATION 41
CHAPITRE V – SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE 70
CHAPITRE VI : ASSISTANCE 90
CHAPITRE VII : JUSTICE 96
CHAPITRE VIII : EAU ET ASSAINISSEMENT 101
CHAPITRE IX – AGRICULTURE 111
CHAPITRE X - ELEVAGE 119
CHAPITRE XI – RESSOURCES NATURELLES 130
CHAPITRE XII – ENVIRONNEMENT 139
CHIPITRE XIII-EMPLOI ET TRAVAIL 146
CHAPITRE XIV - TRANSPORT 151
CHAPITRE XV - INDUSTRIE, MINES ET ENERGIE 158
CHAPITRE XVI– COMMERCE ET ARTISANAT 164
CHAPITRE XVII-JEUNESSE ET SPORTS 171
CHAPITRE XVIII-TOURISME, CULTURE ET LOISIRS 181
CHAPITRE XIX- POSTE, BANQUES ET SFD 191
CHAPITRE XX-TELECOMMUNICATIONS ET MEDIA 202
CONCLUSION GENERALE 206

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Evolution de la population de la région de Diourbel entre 1976 et l'année 2016..... 30
Tableau 2.2 : Répartition de la population de la région de Diourbel selon le département, le milieu de résidence et le sexe en 2016..... 32
Tableau 2.3 : Densités de population de la région de Diourbel selon le département en 2016..... 33
Tableau 3.1 : Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe en 2015 et 2016..... 36
Tableau 3.2 : Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire en 2015 et 2016... 37
Tableau 3.3 : Evolution du nombre d'autorisations de construire selon la destination, par département en 2015 et 2016..... 37
Tableau 4.1 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative en 2016..... 41
Tableau 4.2 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et par circonscription administrative en 2016..... 42
Tableau 4.3 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative en 2016..... 43
Tableau 4.4 : Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative en 2015 et 2016..... 43
Tableau 4.5 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction, le diplôme académique, par circonscription administrative en 2016..... 44
Tableau 4.6 : Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par circonscription administrative en 2016..... 44
Tableau 4.7 : Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative en 2016..... 45
Tableau 4.8 : Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative en 2015 et 2016..... 46
Tableau 4.9 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative en 2015 et 2016..... 47
Tableau 4.10 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut en 2015 et 2016..... 48
Tableau 4.11: Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par circonscription administrative en 2016..... 48
Tableau 4.12 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative en 2015 et 2016..... 49
Tableau 4.13 : Evolution des effectifs du personnel enseignant des établissements d'enseignement élémentaires publics selon le statut, par circonscription administrative en 2015 et 2016..... 50
Tableau 4.14 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique en 2016..... 50
Tableau 4.15 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Diourbel selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative en 2015 et 2016..... 51
Tableau 4.16 : Evolution du nombre d'élèves de l'enseignement élémentaire par classe et du nombre d'élèves par enseignant selon le sexe, par circonscription administrative en 2015 et 2016..... 52
Tableau 4.17 : Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe, par circonscription administrative en 2015 et 2016..... 52
Tableau 4.18 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par circonscription administrative en 2015 et 2016..... 53
Tableau 4.19 : Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe, par circonscription administrative en 2014 -2015 et 2016..... 54

Tableau 4.20 : Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par circonscription administrative en 2015 et 2016..... 55
Tableau 4.21 : Evolution du nombre d'enseignants du moyen secondaire général selon le statut des établissements, par circonscription administrative en 2015 et 2016..... 56
Tableau 4.22 : Répartition des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général selon le diplôme académique et le sexe en 2016..... 57
Tableau 4.23 : Evolution et répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par circonscription administrative en 2015 et 2016..... 57
Tableau 4.24 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrative en 2016..... 59
Tableau 4.25 : Evolution des TBS et de l'Indice de parité du moyen et du secondaire selon le sexe, par circonscription administrative en 2014, 2015 et 2016..... 60
Tableau 4.26 : Evolution du nombre d'admis au BFEM et au BAC selon le sexe, par circonscription administrative2015-2016..... 61
Tableau 4.27 : Situation des indicateurs cibles dans l'ETFP en 2014 et 2015..... 62
Tableau 4.29 : Répartition et évolution du nombre d'étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur selon le type et le statut..... 63
Tableau 4.30 : Répartition et évolution des effectifs d'étudiants de l'Université Bambey selon la faculté (ou UFR) et le sexe en 2014 et 2015..... 64
Tableau 5.1 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par circonscription administrative en 2015 et 2016..... 71
Tableau 5.2 : Liste des EPSNH rattachés selon les domaines techniques de compétences en 2016.... 72
Tableau 5.3 : Répartition des structures sanitaires privées selon le type, par département en 2015 et 2016..... 73
Tableau 5.4 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations en 2015 et 2016..... 73
Tableau 5.5 : Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnel, le type de structure et le statut, par circonscription administrative en 2016..... 74
Tableau 5.6 : Répartition et évolution des effectifs personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le niveau de couverture en 2015 et 2016..... 76
Tableau 5.7 : Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts en 2015 et 2016..... 77
Tableau 5.8 : Evolution du nombre d'accouchements suivant le type et le district en 2015 et 2016.... 79
Tableau 5.9 : Evolution des Taux de couverture vaccinale et d'abandon selon l'antigène, le district sanitaire et les objectifs fixés en années 2015 et 2016..... 80
Tableau 5.10 : Evolution de la situation des Malades vus en Consultation Externe selon la catégorie de malades, par district en 2015 et 2016..... 81
Tableau 5.11 : Récapitulatif et évolution des efforts de lutte contre le paludisme en 2015 et 2016.... 82
Tableau 5.12 : Evolution du Taux de détection de la tuberculose selon le district en 2015 et 2016.... 83
Tableau 5.13 : Evolution des résultats des campagnes de supplémentassions en vitamine A et de déparasitage menées dans la région de Diourbel en 2015 et 2016..... 83
Tableau 5.14 : Evolution et répartition du nombre de concessions visitées en 2014, 2015 et 2016..... 85
Tableau 5.15 : Evolution et répartition des activités d'IEC menées selon la nature, par département en 2015 et 2016..... 86
Tableau 6.1 : Répartition et évolution du nombre de consultations sociales effectuées par le SRAS dans la région de Diourbel de 2014 et 2015 selon le type de demande..... 90
Tableau 7.1 : Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et le département 2015 et 2016..... 97
Tableau 7.2 : Evolution des effectifs pris en charge dans les structures d'éducation surveillée selon la catégorie et le sexe, par circonscription administrative 2015 et 2016..... 99
Tableau 8.1 : Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon divers indicateurs, par circonscription administrative..... 103
Tableau 8.2 : Répartition et évolution du nombre d'ouvrages hydrauliques selon la circonscription administrative..... 104

Tableau 8.3 : Evolution des taux d'accès à l'eau en milieu rural dans la région de Diourbel par circonscription administrative 105
Tableau 8.4 : Evolution du taux d'accès à l'assainissement selon le département en 2014, 2015 et 2016..... 108
Tableau 9.1 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Diourbel 2015/2016 et 2016/2017..... 112
Tableau 9.2 : Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Diourbel 2015/2016 et 2016/2017..... 113
Tableau 9.3 : Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative 2015/2016 et 2016/2017..... 114
Tableau 9.4 : Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative 2015/2016 et 2016/2017..... 115
Tableau 10.1 : Répartition et évolution des effectifs du personnel des Inspections de Services Vétérinaires selon le diplôme, par Inspection 2015 et 2016..... 119
Tableau 10.2 : Liste des autres intervenants en 2016..... 120
Tableau 10.3 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures pastorales et avicoles par département en 2015 et 2016..... 121
Tableau 10.4 : Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par département en 2015 et 2016..... 121
Tableau 10.5 : Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Diourbel selon les espèces, par département en 2015 et 2016..... 122
Tableau 10.6 : Répartition et évolution de la production de cuirs et peaux, par département en 2015 et 2016..... 124
Tableau 10.7 : Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce, par département 2015 et 2016..... 125
Tableau 10.8 : Evolution des résultats des campagnes de vaccination et de déparasitage du bétail par département en 2015 et 2016..... 127
Tableau 10.9 : Répartition et évolution des résultats des campagnes de vaccination selon l'affection, par département en 2015 et 2016..... 127
Tableau 11.1 : Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service en 2015 et 2016 131
Tableau 11.2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région en 2016..... 132
Tableau 11.3 : Evolution de la situation des feux de brousse par département 133
Tableau 11.4 : Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative en 2015 et 2016 133
Tableau 11.5 : Répartition et évolution du nombre de plants produits selon l'espèce, par département 134
Tableau 11.6 : Répartition du nombre de plants produits selon l'espèce, par type de plantation en 2016..... 135
Tableau 11.7 : Situation et évolution des plantations réalisées par département..... 136
Tableau 12.1: Evolution des ICPE selon la nature et la classe en 2015 et 2016..... 142
Tableau 12.2 : Evolution du nombre d'études d'impact environnemental réalisées par circonscription administrative 2015 et 2016..... 144
Tableau 13.1 : Répartition de la population en âge de travailler en 2016 et de la population active selon le sexe, par circonscription administrative..... 146
Tableau 13.2 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi selon le statut en 2014 et 2015..... 147
Tableau 13.3 : Evolution des établissements ouverts selon le statut juridique, par département en 2015 et 2016..... 148
Tableau 13.4 : Evolution du nombre de contrats de travail selon le type en 2015 et 2016 149
Tableau 14.1 : Projets en cours dans la région 152
Tableau 14.2 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon le type..... 153
Tableau 14.3 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon l'état..... 153
Tableau 14.4 : Evolution des opérations sans attribution de nouveau numéro..... 153

Tableau 14.5 : Evolution du nombre d'inscrits et d'admis aux examens du code de la route et de la conduite selon le type de permis..... 154
Tableau 15.1 : Situation des carrières en 2015 et 2016..... 159
Tableau 15.2 : Evolution de la production des carrières selon le volume et la valeur en 2015 et 2016 160
Tableau 16.1 : Evolution du nombre de marchés selon le type, par département en 2015 et 2016... 164
Tableau 16.2 : Evolution du nombre de commerçants selon le type, par circonscription administrative en 2015 et 2016..... 165
Tableau 16.3 : Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par département..... 166
Tableau 16.5 : évolution du nombre de villages artisanaux par département..... 168
Tableau 17.1 : Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par département en 2015 et 2016..... 172
Tableau 17.2 : Evolution du nombre d'associations de jeunes (disposant de récépissé) selon le type, par département en 2015 et 2016..... 172
Tableau 17.3 : Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région en 2016..... 173
Tableau 17.4 : Évolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par département en 2015 et 2016..... 174
Tableau 17.5 : Evolution du nombre de stades selon le statut, par département en 2015 à 2016..... 175
Tableau 17.6 : Evolution du nombre d'associations et centres de formation sportive selon le type, par département en 2015 et 2016..... 176
Tableau 17.7 : Evolution du nombre de licenciés selon la discipline et le sexe en 2015 et 2016..... 177
Tableau 18.1 : Evolution du nombre d'infrastructures culturelles par département..... 184
Tableau 18.2 : Liste des sites historiques de la région, par département..... 185
Tableau 18.3 : Répertoire du patrimoine culturel immatériel (expressions culturelles et rites) de la région..... 187
Tableau 18.4 : Répertoire des activités culturelles de la région en 2016..... 188
Tableau 19.1 : Evolution du nombre de bureaux de poste et de boites postales par circonscription administrative 2015 et 2016..... 192
Tableau 19.2 : Evolution du montant des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative 2015 et 2016..... 193
Tableau 19.3 : Evolution du montant des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative 2015 et 2016..... 194
Tableau 19.4 : Evolution du montant des mandats émis et payés par la poste selon la provenance et la destination, par circonscription administrative 2015 et 2016..... 195
Tableau 19.5 : Evolution du trafic postal selon la nature, par circonscription administrative 2015 et 2016..... 196
Tableau 19.6 : Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature en 2014 et 2015..... 197
Tableau 19.7 : Évolution du nombre de sociétaires des SFD, selon le milieu de résidence..... 198
Tableau 19.8 : Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon le sexe et la nature du sociétaire entre 2014 et 2015..... 198
Tableau 19.9 : Evolution des montants de l'épargne collectée, de l'encours de crédit et des crédits accordés selon le sexe/nature du sociétaire..... 199
Tableau 19.10 : Evolution du montant de l'encours d'épargne et de l'encours de crédits (en millions de FCFA)..... 200

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Diourbel en 2016 31
Graphique 2.2 : Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Diourbel en 2016 32
Graphique 3.1 : Evolution du taux d'urbanisation de la région de Diourbel selon le département 35
Graphique 6.1 : Répartition des sorties effectuées par le Groupement National des Sapeurs Pompiers dans la région de Diourbel selon la nature en année 2016..... 93

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANSD : **Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie**
ASC : **Association Sportive et Culturelle**
BCG : **Bacille de Calmette et Guérin**
BEP : **Brevet d'Etudes Préparatoires**
BTP : **Bâtiments et Travaux Publics**
CAP : **Certificat d'Aptitude Préparatoire**
CDD : **Contrat à Durée Déterminée**
CDEPS : **Centre de Développement Populaire et Sportif**
CDI : **Contrat à Durée Indéterminée**
CESCOFI : **Comité Départemental pour la Scolarisation des Filles**
CETF : **Centre d'Enseignement Technique Féminin**
CPC : **Consultation Pour la Contraception**
CPN : **Consultation Prénatale**
CRETEF : **Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin**
CS : **Centre de Santé**
CSS : **Caisse de Sécurité Sociale**
DMS : **Durée Moyenne de Séjour**
DRDR : **Direction Régionale du Développement Rural**
DSRP : **Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté**
EDS : **Enquête Démographique et de Santé**
EPS : **Etablissement Public de Santé**

EQPT : **Education de Qualité Pour Tous**
ESAM : **Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages**
FESMUT : **Festival de la Musique Traditionnelle**
FNPJ : **Fonds National de Promotion de la Jeunesse**
GAR : **Grossesse A Risque**
GIE : **Groupement d'Intérêt Economique**
GPF : **Groupement de Promotion Féminine**
IDEN : **Inspection Départementale de l'Enseignement**
IEC : **Information, Education et Communication**
IRTSS : **Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale**
LTAB : **Lycée Technique Ahmadou Bamba**
MAC : **Maison d'Arrêt et de Correction**
OCB : **Organisation Communautaire de Base**
OMS : **Organisation Mondiale de la Santé**
PAIS/Etat : **Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal**
PAPA II : **Programme d'Appui au Plan d'Actions**
PARPEBA : **Projet d'Amélioration et de Renforcement des Points d'Eau dans le Bassin Arachidier**
PCR : **Président de Conseil Rural**
PDEF : **Programme de Développement de l'Education et de la Formation**
PEPAM : **Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire**
PERA : **Programme d'Entretien du Routier Autonome**
PEV : **Programme Elargi de Vaccination**

PFA : **Paralysie Flasque Aigüe**
PNDL : **Programme National de Développement Local**
PNIR : **Programme National d'Infrastructures Rurales**
PNLP : **Programme National de Lutte contre le Paludisme**
PROGED : **Projet de Réforme de la Gestion des forages motorisés**
PROGERT : **Projet de Gestion et de Restauration des Terres Dégradées**
PS : **Poste de Santé**
REGEFOR : **Recherche et Gestion Forestière**
RGPH 3 : **Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat**
ROC : **Ramassage des Ordures par Charrettes**
SA : **Société Anonyme**
SARL : **Société A Responsabilité Limitée**
SDE : **Sénégalaise Des Eaux**
SEFRACO : **Semaine de la Fraternité et du Cousinage**
SFE : **Sage Femme d'Etat**
SONACOS – EIB : **Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal – Etablissement Industriel du Baol**
SRSD : **Service Régional de la Statistique et de la Démographie**
SUNEOR : **Ex SONACOS**
TBS : **Taux Brut de Scolarisation**
TOM : **Taxe sur les Ordures Ménagères**
TPI : **Traitement Préventif Intermittent**
TPMEA : **Très Petites Micro – Entreprises Artisanales**
TS : **Travailleuse du Sexe**
TSGS : **Technicien Supérieur en Génie Sanitaire**
TSO : **Technicien Supérieur en Odontologie**

AVANT PROPOS

Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD) est une antenne régionale de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) qui est sous la tutelle du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan. Sa mission s'inscrit dans le cadre global de celle dévolue à l'ANSD, à savoir : (i) collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser les informations statistiques nécessaires à l'élaboration de la politique économique et sociale ainsi qu'à l'appréciation des résultats de cette politique ; (ii) assurer la coordination technique de l'appareil statistique national ; (iii) mener des études et recherches sectorielles, macro-économiques et sociodémographiques utiles à la conduite de la politique économique, financière et sociale; (iv) assurer la coordination des travaux conduisant aux choix de politique économique et financière à court terme, en relation avec d'autres services de l'administration ; (v) préparer et suivre des programmes économiques et financiers de court terme en relation avec d'autres services et organisations sous-régionales.

Les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie tentent, année après année, de dresser un panorama de la situation économique et sociale des régions du Sénégal, en s'efforçant de dégager points forts et faibles.

Les présentes éditions s'y risquent en s'essayant au bilan des récentes évolutions qui ont marqué les régions.

Cet exercice d'analyse de la conjoncture n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, encore moins l'exactitude, mais se veut une présentation synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

La mutation institutionnelle de l'ex Direction de la Prévision et de la Statistique a permis le renforcement des Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) en moyens humains et matériels.

La mise en synergie de qualifications et expériences diverses, couplée avec le renforcement des moyens logistiques, devrait permettre d'améliorer la qualité et la régularité des publications de l'agence. Cela permet aussi d'assurer la pérennité de l'institution dans sa mission de mise à disposition de données de qualité.

C'est dans cette dynamique de création de « valeur ajoutée » que s'inscrivent les innovations apportées par les chefs des SRSD et qui se renforceront au fil des publications.

Ces innovations ont été complétées, par l'analyse de la situation de la pauvreté dans les différentes régions du pays et, à l'avenir, par l'estimation du Produit Local Brut (PLB) des régions, la collecte et l'analyse des statistiques d'Etat civil ainsi que l'analyse de l'évolution des régions au regard des mutations locales que nous vivons ensemble.

La présente édition, comme celles qui l'ont précédée, essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale de la région. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité au niveau régional.

Que les responsables des services techniques de la région trouvent ici l'expression de nos vifs remerciements pour leur collaboration sans faille et la qualité de leurs informations. Tout le mérite de ce document leur revient et les imperfections sont à inscrire au passif des rédacteurs.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Babacar NDIR
Directeur Général
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

RESUME EXECUTIF

- **DEMOGRAPHIE**

En 2016, la population de la région de Diourbel s'établit à 1.641.350 habitants selon les projections démographiques issues du RGPHAE 2013. Les principales caractéristiques de la population de la région de Diourbel se résument à la forte proportion de sa jeunesse. La pyramide des âges présente une base large synonyme d'une fécondité élevée et un sommet qui se rétrécit vite au fil des âges, traduisant une forte mortalité. Le taux de dépendance démographique (rapport de la population de moins de 15 ans et des 65 ans et plus à la population de 15 à 64 ans) est de 95%.

- **URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT**

La région de Diourbel est l'une des régions les moins urbanisées au Sénégal avec un taux d'urbanisation de 16,2% en 2016 contre un niveau national de 45,2%. Le nombre d'autorisations de construire délivrées est passé de 64 en 2016 à 74 en 2015, soit une baisse de 13,5%. Entre 2015 et 2016, aucun lotissement n'a été enregistré.

- **EDUCATION**

L'analyse du secteur de l'éducation montre que : En ce qui concerne la petite enfance, les structures d'accueil ont augmenté de 1,4% par rapport à l'année précédente. Par rapport aux personnels d'enseignement, quel que soit le département considéré, l'effectif des femmes est supérieur à celui des hommes. L'effectif régional des enfants scolarisés dans le préscolaire est passé de 10.384 en 2015 et 12.096 en 2016, soit une augmentation de 16,5%. Entre 2015 et 2016, la hausse du taux global brut de préscolarisation est très faible. Ce taux est à peine passé de 7% à 7,8%. Pour l'élémentaire, le nombre d'établissements de l'enseignement élémentaire est de 626 en 2016 soit une hausse de 5% par rapport à 2015. L'effectif du personnel dans l'élémentaire au niveau régional s'élève à 3949 en 2016 contre 3822 en 2015, soit une augmentation de 127 enseignants (3,3%). En 2016, l'effectif total des élèves est de 152.186 dont 55,4% de filles. La part du privé s'établit à 35774, soit seulement 23,5%

des effectifs. Entre 2015 et 2016, au niveau de l'élémentaire, le Taux Brut de Scolarisation est passé de 54,1% à 56,2%, soit une hausse de 2,1 points. Pour les garçons, il est passé de 47,9% à 48,8%, soit une légère hausse de 0,9 point. La même tendance est observée pour les filles où le TBS est passé de 60,6% à 64,1%, soit une augmentation de 3,5 points. Dans le moyen secondaire, le nombre d'établissements au niveau du moyen s'élève à 54 en 2016, dont 44 publics et 10 privés ; par contre, au niveau du secondaire, il se chiffre à 36 établissements, dont 532 groupes pédagogiques. En 2016, le nombre d'enseignants (moyen et secondaire) dans le public s'élève à 1528 dans la région de Diourbel.

En 2016, l'effectif total des élèves dans le moyen s'élève à 42152 dont 53,8% de filles et 85,1% de ces effectifs se trouvent dans le public. Au niveau du secondaire le nombre d'élèves s'établit 17280 dont 47,5% de filles et 70,8% sont dans le public.

Entre 2015 et 2016, au niveau du moyen, le Taux Brut de Scolarisation est passé de 29,8% à 28,1%, soit une baisse de 1,7 point, alors qu'au niveau du secondaire, on note une augmentation du taux global Brut de Scolarisation qui est passé de 15,40% à 17,4%, soit une hausse de 2%.

Quant à l'enseignement supérieur, en 2016, l'université de Bambey est l'unique université présente au sein de la région de Diourbel. L'effectif des étudiants est passé de 2808 en 2015 à 3109 en 2016, soit un accroissement de 10,7%.

- **SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE**

En 2016, la carte sanitaire de la région de Diourbel comprend : 03 hôpitaux, 05 centres de santé, 99 postes de santé (dont 04 sans maternité), 02 maternités isolées et 109 cases de santé.

Par rapport à la population régionale qui ressort à 1.641.350 habitants en 2016, ces infrastructures donnent les ratios suivants :

- 1 hôpital pour 547 116 habitants ;
- 1 centre de santé pour 328 270 habitants ;
- 1 poste de santé pour 16 579 habitants.

Les résultats de la région en matière de couverture sanitaire montrent que, malgré les efforts fournis par l'Etat ces dernières années dans la construction d'infrastructures

sanitaires, on est encore loin des normes de l'OMS selon lesquelles, il faut 01 hôpital pour 150000 habitants, 01 centre de santé pour 50000 habitants et 01 poste de santé pour 10000 habitants.

En 2016, l'effectif du personnel médical des services publics de la région de Diourbel se chiffre à 2420 contre 2204 en 2015, soit un accroissement de 9,8%. Les résultats de la région en matière de couverture en personnel sanitaire indiquent les ratios suivants :

- 1 médecin pour 18237 habitants ;
- 1 sage-femme pour 2146 femmes en âge de reproduction ;
- 1 infirmier pour 5990 habitants.

Ces résultats, excepté le ratio des sages femmes, sont en deçà des normes OMS, malgré les efforts fournis par l'Etat ces dernières années. Selon ces normes, il faut 1 Medecin pour 10000 habitants, 1 sage-femme pour 6000 Femmes en âge de procréer, un infirmier pour 3000 habitants.

En ce qui concerne l'hygiène publique, en 2016, les prospections domiciliaires effectuées s'élèvent à 5365 contre 5010 en 2015, soit une augmentation de 7%.

Les activités d'IEC concernées sont surtout les entretiens, les visite à domicile, les causeries, les émissions radio et les plaidoyers. En 2016, c'est 14295 activités d'IEC qui ont été enregistrées contre 16237 en 2015, soit une baisse de 12%.

- **ASSISTANCE**

Le Service régional de l'action sociale a pour cibles les personnes en situations de handicap, les personnes âgées, les enfants et jeunes déshéritées, les veuves et orphelins, les indigents et les personnes déplacées, réfugiées ou sinistrées.

Dans la région de Diourbel, les secours aux personnes nécessiteuses se font chaque année généralement à l'approche de la fête de Tabaski.

En ce qui concerne la promotion sociale des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des enfants en situation difficile, on note qu'il a été recensé en 2016 respectivement 1964 handicapés, 1710 personnes âgées et 26363 enfants (en 2015).

Au niveau régional, on note la présence de deux compagnies d'incendie et de secours que sont : la 22ème compagnie qui couvre les départements de Diourbel et Bambey et la 23ème compagnie qui couvre la ville sainte de Touba et le reste du département de Mbacké.

En 2016, les sorties effectuées se chiffrent à 3359. Les secours aux victimes s'élèvent à 1977 interventions. En 2016, les sorties pour opérations diverses s'élèvent à 554.

- **JUSTICE**

En 2016, 2314 individus ont été écroués dans les différentes maisons d'arrêt et de correction (MAC) de la région de Diourbel pour diverses infractions. La plupart d'entre eux sont de sexe masculin (2276 hommes pour 38 femmes).

Notons aussi que les conditions de détention sont pénibles avec une sur population carcérale décriée par les responsables dans les 3 maisons d'arrêt et de correction que compte la région.

- **EAU ET ASSAINISSEMENT**

L'hydraulique urbaine est du ressort de la Sénégalaise Des Eaux (SDE). L'hydraulique rurale est gérée par les brigades régionales et départementales des puits et forages qui appuient les différents comités de gestion des forages (ASUFOR).

Dans l'hydraulique rurale, le parc de forages existants est de 149 forages en 2016 dont 1278 villages raccordés. En milieu urbain, le réseau de distribution s'étend sur 493138 m en 2016 contre 486438 m en 2015, soit une faible hausse de 1,4%. Les ressources en eau sont essentiellement souterraines. La région ne dispose pas de ressources en eau de surface. Le Taux d'accès par Adduction d'Eau Potable (AEP) est de 82%.

En ce qui concerne l'assainissement, les principaux services techniques sont : le service régional de l'assainissement qui s'occupe de la zone rurale et l'Office Nationale de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) qui s'occupe de la Zone urbaine et leurs démembrements. Des réalisations ont été faites dans le département de Mbacké avec l'aide des partenaires que sont WEPSA et PASEPAR.

Le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural est de 15,73% en 2016 contre 15,68% en 2015. Ce qui est de loin en deçà des ODD soit 75,2% d'ici l'horizon 2025.

- **AGRICULTURE**

L'agriculture régionale est essentiellement basée sur les cultures vivrières que sont : le mil, le sorgho, le maïs et le niébé. De toutes les spéculations, la production de mil est de loin la plus importante avec 82405,83 tonnes lors de la campagne 2016-2017 et 103444 tonnes en 2015-2016, soit un recul de 20%.

Quant aux cultures industrielles, la production d'arachide d'huilerie est de loin la plus importante avec 48580 tonnes lors de la campagne 2016-2017 et 43326 tonnes en 2015-2016, soit une progression de 12%.

En ce qui concerne le maraîchage, son développement est timide dans la région malgré la présence de sols « Deck » favorables à son essor, l'existence d'une vieille tradition de culture maraîchère et d'une forte demande locale.

- **ELEVAGE**

Les effectifs par espèce ont globalement diminué en 2016 à l'exception des Equins. Les infrastructures pastorales existantes sont constituées de 70 forages et de 87 parcs à vaccination. Par rapport à la production animale, notamment les abattages contrôlés, le nombre de sujets abattus et contrôlés s'est réduit de 8,4%. En ce qui concerne la production de cuirs et peaux, on constate une légère hausse du nombre d'unité de 0,8% par rapport à l'année précédente.

- **RESSOURCES NATURELLES**

La région de Diourbel demeure confrontée à de nombreuses difficultés qui entravent le développement de ses activités forestières. A cela, s'ajoute sa longue tradition de monoculture de l'arachide, entrainant ainsi la disparition de la faune et de la flore, la perte de fertilité des sols et la dégradation de manière générale du cadre de vie. Les populations de cette région ont pris conscience de l'état de dégradation de leur environnement. Ainsi, elles mettent en œuvre des actions de régénération naturelle et de mise en défense soutenues par certains programmes et le Service des Eaux et Forêts. Cela a favorisé les résultats globalement satisfaisants de la présente campagne de reboisement. En effet, en 2016, le nombre de plants produits s'élève à 277.897 unités contre 292.065 unités en 2015, soit une diminution relative de 4,9%.

- **ENVIRONNEMENT**

Pour la région de Diourbel, il convient de noter que les effets de la sécheresse, les feux de brousse, la forte pression du bétail et les coupes abusives constituent les facteurs de dégradation de l'environnement. Ces derniers sont accentués par la pression anthropique et des systèmes de gestion inadéquats. La combinaison de ces facteurs fait que c'est une région très vulnérable en matière d'environnement. Malgré toutes ces contraintes, la région regorge de potentialités qui, si elles sont bien exploitées, peuvent développer le secteur de l'environnement.

- **EMPLOI ET TRAVAIL**

En 2016, la population en âge de travailler est évaluée à 908.687 individus. La répartition par sexe indique une prédominance des femmes (54,6%). En ce qui concerne le chômage (au sens du BIT), la région de Diourbel fait partie des quatre régions (kédougou, Diourbel, Sédhiou, Kaolack) les plus touchées par le chômage avec 23,4% contre 15,7% au niveau national (ENES 2015).

Selon les données de l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS), parmi les 57 établissements ouverts en 2016, 42 sont des entreprises individuelles, 7 des GIE, 5 sociétés SARL, 2 SA et 1 ONG. Par rapport à l'année 2015, on constate une augmentation de 8 unités du nombre d'établissements ouverts.

En 2016, on a dénombré 2050 contrats contre 770 en 2015, soit une augmentation annuelle de 1280 unités en valeur absolue.

L'IRTSS essaie toujours de trouver des solutions à l'amiable dans les conflits survenant entre employeurs et employés. Ainsi, sur les 122 requêtes déposées en 2016, 91 ont abouti à des conciliations, 28 à des non conciliations, et 03.

- **TRANSPORT**

En résumé, le parc automobile s'est accru de 22,7% par rapport à l'année précédente. Cet accroissement concerne tous les types de véhicules, particulièrement les taxis interurbains et les semi-remorques. Par rapport à l'année précédente, le nombre de véhicules nouvellement immatriculés a augmenté, passant de 3615 véhicules en 2014 à 5722 véhicules en 2015. De même, les opérations de régularisation administrative

(mutations, duplicata, renouvellement,…) ont augmenté de 45,1%. De plus, le nombre de candidats admis au code et à la conduite s'est accru respectivement 7% et de 4%.

- **INDUSRTRIE, MINES ET ENERGIE**

Le tissu industriel de la région reste faible avec seulement quatre unités de production fonctionnelles. La petite et moyenne entreprise connait un développement timide avec l'existence de trois unités de fabrique de glaces alimentaires à Touba et une à Diourbel. Quant aux ressources minières de la région, elles sont constituées du sable de dune, de la latérite et de l'argile.

Par ailleurs, la région de Diourbel, particulièrement la ville de Touba, est confrontée à des problèmes récurrents d'alimentation en énergie électrique, notamment en période d'événements religieux ainsi que de la qualité dégradée du réseau « Basse Tension ».

- **COMMERCE ET ARTISANAT**

Le commerce largement dominé par l'informel constitue l'activité économique la plus pratiquée dans la région de Diourbel. Il est le principal pourvoyeur d'emplois de la région et génère aussi des revenus assez importants. Le département de Mbacké, particulièrement la zone de Touba, prédomine largement la région. Cette zone incite à la concurrence, due à la forte demande, ce qui augmente l'utilisation des produits de grande consommation. Ainsi, seuls les prix du gaz butane de 6 kg et de 2,7 kg ont connu une baisse. Par contre, certains produits comme le riz brisé parfumé, le riz local, le sucre en morceaux et le ciment ont une tendance haussière ne dépassant pas les 5%.

Pour le secteur de l'artisanat, la région de Diourbel est répartie en trois sections majeures que sont : la production, l'art et les services.

- **JEUNESSE ET SPORTS**

En 2016, la région de Diourbel a enregistré 107 associations de jeunes dont localisées à 58 à Diourbel, 29 à Mbacké et 20 à Bambey. En qui ce qui concerne le sport, il demeure étoffé et très diversifié. Il comporte beaucoup de pratiquants et de disciplines

et est souvent pourvoyeur d'emplois. Cependant, il cache une certaine disparité dans la répartition départementale des associations et équipes sportives et des pratiquants, lesquelles restent concentrées dans le département de Diourbel.

- **TOURISME, CULTURE, LOISIRS**

La région n'a pas une vocation touristique très affirmée. Pourtant, elle recèle de sites touristiques à travers son patrimoine culturel très riche et varié. L'offre en matière de réceptif hôtelier est très limitée. En 2016, le nombre d'infrastructures culturelles s'élève à 15 dont un centre culturel dans le département de Diourbel, 3 salles de théâtres et/ou aires de spectacle à raison d'un par département, 8 bibliothèques et/ou centres de documentation (Dont 2 à Bambey, 4 à Diourbel et 2 Mbacké) et 3 studios d'enregistrement dans le département de Diourbel. Le nombre de ces infrastructures culturelles est resté stable cette année par rapport à 2015. Le patrimoine culturel matériel de la région de Diourbel comprend les sites et monuments historiques qui ont une valeur culturelle exceptionnelle. Il comprend les autels, les traditions, les rites, les représentations qui ont une valeur culturelle exceptionnelle.

- **POSTE, BANQUE, SFD**

Le réseau régional est constitué par cinq (4) bureaux de poste de plein exercice sis à Bambey, Ndoulo, Diourbel, Touba Mosquée et Mbacké. L'une des caractéristiques de la région, c'est d'être une zone de très forte émigration. C'est ainsi que régulièrement, des mandats en provenance d'Amérique, d'Europe et du reste de l'Afrique sont payés dans les différents bureaux de poste. C'est particulièrement à l'approche du Grand Magal de Touba que le plus important nombre de mandats est payé. Pour l'année 2016, le montant total des mandats émis se chiffre à 4,021 milliards contre 3,604 milliards en 2015, soit une augmentation relative de 11,6%. Quant aux mandats payés, il se chiffre à 4,959 milliards contre 5,633 milliards en 2015, soit une baisse relative de 12%. Les mandats émis et payés ont pour origine et destination le Sénégal et le reste du monde**.**

En 2016, le trafic postal a été dominé par les lettres recommandées expédiées (3780) et recommandées reçues (1399).

Le réseau bancaire régional constitué par la CNCAS, la SGBS, la Banque islamique de développement, Attijiari, la CBAO, Ecobank, la BICIS est principalement orienté vers l'agglomération du Département de Mbacké particulièrement à Touba Mosquée.
Selon les informations les plus récentes, l'effectif des SFD se chiffre à 20. Le nombre de sociétaires s'est inscrit en hausse en passant de 45415 en 2012 à 49456 en 2013, 84606 en 2014 et 91716 en 2015. Ces performances sont éventuellement liées au dynamisme du secteur et à la confiance accordée par les populations.

- **TELECOMMUNICATIONS ET MEDIAS**

L'organisation hiérarchique du réseau téléphonique régional se fait à partir du département de Mbacké qui abrite un central téléphonique à autonomie d'acheminement. Deux centraux urbains (Diourbel et Bambey) servent d'unités de raccordement d'abonnés. Elles desservent des stations rurales qui permettent à plusieurs villages d'accéder au réseau téléphonique.
Le paysage médiatique a connu une évolution notoire avec l'ouverture de l'espace de communication aux organes de presse privés. Au niveau régional, plusieurs entreprises de presse parlée et de presse écrite bénéficient d'une représentation permanente ou de correspondants.

INTRODUCTION GENERALE

L'édition 2016, portant situation économique et sociale de la région de Diourbel, comme celles qui l'ont précédé, s'inscrit dans le cadre des publications annuelles régionales. Par souci de comparaison et d'être en phase avec l'acte trois de la décentralisation, le canevas harmonisé initié depuis 2014 met en exergue les données départementales et établit un diagnostic pour chaque secteur d'activité au niveau régional. L'élaboration du document qui a duré environ 8 mois de labeur est fortement lié à la disponibilité des données au niveau des sources que sont les services techniques régionaux.

Le processus d'élaboration débute par une phase de collecte de données socio-économiques auprès des services technique régionaux. Ensuite, on procède à la saisie, au calcul des indicateurs et commentaires des chapitres avant de publier un premier draft du document qui est envoyé au comité de lecture mis en place au niveau du siège de l'ANSD. Ce comité est chargé de relire le document en entier, de procéder à des corrections de forme et de fonds s'il ya lieu avant de le retourner au chef de service régional. Ce dernier devra intégrer ses remarques avant d'envoyer un document final qui sera publié dans le site de L'ANSD (www.ansd.sn).

La présente édition s'articule après la présentation de la région autour des dix-neuf (19) chapitres (excepté la démographie) circonscrits dans les trois (03) groupes de secteurs que sont : les secteurs économiques (Agriculture , Elevage, Ressources Naturelles , Eaux-Assainissement, Industrie-Mines et Energie, Commerce et Artisanat, Tourisme-Culture et Loisirs), les secteurs d'appui à la production (Poste-Banque et SFD, Télécommunication et Medias, Transport) et les secteurs sociaux (Education, Sante et Hygiène Publique, Urbanisme-Construction et Habitat, Jeunesse et Sport, Environnement, Emploi et travail , Assistance, Justice).

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA REGION

I.1 DONNEES PHYSIQUES

Située entre le 14°30 et le 15° de latitude nord et le 15°40 et le 16°40 de longitude ouest, la région de Diourbel couvre aujourd'hui, suite au rattachement de l'arrondissement de Taïf au département de Mbacké, une superficie de 4769 km² contre 4359 km² en 2001. C'est une région continentale par excellence. En effet, elle ne dispose ni de frange maritime, ni de cours d'eau pérennes. Cependant, les ressources en eau souterraines sont importantes.

La région de Diourbel est caractérisée par l'absence de forêt classée. Elle est également marquée par l'inexistence de zone d'habitat et de refuge pour la faune, notamment les grands mammifères. Seuls les petits mammifères (chacals, rats palmistes, lièvres, etc.) ainsi que certaines familles d'oiseaux y sont aujourd'hui présents.

I.2 RELIEF ET TYPES DE SOL

Les sols sont essentiellement formés de sédiments sableux ou sablo-argileux d'origine éolienne et alluviale. Trois (03) types de sols sont généralement répertoriés dans la région de Diourbel (**Carte n°3**) :

- **Les sols ferrugineux tropicaux non ou peu lessivés** communément appelés «diors ». Leur texture est grossière avec en moyenne 95% de sable, 3% d'argile et 1,5% de limon. Ils sont perméables, leur capacité de rétention en eau est généralement faible. Ces sols sont très pauvres en matières organiques (0,2%) et se matérialisent par une capacité d'échange faible, un taux d'azote extrêmement faible (0,3 à 1,5%), un taux de saturation du complexe absorbant variable avec l'histoire culturale et un PH généralement acide. Ces sols sont pauvres en phosphore (généralement une concentration de moins de 150 mg/kg de terre). Cependant, ils sont favorables à la culture de l'arachide, du mil, du niébé, du manioc, de la pastèque et du « bissap » s'ils sont bien amendés. Ils représentent 80% des sols de la région.
- **Les sols bruns hydromorphes ou « deck »** Ils couvrent 15% des terres. D'un aspect argileux, ils sont rencontrés dans les zones propices aux cultures céréalières

notamment le sorgho et à la pratique du maraîchage. Ce type de sol se rencontre particulièrement dans le département de Bambey. Il intéresse la vallée du Ndiémane sur 10000 ha.

- **Les sols ferrugineux tropicaux rouges ou lithosols** communément appelés « deck-diors ». Ils se présentent dans l'espace régional sous forme de poches et représentent 5% seulement des terres. Ils sont favorables à la culture du sorgho, du maïs, de la tomate, du gombo et des agrumes.

I.3 VEGETATION ET FAUNE

La végétation herbacée, elle est peu fournie dans l'ensemble. Elle est dominée par les espèces annuelles de graminées et légumineuses. Parmi celles-ci, le *Cenchrus biflorus* (xaaxam) est le plus représenté. *Andropogon gayanus* (Xat) existe sous forme d'îlots isolés et semble bien être domestiquée par les populations.

La végétation naturelle a été complètement transformée par la péjoration climatique (sécheresse prolongée) et par la pression anthropique (activité agricole et particulièrement, par la culture de l'arachide introduite dans le pays depuis le XIXème siècle).

Sur le plan faunistique, les grands mammifères ont disparu du fait de l'inexistence d'habitat de faune. Ne subsistent que les petits mammifères comme le chacal commun, les lièvres, les rats palmistes et les oiseaux de savanes tels que les francolins, les tourterelles, la petite outarde et les passereaux.

I.4 DONNEES CLIMATOLOGIQUES

I.4.1 Pluviométrie

En 2016, la moyenne de la pluviométrie répertoriée dans les différents postes de la région est de 363,6 mm. Le poste de Ndam a eu le record de cette pluviométrie avec 634,5 mm, tandis que celui de Ndondol (236,9 mm) a enregistré la plus faible quantité de pluie cette année. Par ailleurs, la pluviométrie de la région a connu une baisse de 28,6% par rapport à l'année 2015.

I.4.2 Température et humidité

Les températures enregistrées en 2016 dans la région de Diourbel avoisinent les 30°C. Elles ont subi une faible augmentation de 0,4°C par rapport à l'année précédente. Les moyennes des températures minimales et maximales en 2016 sont respectivement 21,9°C et 37,7°C. Les moyennes des températures les plus élevées ont été observées durant les mois d'octobre (31,8°C), juin (31,1°C), mai (30,8°C), avril (30,7°C), juillet (30,5°C) et novembre (30,2°C).

Quant au taux d'humidité moyenne mensuelle enregistré dans la région, il est de 55,2%. Les mois de Septembre, Août et Juillet, ont été les plus humides avec des taux respectifs de 80,6%, 78,05%, 72,2%. Le mois de Février reste le moins humecté avec 33,3% de taux d'humidité.

I.4.3 Vents

L'harmattan, vent chaud et sec, souffle pendant presque toute la saison sèche, venant du Nord – Nord Est à Est. La mousson, vent du sud, souffle de juin à octobre, renforçant les humidités et amène la pluie. La vitesse moyenne annuelle des vents est de 1,4 m/s.

I.4.4 Evaporation et Insolation

En 2016, la quantité moyenne mensuelle d'eau à l'évaporation est estimée à 113,7 mm. Cette quantité a baissé de 9,4% par rapport à l'année 2015. L'étude de l'évolution mensuelle nous montre que l'évaporation a atteint son maximum cette année durant les mois de Janvier, Mars et Février, avec respectivement 176 mm, 169 mm et 157 mm. Par rapport à l'insolation, on note qu'en 2016, la durée moyenne mensuelle de l'ensoleillement est de 230,7 heures (soit 7,7 heures par jour), contre 6,6 heures en 2015, soit une diminution de 1,1 heure par jour.

I.5 DONNEES HYDROGRAPHIQUES

La région de Diourbel appartient au bassin sédimentaire du secondaire et du tertiaire. Les ressources en eau sont essentiellement souterraines. Les eaux souterraines

constituent la seule source d'approvisionnement des populations et du cheptel. Elles sont de profondeur et de qualité variables.

Il existe principalement trois nappes au niveau de la région :

• le Luthétien: elle est accessible dans les profondeurs de 20 à 95 m. Elle est rencontrée dans l'arrondissement de Lambaye ;

• le Paléocène est capté entre 104 et 280 m. La qualité de son eau va du médiocre au mauvais avec une teneur en sel dépassant 1,5 g/l et plus de 1mg/l pour le fluor. Elle est impropre à toute utilisation. Elle est localisée dans l'arrondissement de Ngoye (Bambey) ;

• le Maestrichtien, capté entre 240 et 349 m, intéresse la totalité de la région. La qualité de son eau est généralement bonne pour la consommation de l'homme et des animaux. Il intéresse particulièrement les arrondissements de Ndindy, Kael et Ndame. La teneur en fluor de ces eaux peut parfois dépasser 1,5 mg/litre (norme de l'OMS) en fonction de la zone et de la nappe.

La région ne dispose pas d'eaux de surface pérenne et les vallées fossiles du Sine et du Car-Car n'arrivent plus à stocker l'eau de pluie. Les ressources en eau de surface sont pour l'essentiel constituées de mares temporaires qui sont mises en eau pendant la saison des pluies.

I.6 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Elle est subdivisée en trois départements (Bambey, Diourbel et Mbacké), huit arrondissements (Baba Garage, Lambaye et Ngoye dans le Bambey, Ndindy et Ndoulo dans le Diourbel, Kael, Ndame et Taïf dans le Mbacké), quarante (40) communes.

I.7 PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES

L'activité économique de la région est principalement caractérisée par l'agriculture, l'élevage, le commerce et l'artisanat.

- **L'agriculture** est essentiellement basée sur les cultures de rente (arachide, sésame, manioc, pastèque) et sur les cultures vivrières (mil, sorgho, maïs, niébé). Les cultures maraîchères et fruitières sont également pratiquées. Son développement dans la région rencontre des contraintes majeures. Parmi elles,

on note la réduction drastique des emblavures depuis quelques années, la mauvaise qualité des semences, le faible niveau d'équipement et la vétusté du matériel agricole mais aussi l'irrégularité des pluies, entraînant ainsi une baisse généralisée des rendements agricoles.

- **L'élevage** se caractérise par l'existence de techniques traditionnelles que sont l'élevage pastoral fondé sur la transhumance et l'élevage sédentaire du terroir villageois. La réduction de l'espace pastoral conjuguée à une dégradation constante du couvert végétal, à une forte pression démographique sur les terres agricoles (réduisant ainsi les terres en jachère), à un nombre insuffisant de points d'eau, constituent un handicap certain pour le développement de l'élevage. Cependant, avec la création de GIE et d'associations villageoises, un élevage de type moderne se développe de plus en plus dans la région.

- **Le commerce** est par essence une activité très prisée des « Baol – Baol ». Elle occupe d'ailleurs, une place importante dans le développement économique de la région. Cette situation est favorisée par la position géographique de la région, à mi-chemin entre l'important centre de production de la zone sylvo-pastorale et les grands centres de consommation du centre ouest (Dakar, Thiès et Kaolack). On relève dans la région de Diourbel, une présence massive de marchés hebdomadaires « Louma » où sont écoulés une bonne partie de la production agricole et du bétail.
- **L'activité artisanale** présente de réels atouts pour la région. En effet, Diourbel est réputée pour sa forte tradition artisanale et la population dispose d'une réelle expertise notamment dans le domaine de la poterie. A cela, s'ajoute la présence du Centre de Perfectionnement pour l'Artisanat Rural (CPAR) de Kaél et du lycée technique pour permettre d'améliorer les capacités des artisans. Ces derniers tentent de s'organiser autour de la Chambre de Métiers. Avec leur dynamisme, le nombre d'artisans inscrits continue de progresser d'année en année.

CHAPITRE II : DEMOGRAPHIIE

INTRODUCTION

L'édition 2016 du présent chapitre sera axée sur les données démographiques issues des recensements et estimations démographiques. Il traitera des caractéristiques de la population de la région, notamment l'évolution de son effectif, le niveau de fécondité, la structure par âge et par sexe ainsi que sa répartition géographique et sa densité en mettant en relief son rythme d'accroissement assez rapide, sa dynamique et son niveau d'urbanisation.

II.1 ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

L'objectif de cette section est d'étudier l'évolution ainsi que la répartition de la population c'est-à-dire sa distribution et sa composition par sexe et par âge et dans l'espace. Il convient de souligner que les statistiques utilisées sont issues des recensements de 1976 à 2013 et des données de projections.

II.1.1 Niveau et évolution de la population

Le taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire est passé de 3,2% entre 1976 et 1988 à 3,9% entre 1988 et 2002 avant de revenir à 3,8% entre 2002 et 2013 ; ce qui correspond à un doublement de la population tous les 22 ans. L'augmentation du taux d'accroissement annuel moyen observée à la deuxième et 3éme période intercensitaire (1988-2002 -2013) pourrait s'expliquer par la forte croissance de la population du département de Mbacké, directement imputable à l'immigration vers Touba. En effet, le département de Mbacké, contribue, à lui seul, pour 1.019.108 hbts en 2016, soit 62% de la population.

Tableau 2.1 : Evolution de la population de la région de Diourbel entre 1976 et l'année 2016

Désignation \ Année	1976	1988	2002	2013	2014	2015	2016
Population résidente	425113	619245	1051472	1497455	1543647	1591593	1641350
Taux d'accroissement en %		3,2	3,9	3,8	3,08	3,1	3,11

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Par ailleurs, l'augmentation de la population du département de Mbacké observée depuis 2010 au détriment des départements de Diourbel et de Bambey pourrait être expliquée entre autre par l'effet d'attraction que Touba exerce sur les autres localités de la région.

II.1.2 Structure par âge et par sexe

L'effectif et la composition de la population selon l'âge et le sexe ainsi que sa répartition spatiale selon le milieu de résidence par département seront examinés.

II.1.2.1 Analyse de la pyramide des âges

L'examen de la structure par âge révèle la jeunesse de la population. En effet, 44,6% ont moins de 15 ans. La population potentiellement active, c'est-à-dire celle âgée de de 15 à 64 ans représente 51% et celle des personnes âgées (65 ans et plus) 4%, ce qui donne un ratio de dépendance de 0,95. Cet indicateur donne une approximation utile de la charge que représente le nombre de dépendants dans une population et révèle que 100 personnes ont à leur charge 95 personnes.

En ce qui concerne la population préscolarisable (3 à 5 ans) et scolarisable (6 à 12 ans), elle représente 30% de la population totale, soit respectivement 10% et 20%.

Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Diourbel en 2016

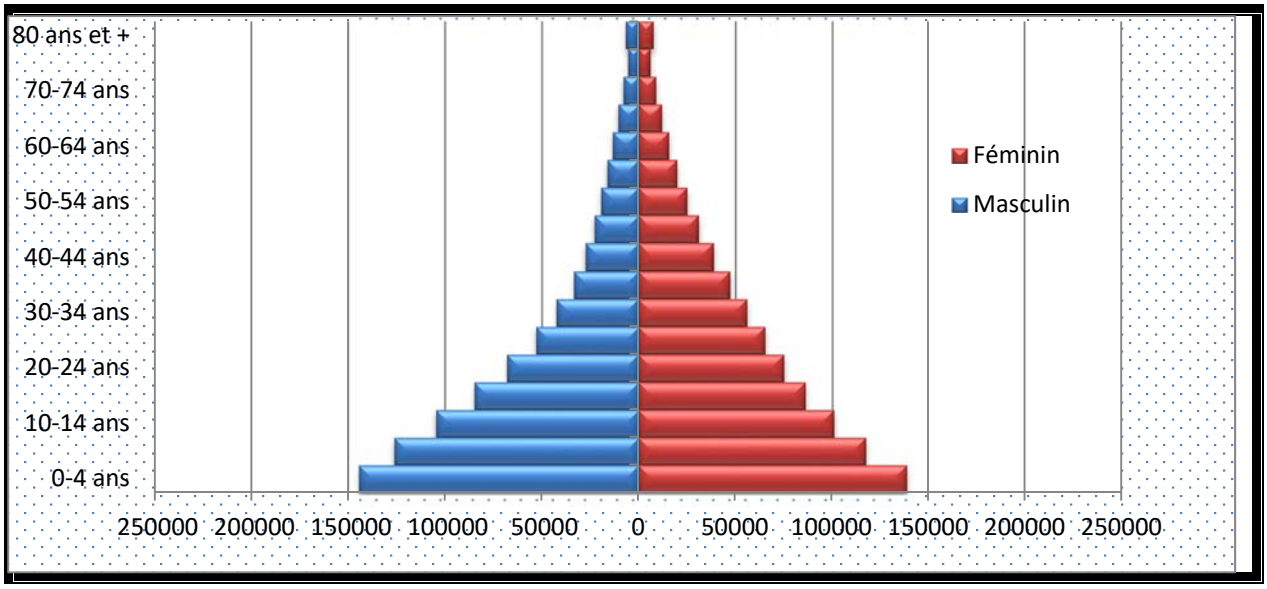

Source : ANSD, RGPHAE 2013

La pyramide des âges présente une base large synonyme d'une fécondité élevée et un sommet qui se rétrécit vite au fil des âges traduisant une forte mortalité. Cette structure pyramidale est caractéristique des pays en voie de développement.

II.1.2.2 Rapport de masculinité par groupe d'âges

Par ailleurs, si à la naissance, on observe en moyenne 104 garçons pour 100 filles, on constate que le rapport de masculinité bascule rapidement en faveur des filles à partir de 15 ans. Ce déséquilibre s'accentue entre 20 et 49 ans avant de s'améliorer entre 50 et 79 ans et pourrait s'expliquer par une surmortalité des hommes par rapport aux femmes, mais également par les effets de l'émigration et de l'exode qui touchent plus les hommes adultes que les femmes.

Graphique 2.2 : Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Diourbel en 2016

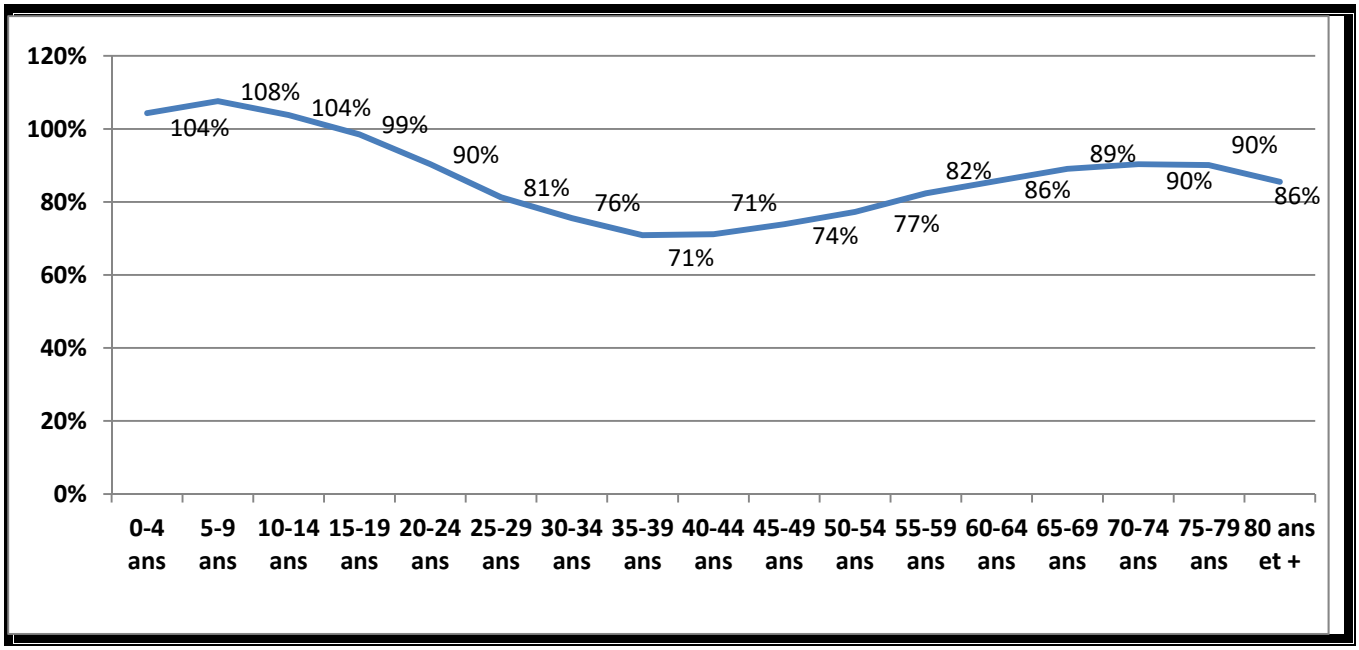

Source : ANSD, RGPHAE 2013

II.1.3 Répartition spatiale de la population et densité

II.1.3.1 Répartition spatiale

En 2016, la région de Diourbel compte 1.641.350 habitants, soit 856.043 femmes et 785.307 hommes. A l'intérieur de la région, il existe d'importantes disparités dans la répartition de cette population. En effet, 62% de la population résident dans le département de Mbacké, 20% dans celui de Bambey et 18% dans le département de Diourbel.

Tableau 2.2 : Répartition de la population de la région de Diourbel selon le département, le milieu de résidence et le sexe en 2016

Départ	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
Diourbel	70517	76037	146554	74235	73198	147433	144752	149235	293987
Bambey	14883	16804	31686	144654	151915	296569	159537	168719	328255
Mbacke	39738	44941	84680	441280	493148	934428	481018	538089	1019108
Région	125138	137782	262920	660169	718261	1378430	785307	856043	1641350

Source : ANSD, RGPHAE 2017. NB : Seules les anciennes communes (Diourbel, Bambey, Mbacké) sont considérées comme zone urbaine, données de projection.

Quel que soit le département, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Elles représentent environ 52% de la population totale. En 2016, les communautés rurales

les plus peuplées sont celles de Touba Mosquée (825701 hts), Ngoye (50613 hts), Réfane (36968 hts), Dangalma (35776 hts), Ngohé (33091 hts), Lambaye (30523 hts), Ngogom (27911 hts), et Ndondol (26687 hts). Les moins peuplées sont celles de Taiba Thiékène (1905 hts), Darou Nahim (2585 hts) et Gade Escale (3551 hts). On notera que la communauté rurale de Touba Mosquée concentre à elle seule plus de 50% de la population totale de la région.

La population régionale, avec 1.641.350 habitants en 2016, est essentiellement rurale (84%). La population urbaine qui s'élève à 256.246 habitants, soit un taux d'urbanisation de 16%, réside dans les 3 communes de la région (Bambey, Diourbel et Mbacké). Par rapport à la population totale, le département de Diourbel concentre la plus forte proportion de population urbaine (9%) devant Bambey (2%) et Mbacké (5%).

II.1.3.2 Densités de population

En 2016, la population de la région est estimée à 1.641.350 habitants pour une superficie de 4769 km², soit une densité de 344 habitants au Km².

Tableau 2.3 : Densités de population de la région de Diourbel selon le département en 2016

Département	Superficie (km^2)	Population (hbts)	Densité ($hbts/km^2$)
Dép. Diourbel	1175	293987	250
Dép. Bambey	1351	328255	243
Dép. Mbacke	2243	1019108	454
Région	4769	1641350	344

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Le département de Mbacké (454 habitants/km^2) présente la densité la plus forte devant Diourbel (250 habitants/km²) et Bambey (243 habitants/km²).

CONCLUSION

En 2016, la population de la région de Diourbel s'établit à 1.641.350 habitants, suite à une évolution de 1.497.455 hts en 2013 à 1.543.647 hts en 2014 et 1.591.593 hts en 2015.

Le taux d'accroissement moyen annuel intercensitaire est passé de 3,2% entre 1976 et 1988 à 3,9% entre 1988 et 2002, puis à 3,2% entre 2002 et 2013, ce qui correspond à un doublement de la population tous les 22 ans.

A l'intérieur de la région, il existe d'importantes disparités dans la répartition. En effet, 62% de la population résident dans le département de Mbacké, 20% dans celui de Bambey et 18% dans le département de Diourbel.

Les principales caractéristiques de la population de la région de Diourbel se résument à la forte proportion de sa jeunesse. En effet, 44,6% ont moins de 15 ans. La population potentiellement active, c'est-à-dire celle âgée de 15 à 64 ans, représente 51% et celle des personnes âgées (65 ans et plus) 4%, ce qui donne un ratio de dépendance assez élevé, soit 95%.

La pyramide des âges présente une base large synonyme d'une fécondité élevée et un sommet qui se rétrécit vite au fil des âges, traduisant une forte mortalité. Cette structure pyramidale est caractéristique des pays en développement.

CHAPITRE III-URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT

INTRODUCTION

La population régionale est estimée en 2016 à 1.641.350 habitants, elle est la troisième région la plus peuplée du pays après celle de Dakar et Thiès avec une forte densité (344 habitants au km^2).

La population urbaine s'élève à 262.920 habitants, soit un taux d'urbanisation de 16% résidant dans les 3 communes de la région (Bambey, Diourbel et Mbacké).

Actuellement, l'urbanisation est de plus en plus galopante dans la région et les limites des villes sont en majeur partie atteintes.

Le présent chapitre essaie de donner la situation dans ce domaine en mettant en évidence certains atouts et contraintes liés au sous-secteur.

III.1 URBANISATION

III.1.1 Taux d'urbanisation

En 2016, le taux d'urbanisation par département s'établit comme suit : Diourbel (50%), Bambey (9,7%) et Mbacké (8,3%). Celui de la région se chiffre à 16,2% alors que le niveau national est à 45%.

Graphique 3.1 : Evolution du taux d'urbanisation de la région de Diourbel selon le département

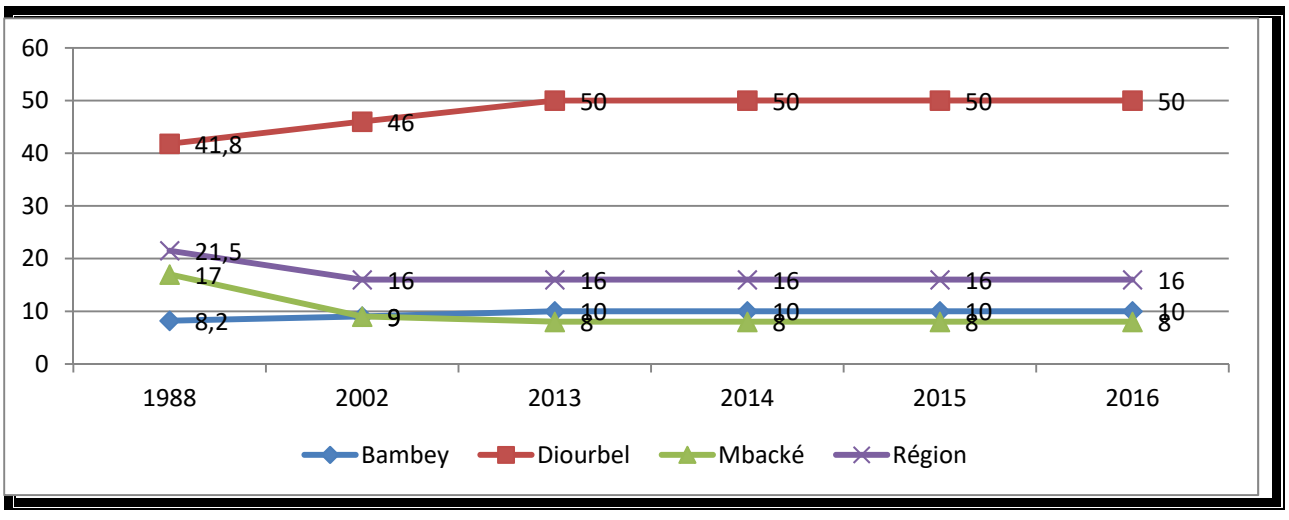

Source : ANSD

III.1.2 Répartition de la population urbaine

En 2016, la population urbaine de la région s'élève à 262.920 habitants dont 55,7% dans le département de Diourbel, 32,2% dans celui de Mbacké et 12,1% à Bambey. Cette population urbaine a augmenté de 3,1% par rapport à l'année 2015.

Tableau 3.1 : Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe en 2015 et 2016

Localités	2015			2016		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Commune de Diourbel	68 379	73 732	142 111	70 517	76 037	146 554
Commune de Mbacké	38 533	43 579	82 113	39 738	44 941	84 680
Commune de Bambey	14 431	16 294	30 725	14 883	16 804	31 686

Source : ANSD

Quel que soit le département considéré, l'effectif des femmes en zone urbaine est plus important que celui des hommes.

III.3 CONSTRUCTION ET HABITAT

III.3.1 Les autorisations de construire

En 2016, sur les 149 demandes d'autorisations de construire reçues, 64 sont autorisées, soit 43%. Le nombre d'autorisations de construire délivrées est passé de 74 en 2015 à 64 en 2016, soit une baisse de 13,5%.

Cette situation est imputable à l'absence de viabilisation dans les quartiers périphériques et les nouveaux lotissements, mais aussi à l'insuffisance du contrôle des constructions consécutives au manque d'agents et de moyens logistiques.

Tableau 3.2 : Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire en 2015 et 2016

Département	Année	Demandes enregistrées	Autorisations délivrées
Diourbel	2015	44	30
	2016	62	40
	Variation %	40,9	33,3
Mbacké	2015	59	42
	2016	68	22
	Variation %	15,3	-47,6
Bambey	2015	22	2
	2016	19	2
	Variation %	-13,6	0,0
Région	2015	125	74
	2016	149	64
	Variation %	19,2	-13,5

Source : Division Régionale de l'Urbanisme de Diourbel

Selon le département, on remarque que 46% des demandes d'autorisations de construire proviennent du département de Mbacké, contre 42% à Diourbel et 13% à Bambey. Concernant les autorisations de construire délivrées, les 63% sont localisées dans le département de Diourbel, 34% à Mbacké et à 3% à Bambey.

Il ressort du tableau ci-dessous qu'un peu plus de neuf autorisations de construire sur dix sont destinées à la construction de lieux d'habitation, contre seulement un peu moins d'une autorisation sur dix pour les lieux de cultes et les établissements commerciaux et touristiques.

Tableau 3.3 : Evolution du nombre d'autorisations de construire selon la destination, par département en 2015 et 2016

Destination		Diourbel			Mbacké			Bambey			Région		
		2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
Lieux d'habitation	Rez de chaussée	16	24	50,0	18	26	44,4	15	14	-6,7	49	64	30,6
	Etage	25	33	32,0	39	38	-2,6	5	5	0,0	69	76	10,1
	Total	41	57	39,0	57	64	12,3	20	19	-5,0	118	140	18,6
Etablissements commerciaux	Rez de chaussée	2	1	-50,0	0	0	0,0	0	0	0,0	2	1	-50,0
	Etage	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
	Total	2	1	-50,0	0	0	0,0	0	0	0,0	2	1	-50,0
Lieux de culte	Rez de chaussée	1	3	0,0	2	4	100,0	2	0	-100,0	5	7	40,0
	Etage	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
	Total	1	3	200,0	2	4	100	2	0	-100,0	5	7	40,0
Etablissements touristiques	Rez de chaussée	0	1	-	0	0	0,0	0	0	0,0	0	1	-

	Etage	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
	Total	0	1	-	0	0	0,0	0	0	0,0	0	1	-
Total	**Rez de chaussée**	19	29	52,6	20	30	50,0	17	14	-17,6	56	73	30,4
	Etage	25	33	32,0	39	38	-2,6	5	5	0,0	69	76	10,1
	Total	44	62	40,9	59	68	15,3	22	19	-13,6	125	149	19,2

Source : Division Régionale de l'Urbanisme de Diourbel

Par ailleurs, on note que la plupart des autorisations de construire délivrées concernent les rez-de-chaussée.

III.4 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

III.4.1 Atouts

1. En matière d'urbanisation :
    - L'existence de quatre villes à savoir Diourbel, Mbacké, Bambey et Touba qui a connu une urbanisation galopante au cours de ces dernières ;
    - l'existence de certains documents de planification et d'aménagement comme le PDU (Plan Directeur d'Urbanisme) ;
    - Le Plan Directeur d'Urbanisme de Bambey a été élaboré en 2001 ;
    - Réalisation du Plan Directeur d'Urbanisme de Touba.
2. En matière de construction et d'habitat :
    - Zones d'Aménagement Concertées (ZAC) dans la Commune de Diourbel (Projet de lotissement et de construction de logements par le Groupe SCAC Afrique (promoteur privé) et dans la Communauté Rurale de Ndoulo.

III.4.2 Contraintes

1. En matière d'urbanisation :

- urbanisation de plus en plus galopante dans la région, avec notamment la ville de Touba qui connait un développement spatial fulgurant ;
- le PDU de Diourbel qui était dépassé et est repris pour le cabinet CAUS ;
- le PDU de Bambey élaboré en 2001 a pour horizon 2021 ;
- le PDU de Touba Mosquée qui a été récemment approuvé, a été dépassé ;

- absence de planification urbaine pour des localités dynamiques comme Taif et Kael (département Mbacké), Ndangalma et Bambey Sérère (département Bambey) ;
- des problèmes de limites des villes : toutes les villes ont atteint leurs limites communales ;
- l'absence de viabilisation dans les quartiers périphériques et les nouveaux lotissements (l'adduction d'eau, l'électrification et la voirie…) ;
- le manque d'équipements collectifs en termes de postes de santé, de marchés, d'écoles… ;
- les problèmes dans la collecte des ordures ménagères (manque de moyens matériels, de sites réguliers et d'organisation) ;
- les inondations dans certains quartiers de Touba, Bambey, Mbacké et dans une moindre mesure à Diourbel ;
- l'absence de plan directeur d'urbanisme à Mbacké ;
- l'extension du périmètre communal de Bambey n'est toujours pas réglée alors qu'il existe un décret à cet effet ;
- le manque criard de personnel qualifié au niveau de la Division régionale de l'Urbanisme de Diourbel.

2. En matière de construction et d'habitat :

    - manque d'équipements collectifs et d'infrastructures d'accueil (postes de santé, marchés, écoles, hôtels, restaurants de qualité, jardins publics aménagés, aires de détente, infrastructures de loisir, etc.) ;
    - faiblesse notée dans les demandes d'autorisations de construire qui proviennent essentiellement des départements de Diourbel et de Mbacké.

III.4.3 Perspectives

1. En matière d'urbanisation :

    - viabiliser les quartiers périphériques ;
    - décider par rapport à l'Extension ou l'Intercommunalité.
2. En matière de construction et d'habitat :

- aider et accompagner les populations dans la création des coopératives d'habitat ;
- favoriser l'entreprenariat privé dans le domaine de l'immobilier.

CHAPITRE IV : EDUCATION

INTRODUCTION

L'éducation et la formation, à travers leurs multiples effets sur le capital humain, sont reconnues aujourd'hui comme les principaux facteurs de croissance et de développement durable. C'est pourquoi, l'Etat sénégalais lui a consacré une bonne partie de son budget. Cette importante allocation s'est traduite par une amélioration significative de l'offre éducative. Cependant, des dysfonctionnements notoires sont toujours relevés dans ce secteur. Dans ce chapitre, nous tenterons de rendre visibles les changements intervenus dans les différents ordres d'enseignement que sont la petite enfance, l'élémentaire, le Moyen-secondaire et le supérieur ainsi que l'enseignement technique et la formation professionnel.

IV.1 LA PETITE ENFANCE

IV.1.1 Les infrastructures

En 2016, la région de Diourbel abrite 150 structures d'accueil de la petite enfance. Ces structures sont constituées de garderies d'enfants (36%), de cases des tout-petits (34%), de cases communautaires (22%), d'écoles maternelles (4,7%), de classes préscolaires à l'élémentaire (3,3%).

Tableau 4.1 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative en 2016

Type d'établissement	Statut	Diourbel	Mbacké	Bambey	Total Région
Case communautaire	Public	0	0	0	0
	Privé	17	9	7	33
	Total	17	9	7	33
Case des tout-petits	Public	15	12	24	51
	Privé	0	0	0	0
	Total	15	12	24	51
Ecole maternelle	Public	3	1	3	7
	Privé	0	0	0	0
	Total	3	1	3	7
Garderie d'enfants	Public	0	0	0	0
	Privé	8	32	14	54
	Total	8	32	14	54
Classe Préscolaire à l'élémentaire	Public	4	1	0	5
	Privé	0	0	0	0

	Total	4	1	0	5
Total	**Public**	22	14	27	63
	Privé	25	41	21	87
	Total	47	55	48	150

Source : Inspection d'académie de Diourbel

La répartition par département indique que 36,7% de ces structures se trouvent à Mbacké, 31,3% à Diourbel et 32% à Bambey. Plus de la moitié des structures d'accueil de la petite enfance sont privées (58%).

Tableau 4.2 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et par circonscription administrative en 2016

Type d'établissement	Année	Diourbel	Mbacké	Bambey	Total Région
Case communautaire	**2014 / 2015**	17	9	7	33
	2015 / 2016	17	9	7	33
	Variation en %	0,0	0,0	0,0	0,0
Case des tout-petits	**2014 / 2015**	14	12	24	50
	2015 / 2016	15	12	24	51
	Variation en %	7,1	0,0	0,0	2,0
Ecole maternelle	**2014 / 2015**	3	1	3	7
	2015 / 2016	3	1	3	7
	Variation en %	0,0	0,0	0,0	0,0
Garderie d'enfants	**2014 / 2015**	8	32	13	53
	2015 / 2016	8	32	14	54
	Variation en %	0,0	0,0	7,7	1,9
Classes Préscolaires à l'Elémentaire	**2014 / 2015**	4	1	0	5
	2015 / 2016	4	1	0	5
	Variation en %	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	**2014 / 2015**	46	55	47	148
	2015 / 2016	47	55	48	150
	Variation en %	2,2	0,0	2,1	1,4

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Par rapport à l'année 2015, les structures d'accueil de la petite enfance ont augmenté de 1,4%. Cette faible hausse est essentiellement imputable au nombre de garderies d'enfants et de cases des tout-petits qui ont augmenté chacune d'une unité en valeur absolue.

IV.1.2 Le personnel

En 2016, Le personnel des structures de la petite enfance s'élève à 463 dont 349 femmes. La répartition par département montre que le département de Diourbel abrite 37,6% du personnel de ces établissements, suivi de Mbacké avec 36,1% et Bambey avec 26,3%. Quel que soit le département considéré, l'effectif des femmes est supérieur à celui des hommes.

Tableau 4.3 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative en 2016

Sexe	Diourbel	Mbacké	Bambey	Total Région
Hommes	28	43	43	114
Femmes	146	124	79	349
Ensemble	174	167	122	463

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Rapport à l'année 2015, les effectifs du personnel de la petite enfance ont diminué de 16,6%. Cette baisse est observée au niveau de tous les départements.

Tableau 4.4 : Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative en 2015 et 2016

Année	Diourbel	Mbacké	Bambey	Région de Diourbel
2014 / 2015	187	214	154	555
2015 / 2016	174	167	122	463
Variation en %	-7,0	-22,0	-20,8	-16,6

Source : Inspection d'académie de Diourbel

La répartition du personnel selon le diplôme académique montre que la plupart des directeurs de la petite enfance ont le BFEM (70%) et le BAC (26%), et plus de la moitié (66%) des enseignants (craie en main) ont le BFEM. Par contre, on dénombre que 46% des autres personnels administratifs ont le BAC, 31% le CFEE et 15% le BFEM.

Tableau 4.5 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction, le diplôme académique, par circonscription administrative en 2016

Circonscription administrative / Fonction	Maitrise et +	Licence	DEUG	BAC	BFEM	CFEE	Sans diplôme	total
Département de Diourbel								
Directeur	0	0	1	12	38	1	0	52
Educateur " craie en main"	0	1	1	14	69	11	0	96
Assistant	0	0	0	0	0	0	0	0
Autre personnel administratif	0	0	0	1	0	0	0	1
Département de Mbacké								
Directeur	0	1	1	7	16	0	0	25
Educateur " craie en main"	0	1	4	33	68	8	0	114
Assistant	0	0	0	0	0	0	0	0
Autre personnel administratif	1	0	0	5	2	4	0	12
Département de Bambey								
Directeur	0	0	0	2	3	0	0	5
Educateur " craie en main"	0	1	1	11	35	3		51
Assistant	0	0	0	0	0	0	0	0
Autre personnel administratif	0	0	0	0	0	0	0	0
Région de Diourbel								
Directeur	0	1	2	21	57	1	0	82
Educateur " craie en main"	0	3	6	58	172	22	0	261
Assistant	0	0	0	0	0	0	0	0
Autre personnel administratif	1	0	0	6	2	4	0	13

Source : Inspection d'académie de Diourbel

En ce qui concerne les diplômes professionnels, 60% du personnel de la petite enfance sont sans diplôme, 26% ont le CEAP et seulement 14% ont le CAP. La répartition par département montre que 38% du personnel se trouvent à Diourbel, 36% à Mbacké et 26% à Bambey.

Tableau 4.6 : Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par circonscription administrative en 2016

Circonscription administrative	Statut établissement	CAP	CEAP	Sans diplôme	Total
Département de Diourbel	**Public**	17	30	12	59
	Privé	6	30	79	115
	Total	23	60	91	174
Département de Mbacké	**Public**	12	22	3	37
	Privé	5	3	122	130
	Total	17	25	125	167
Département de Bambey	**Public**	15	20	12	47
	Privé	9	16	50	75
	Total	24	36	62	122
Région de Diourbel	**Public**	44	72	27	143
	Privé	20	49	251	320
	Total	64	121	278	463

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Par ailleurs, nous notons aussi que 69% du personnel sont dans le privé et 31% dans le public.

IV.1.3 Les effectifs

En 2016, les cases des tout-petits et les garderies d'enfants représentent à elles seules au niveau régional 67,3% des effectifs. Les cases communautaires, les écoles maternelles et les classes préscolaires à l'élémentaire représentent respectivement 20,4%, 10,5% et 1,9% des effectifs de la petite enfance.

Tableau 4.7 : Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative en 2016

Type d'établissement	Sexe	Diourbel	Mbacké	Bambey	Total Région
Case communautaire/ Garderie communautaire	Garçons	732	117	187	1036
	Filles	916	233	281	1430
	Ensemble	1648	350	468	2466
Case des tout-petits	Garçons	501	250	1169	1920
	Filles	653	414	1144	2211
	Ensemble	1154	664	2313	4131
Ecole maternelle	Garçons	198	171	198	567
	Filles	233	204	267	704
	Ensemble	431	375	465	1271
Garderie d'enfants	Garçons	444	793	541	1778
	Filles	525	1153	548	2226
	Ensemble	969	1946	1089	4004
Classe Préscolaire à l'élémentaire	Garçons	84	13	0	97
	Filles	117	10	0	127
	Ensemble	201	23	0	224
Total	Garçons	1959	1344	2095	5398
	Filles	2444	2014	2240	6698
	Ensemble	4403	3358	4335	12096

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Par ailleurs, l'effectif des filles dépasse toujours celui des garçons, quelque soit le type d'établissement. En effet, les filles représentent 55,4% des enfants scolarisés dans le préscolaire. La répartition par département crédite Diourbel de 36,4% de l'effectif total devant Bambey (35,8%) et Mbacké (27,8%).

Tableau 4.8 : Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative en 2015 et 2016

Type d'établissement	Année	Diourbel	Mbacké	Bambey	Total
Case communautaire/ Garderie communautaire	2014/ 2015	1052	428	521	2001
	2015/ 2016	1648	350	468	2466
	Variation en %	56,7	-18,2	-10,2	23,2
Case des Tout Petits	2014/ 2015	815	653	1639	3107
	2015/ 2016	1154	664	2 313	4131
	Variation en %	41,6	1,7	41,1	33,0
Ecole maternelle	2014/ 2015	469	312	448	1229
	2015/ 2016	431	375	465	1271
	Variation en %	-8,1	20,2	3,8	3,4
Garderie d'enfants	2014/ 2015	913	2 077	785	3 775
	2015/ 2016	969	1 946	1089	4 004
	Variation en %	6,1	-6,3	38,7	6,1
Classe Préscolaire à l'élémentaire	2014/ 2015	240	32	0	272
	2015/ 2016	201	23	0	224
	Variation en %	-16,3	-28,1	0,0	-17,6
Total	2014/ 2015	3489	3502	3393	10384
	2015/ 2016	4403	3358	4335	12096
	Variation en %	26,2	-4,1	27,8	16,5

Source : Inspection d'académie de Diourbel

L'effectif régional des enfants scolarisés dans le préscolaire est passé de 10384 en 2015 à 12096 en 2016, soit une augmentation de 16,5%.

IV.1.4 Intensité de la préscolarisation

Le taux brut de préscolarisation mesure le niveau de participation des enfants dans le système éducatif. Ce taux représente le total des inscriptions dans le préscolaire, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population âgée de 3 à 5 ans. En ce sens, il permet de se faire une idée assez précise de l'importance de la préscolarisation dans les différents départements et globalement au sein de la région.

Entre 2015 et 2016, la hausse du Taux global Brut de Préscolarisation est très faible (7% à 7,8%). Au niveau des filles comme au niveau des garçons, le TBPS a augmenté de 0,8 point entre les deux périodes.

Tableau 4.9 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative en 2015 et 2016

Indicateurs	Années	TBPS Garçons	TBPS Filles	TBPS Global	Indice de parité
Diourbel	**2014 / 2015**	10,7	13,8	12,2	1,29
	2015 / 2016	14	19,1	16,4	1,36
	Variation en %	3,3	5,3	4,2	0,07
Bambey	**2014 / 2015**	8,3	10,9	9,6	1,32
	2015 / 2016	12,7	14,6	13,6	1,15
	Variation en %	4,4	3,7	4	-0,17
Mbacké	**2014 / 2015**	2,6	3,9	3,2	1,49
	2015 / 2016	2,7	4,3	3,5	1,64
	Variation en %	0,1	0,4	0,3	0,15
Total Région	**2014 / 2015**	5,9	8,2	7	1,4
	2015 / 2016	6,7	9	7,8	1,35
	Variation en %	0,8	0,8	0,8	-0,05

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Ce taux est plus élevé dans le département de Diourbel avec 16,4%, suivi de Bambey avec 13,6% et de Mbacké 3,5%. Selon le sexe, les filles sont plus scolarisées que les garçons, ceci étant valable, quel que soit la période et le département considéré. En effet, l'indice de parité qui se situe à 1,35 en 2016, témoigne des efforts fournis pour combler le gap concernant l'équité en matière de scolarisation dans le préscolaire.

IV.3 L'ELEMENTAIRE

IV.3.1 Introduction

L'enseignement élémentaire encore appelé enseignement primaire est un cycle basique du système éducatif. Il comprend six années d'études : le cours d'initiation (CI), le cours préparatoire (CP), le cours élémentaire première année (CE1), le cours élémentaire deuxième année (CE2), le cours moyen première année (CM1) et le cours moyen deuxième année (CM2). L'enseignement primaire vise la population potentielle formée des enfants de 6 à 11 ans. La fin de ce cycle primaire est sanctionnée par le certificat de fin d'études élémentaires (CFEE) dont l'obtention permet la transition vers le cycle moyen. L'analyse de la situation au primaire se fait ici au moyen d'un état des lieux en 2016.

IV.3.2 Les infrastructures

En 2016, le réseau élémentaire dans la région de Diourbel est composé de 626 écoles. Il demeure encore largement dominé par le public avec 509 écoles, soit 81,3% contre 117 écoles pour le privé (18,7%). Comparé à 2015, le nombre d'établissements de l'enseignement élémentaire a augmenté de 5% en 2016. Ces établissements sont plus présents dans les départements de Mbacké (38,5%) et Diourbel (33,1%) qu'à Bambey (28,4%).

Tableau 4.10 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut en 2015 et 2016

Circonscriptions administratives	2014 / 2015			2015/2016			Variation en %		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Diourbel	193	10	203	197	10	207	2,1	0,0	2,0
Mbacké	147	72	219	153	88	241	4,1	22,2	10,0
Bambey	155	19	174	159	19	178	2,6	0,0	2,3
Total Région	495	101	596	509	117	626	2,8	15,8	5,0

Source : Inspection d'académie de Diourbel

En 2016, le nombre de classes s'élève à 3 682 dont 80% sont du secteur public. On observe aussi la prépondérance du public dans tous les départements. La répartition par département indique que 37,3% de ces classes sont à Mbacké, 32,3% à Bambey et enfin 30,4% à Diourbel.

Tableau 4.11: Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par circonscription administrative en 2016

Circonscriptions administratives	Statut des établissements	Type de Groupe pédagogique			Total général
		Simple	double flux	multigrade	
Diourbel	Public	698	27	328	1 053
	Privé	52	0	14	66
	Total	750	27	342	1 119
Mbacké	Public	437	32	337	806
	Privé	467	0	102	569
	Total	904	32	439	1 375
Bambey	Public	754	53	266	1 073
	Privé	92	0	23	115
	Total	846	53	289	1 188
Total	Public	1 889	112	931	2 932
	Privé	611	0	139	750
	Total	2 500	112	1 070	3 682

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Notons aussi que la plupart de ces classes sont en flux unique ou simple (67,9%), en multigrades (29,1%) ou en double flux (3%).

IV.3.3 Le personnel

L'effectif du personnel dans l'élémentaire au niveau régional s'élève à 3 949 en 2016 contre 3 822 en 2015, soit une augmentation de 127 enseignants (3,3%). L'essentiel du personnel de l'enseignement élémentaire est employé par le public (77,9%). La répartition par département montre que 39,6% du personnel se trouvent à Mbacké contre 30,4% à Diourbel et 29,9% à Bambey.

Tableau 4.12 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative en 2015 et 2016

Circonscription administrative	Sexe	2014 / 2015			2015 / 2016			Variation en %		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Diourbel	Hommes	759	51	810	759	51	810	0	0	0
	Femmes	369	23	392	361	31	392	-2,2	34,8	0
	Ensemble	1128	74	1202	1120	82	1202	-0,7	10,8	0
Mbacké	Hommes	603	401	1004	607	490	1097	0,7	22,2	9,3
	Femmes	292	155	447	302	166	468	3,4	7,1	4,7
	Ensemble	895	556	1451	909	656	1565	1,6	18,0	7,9
Bambey	Hommes	761	98	859	764	100	864	0,4	2,0	0,6
	Femmes	273	37	310	282	36	318	3,3	-2,7	2,6
	Ensemble	1034	135	1169	1046	136	1182	1,2	0,7	1,1
Total Région	Hommes	2123	550	2673	2130	641	2771	0,3	16,5	3,7
	Femmes	934	215	1149	945	233	1178	1,2	8,4	2,5
	Ensemble	3057	765	3822	3075	874	3949	0,6	14,2	3,3

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Par ailleurs, la répartition par sexe indique qu'un peu plus de 7 membres du personnel sur 10 sont des hommes (70,2%) et un peu moins de 3 membres sur 10 des femmes (29,8%).

En 2016, le personnel enseignant permanent s'élève à 1 561 contre 1 488 en 2015 soit une hausse de 4,9%. Par contre, le personnel contractuel a vu ses effectifs diminuer avec 1 457 en 2016 contre 2 325 en 2015, soit une baisse de 37,3%. Pour les

volontaires, une légère augmentation est observée, passant de 9 en 2015 à 12 en 2016.

Tableau 4.13 : Evolution des effectifs du personnel enseignant des établissements d'enseignement élémentaires publics selon le statut, par circonscription administrative en 2015 et 2016

Circonscription administrative	Statut du personnel	2014 / 2015	2015 / 2016	Variation en %
Diourbel	Permanents	535	580	8,4
	contractuels	667	516	-22,6
	volontaires	0	1	
	Ensemble	1202	1097	-8,7
Mbacké	Permanents	494	516	4,5
	contractuels	956	380	-60,3
	volontaires	1	1	0,0
	Ensemble	1451	897	-38,2
Bambey	Permanents	459	465	1,3
	contractuels	702	561	-20,1
	volontaires	8	10	25,0
	Ensemble	1169	1036	-11,4
Total Région	Permanents	1488	1561	4,9
	contractuels	2325	1457	-37,3
	volontaires	9	12	33,3
	Ensemble	3822	3030	-20,7

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Les qualifications exigées des enseignants de l'élémentaire sont : une formation générale correspondant au niveau d'études du BAC (à partir de 2011) et une formation pédagogique d'un an débouchant sur l'obtention d'un Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP).

Tableau 4.14 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique en 2016

Diplôme académique	Effectif	%
Maîtrise et +	40	1,0
Licence	91	2,3
DEUG	72	1,8
BAC	2 012	51,0
BFEM	1 646	41,7
CFEE	21	0,5
Autre	6	0,2
Sans diplôme	61	1,5
Total	3949	100

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Ainsi, parmi le personnel enseignant du public, au moins les 51% possèdent le diplôme de bac, contre 41,7% titulaires du BFEM. Les titulaires d'un diplôme de premier et second cycles (DEUG2, Licence et Maîtrise/Master) représentent 5,1% des enseignants.

IV.3.4 Les effectifs

L'effectif total des élèves est de 152 186 dont 55,4% de filles. La part du privé s'établit à 35 774, soit seulement 23,5% des effectifs. La répartition par département montre que 41,8% des élèves se trouve à Mbacké, 30,8% à Bambey et 27,4% à Diourbel. Quel que soit le département considéré, l'effectif du public est supérieur à celui du privé.

Tableau 4.15 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Diourbel selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative en 2015 et 2016

Circonscription administrative	Statut	2014 / 2015			2015 / 2016			Variation en %		
		Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total
Diourbel	Public	17 613	19 771	37 384	18 479	20 894	39 373	4,9	5,7	5,3
	Privé	1 163	1 116	2 279	1 169	1 128	2 297	0,5	1,1	0,8
	Total	18 776	20 887	39 663	19 648	22 022	41 670	4,6	5,4	5,1
Mbacké	Public	14 089	18 995	33 084	15 117	20 574	35 691	7,3	8,3	7,9
	Privé	9 055	14 565	23 620	10 268	17 716	27 984	13,4	21,6	18,5
	Total	23 144	33 560	56 704	25 385	38 290	63 675	9,7	14,1	12,3
Bambey	Public	19 456	20 510	39 966	19 952	21 396	41 348	2,5	4,3	3,5
	Privé	2 892	2 470	5 362	2 918	2 575	5 493	0,9	4,3	2,4
	Total	22 348	22 980	45 328	22 870	23 971	46 841	2,3	4,3	3,3
Total Région	Public	51 158	59 276	110 434	53 548	62 864	116 412	4,7	6,1	5,4
	Privé	13 110	18 151	31 261	14 355	21 419	35 774	9,5	18,0	14,4
	Total	64 268	77 427	141 695	67 903	84 283	152 186	5,7	8,9	7,4

Source : Inspection d'académie de Diourbel

En 2016, au niveau de l'élémentaire, chaque enseignant a en charge en moyenne 39 élèves. L'examen par département crédite Mbacké de 41 élèves par enseignant, suivi de Bambey avec 40 élèves/enseignant et 35 élèves/enseignant pour Diourbel.

Tableau 4.16 : Evolution du nombre d'élèves de l'enseignement élémentaire par classe et du nombre d'élèves par enseignant selon le sexe, par circonscription administrative en 2015 et 2016

Circonscription administrative	2014/ 2015		2015/ 2016	
	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant
Diourbel	36	33	37	35
Mbacké	46	39	46	41
Bambey	38	39	39	40
Region	40	37	41	39

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Par ailleurs, le nombre moyen d'élèves par classe est assez élevé et s'affiche à 41 en 2016. De plus, c'est au niveau du département de Mbacké qu'il est plus élevé avec 46 élèves par classe, suivi de Bambey (39 élèves/classe) et de Diourbel (37 élèves/classe).

IV.3.5 Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire

L'accès à l'école élémentaire est mesuré à partir du taux brut d'admission ou d'accès (TBA) qui indique le nombre d'enfants nouvellement admis au CI, rapporté à la population ayant l'âge légal de fréquenter la première année de l'élémentaire. Ce taux a atteint 71,1% dans la région de Diourbel en 2016. Celui des filles (81,4%) est plus élevé que celui des garçons (61,6%) comme en témoigne d'ailleurs l'indice de parité qui est de 1,31.

Tableau 4.17 : Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe, par circonscription administrative en 2015 et 2016

Indicateurs	Années	TBA Garçons	TBA Filles	TBA Global	Indice de parité
Diourbel	2014 / 2015	87,7	111,7	99,1	1,2
	2015 / 2016	91,5	110,5	100,6	1,22
	Variation en %	3,8	-1,2	1,5	0,02
Mbacké	2014 / 2015	37,3	58,4	47,4	1,5
	2015 / 2016	39,9	64,1	51,5	1,6
	Variation en %	2,6	5,7	4,1	0,1
Bambey	2014/ 2015	92,5	100,3	96,3	1,1
	2015 / 2016	89	96,1	92,4	1,08
	Variation en %	-3,5	-4,2	-3,9	-0,02
Région	2014 / 2015	59,9	78,4	68,9	1,3

	2015 / 2016	61,6	81,4	71,1	1,31
	Variation en %	1,7	3	2,2	0,01

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Entre 2015 et 2016, au niveau de l'élémentaire, le Taux Brut de Scolarisation est passé de 54,1% à 56,2%, soit une hausse de 2,1 points. Pour les garçons, il est passé de 47,9% à 48,8%, soit une augmentation de 0,9 point. La même tendance est observée pour les filles où le TBS est passé de 60,6% à 64,1%, soit une hausse de 3,5 points. Il en est de même au niveau départemental avec des hausses de 2,6% à Bambey, 3,9% à Diourbel et 4,7% à Mbacké.

Il convient de noter qu'en 2016, le département de Diourbel (83%) enregistre le taux le plus élevé, suivi de Bambey (80,4%) et, de loin, par Mbacké (39,3%).

Tableau 4.18 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par circonscription administrative en 2015 et 2016

Indicateurs	Années	TBS Garçons	TBS Filles	TBS Global	Indice de parité
Diourbel	**2014 / 2015**	69,8	89,9	79,1	1,29
	2015/2016	75,2	91,5	83	1,22
	Variation en %	5,4	1,6	3,9	-0,07
Mbacké	**2014 / 2015**	26,6	43,7	34,6	1,64
	2015 / 2016	30,4	48,7	39,3	1,6
	Variation en %	3,8	5	4,7	-0,04
Bambey	**2014 / 2015**	73,5	82,5	77,8	1,12
	2015 / 2016	77,4	83,3	80,4	1,08
	Variation en %	3,9	0,8	2,6	-0,04
Région	**2014/ 2015**	47,9	60,6	54,1	1,27
	2015 / 2016	48,8	64,1	56,2	1,31
	Variation en %	0,9	3,5	2,1	0,04

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Selon le sexe, les effectifs des filles dépassent ceux des garçons dans tous les départements. L'indice de parité reste supérieur à 1 et passe de 1,27 en 2015 à 1,31 en 2016, traduisant ainsi les efforts fournis pour combler le gap concernant l'équité en matière de scolarisation dans l'élémentaire.

La scolarisation universelle telle que définie dans la nouvelle lettre de politique sectorielle vise l'achèvement du cycle élémentaire. Le Sénégal s'est fixé comme objectif à l'horizon 2020 l'atteinte d'un taux d'achèvement de 100% dans sa Lettre de Politique Sectorielle actualisée. Ce taux est calculé en rapportant les nouveaux inscrits au CM2 à la population âgée de 12 ans de la localité (Région, pays, etc.).

Tableau 4.19 : Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe, par circonscription administrative en 2014 -2015 et 2016

Indicateurs	Années	Diourbel	Mbacké	Bambey	Total Région
TAP Garçons	2014 / 2015	53,4	24,5	59,8	29,6
	2015/2016	55,3	24,0	54,4	28,4
	Variation en %	1,9	-0,5	-5,4	-1,2
TAP Filles	2014 / 2015	68,9	40,2	76,1	37,8
	2015/2016	74,5	44,3	74,9	40,0
	Variation en %	5,6	4,1	-1,2	2,2
TAP Global	2014 / 2015	60,7	31,8	67,5	33,7
	2015/2016	64,2	33,5	64,0	34,1
	Variation en %	3,5	1,7	-3,5	0,4

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Pour l'année scolaire 2015/2016, ce taux a atteint 34,1% contre 33,7% en 2015, soit une hausse de 0,4%. Cette hausse est imputable aux bonnes performances enregistrées dans les départements de Diourbel (3,5%) et Mbacké (1,7%), alors que Bambey affiche une baisse de 3,5%. Selon le sexe, on note également une hausse du taux aussi bien pour les garçons que pour les filles, mais l'écart demeure en faveur des filles (40% contre 28,4%).

Les départements de Diourbel et Bambey ont enregistré les taux les plus élevés avec respectivement 64,2% et 64%, alors que Mbacké, avec 33,5%, a le taux le plus faible.

IV.4 LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL

IV.4.1 Introduction

L'enseignement moyen constitue l'intermédiaire entre le primaire et le secondaire. Correspondant à quatre années d'études, il se termine avec l'obtention du Brevet de Fin d'Etudes Moyennes (BFEM). Les élèves de ce cycle sont généralement âgés de 12 à 15 ans. Tandis que l'enseignement secondaire est destiné à la population potentielle d'élèves de 16 à 18 ans et comprend trois années d'études. Il commence par la classe de seconde et finit par la terminale. Ce cycle est sanctionné par l'obtention du

baccalauréat. L'enseignement secondaire est scindé en général et technique. Cette section porte aussi bien sur l'enseignement moyen que sur le secondaire général en abordant les points suivants : la transition, les établissements, les effectifs, l'intensité, l'efficacité interne et la réussite au BFEM et au baccalauréat.

IV.4.2 Les infrastructures

Le nombre d'établissements au niveau de l'enseignement moyen s'élève à 54 en 2016, dont 44 publics et 10 privés. Le cycle moyen compte également 792 groupes pédagogiques, dont 38% sont dans le département de Bambey, 32% à Diourbel et 30% à Mbacké. On constate également que 38,9% des établissements du moyen sont dans le département de Bambey, alors que les départements de Diourbel et Mbacké en disposent respectivement de 31,5% et 29,6%.

Tableau 4.20 : Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par circonscription administrative en 2015 et 2016

Cycle	Année scolaire	Statut	Diourbel	Mbacké	Bambey	Total Région
Moyen	2014/ 2015	Public	15	14	15	44
		Privé	1	2	7	10
		Total	16	16	22	54
		Nb. GP	239	234	333	806
	2015 / 2016	Public	16	14	14	44
		Privé	1	2	7	10
		Total	17	16	21	54
		Nb. GP	253	239	300	792
	Variation en %	Public	6,67	0,00	-6,67	0,00
		Privé	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total	6,25	0,00	-4,55	0,00
		Nb. GP	5,86	2,14	-9,91	-1,74
Secondaire	2014/ 2015	Public	2	3	6	11
		Privé	8	10	4	22
		Total	10	13	10	33
		Nb. GP	91	99	108	298
	2015 / 2016	Public	2	3	8	13
		Privé	9	10	4	23
		Total	11	13	12	36
		Nb. GP	292	113	127	532
		Public	0	0	33	18

	Variation en %	Privé	13	0	0	5
		Total	10	0	20	9
		Nb. GP	221	14	18	79

Source : Inspection d'académie de Diourbel

En 2016, le nombre de structures accueillant l'enseignement secondaire est de 36 établissements et 532 groupes pédagogiques. Selon le département, on remarque que 36,1% des établissements secondaires se trouvent dans le département de Mbacké, contre 33,3% à Bambey et 30,5% à Diourbel.

IV.4.3 Le personnel

En 2016, le nombre d'enseignants dans le moyen s'élève à 977 contre 970 en 2015, soit une hausse de 1%. La répartition par département indique que 38,7% exercent à Diourbel, 31,2% à Bambey et 30% à Mbacké. Pour le secondaire, on dénombre 322 enseignants dont les 40% se trouvent à Diourbel, 37,6% Bambey et 22,4% à Mbacké.

Tableau 4.21 : Evolution du nombre d'enseignants du moyen secondaire général selon le statut des établissements, par circonscription administrative en 2015 et 2016

Cycle	Circonscription administrative	2014/ 2015			2015/ 2016			Variation en %		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Moyen	Diourbel	332	15	347	359	19	378	8,1	26,7	8,9
	Mbacké	254	20	274	273	21	294	7,5	5,0	7,3
	Bambey	311	38	349	259	46	305	-16,7	21,1	-12,6
	Total Région	897	73	970	891	86	977	-0,7	17,8	0,7
Secondaire	Diourbel	84	0	84	129	0	129	53,6	-	53,6
	Mbacké	64	0	64	72	0	72	12,5	-	12,5
	Bambey	117	0	117	121	0	121	3,4	-	3,4
	Total Région	265	0	265	322	0	322	21,5	-	21,5
Moyen et Secondaire	Diourbel	46	83	129		153	153	-100,0	84,3	18,6
	Mbacké	69	110	179	78	122	200	13,0	10,9	11,7
	Bambey	152	67	219	237	43	280	55,9	-35,8	27,9
	Total Région	267	260	527	315	318	633	18,0	22,3	20,1

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Notons aussi que 23% des enseignants du moyen secondaire général ont la maitrise, 26% la licence, 13% le DEUG, 34% le BAC et 4% le BFEM comme diplôme académique.

Tableau 4.22 : Répartition des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général selon le diplôme académique et le sexe en 2016

Diplôme académique	Moyen				Secondaire				Moyen et Secondaire			
	Hommes	Femmes	Ensemble	%	Hommes	Femmes	Ensemble	%	Hommes	Femmes	Ensemble	%
Maîtrise et +	52	9	61	6	157	27	184	57	128	16	144	23
Licence	147	23	170	17	93	28	121	38	151	16	167	26
DEUG	87	21	108	11	6		6	2	74	9	83	13
BAC	452	134	586	60	6	1	7	2	171	44	215	34
BFEM	47	5	52	5	4		4	1	22	2	24	4
Total	785	192	977	100	266	56	322	100	546	87	633	100

Source : Inspection d'académie de Diourbel

IV.4.4 Les effectifs

En 2016, l'effectif total des élèves dans le moyen s'élève à 42152 dont 53,8% de filles et 85% de ces effectifs se trouvent dans le public. Au niveau du secondaire, le nombre d'élèves s'établit 17280 dont 47,5% de filles et 70,8% sont dans le public.

Tableau 4.23 : Evolution et répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par circonscription administrative en 2015 et 2016

Circonscription administrative	Statut	Cycle moyen				Cycle secondaire			
		Filles	Garçons	total	%	Filles	Garçons	total	%
Diourbel									
2014 /2015	Public	6854	6241	13095	93	1662	2220	3882	80
	Privé	449	530	979	7	495	476	971	20
	Total	7303	6771	14074	100	2157	2696	4853	100
2015/ 2016	Public	6184	5528	11712	90	1902	2324	4226	74
	Privé	590	695	1285	10	752	727	1479	26
	Total	6774	6223	12997	100	2654	3051	5705	100
Variation en %	Public	-9,8	-11,4	-10,6		14	5	9	
	Privé	31,4	31,1	31,3		52	53	52	
	Total	-7,2	-8,1	-7,7		23	13	18	

Mbacké									
2014 /2015	**Public**	5547	4172	9719	75,7	1495	1738	3233	59
	Privé	1743	1382	3125	24,3	1158	1119	2277	41
	Total	7290	5554	12844	100,0	2653	2857	5510	100
2015/ 2016	**Public**	5518	4293	9811	75	1750	1878	3628	56
	Privé	1901	1452	3353	25	1459	1440	2899	44
	Total	7419	5745	13164	100	3209	3318	6527	100
Variation en %	**Public**	-1	3	1		17	8	12	
	Privé	9	5	7		26	29	27	
	Total	2	3	2		21	16	18	
Bambey									
2014 /2015	**Public**	7889	7055	14944	92	1772	2136	3908	87
	Privé	544	781	1325	8	287	301	588	13
	Total	8433	7836	16269	100	2059	2437	4496	100
2015/ 2016	**Public**	7687	6664	14351	90	2022	2354	4376	87
	Privé	789	851	1640	10	316	356	672	13
	Total	8476	7515	15991	100	2338	2710	5048	100
Variation en %	**Public**	-3	-6	-4		14	10	12	
	Privé	45	9	24		10	18	14	
	Total	1	-4	-2		14	11	12	
Région									
2014 /2015	**Public**	20290	17468	37758	87	4929	6094	11023	74
	Privé	2736	2693	5429	13	1940	1896	3836	26
	Total	23026	20161	43187	100	6869	7990	14859	100
2015/ 2016	**Public**	19389	16485	35874	85	5674	6556	12230	71
	Privé	3280	2998	6278	15	2527	2523	5050	29
	Total	22669	19483	42152	100	8201	9079	17280	100
Variation en %	**Public**	-4	-6	-5		15	8	11	
	Privé	20	11	16		30	33	32	
	Total	-2	-3	-2		19	14	16	

Source : Inspection d'académie de Diourbel

L'examen par département révèle, au niveau du moyen, que le département de Bambey a l'effectif le plus élevé avec 15991 élèves, suivi de Mbacké avec 13164 élèves et Diourbel avec 12997 élèves. Dans le secondaire, l'effectif le plus élevé est observé

au niveau du département de Mbacké (6527 élèves) suivi de Diourbel (5705 élèves) et de Bambey (5048 élèves).

Tableau 4.24 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrative en 2016

Circonscription administrative	Niveau	Public			Privé			Total		
		Filles	Garçons	total	Filles	Garçons	total	Filles	Garçons	total
Diourbel										
Séries littéraires	Seconde	487	533	1020	162	129	291	649	662	1311
	Première	268	337	605	135	132	267	403	469	872
	Terminale	343	414	757	282	215	497	625	629	1254
Séries scientifiques	Seconde	282	300	582	22	53	75	304	353	657
	Première	418	526	944	16	21	37	434	547	981
	Terminale	104	214	318	135	177	312	239	391	630
Mbacké										
Séries littéraires	Seconde	574	513	1087	319	285	604	893	798	1691
	Première	414	428	842	331	384	715	745	812	1557
	Terminale	306	262	568	630	574	1204	936	836	1772
Séries scientifiques	Seconde	241	336	577	38	38	76	279	374	653
	Première	114	183	297	70	64	134	184	247	431
	Terminale	101	156	257	71	95	166	172	251	423
Bambey										
Séries littéraires	Seconde	557	605	1162	46	61	107	603	666	1269
	Première	443	416	859	80	73	153	523	489	1012
	Terminale	436	447	883	140	143	283	576	590	1166
Séries scientifiques	Seconde	268	340	608	1	5	6	269	345	614
	Première	164	282	446	17	11	28	181	293	474
	Terminale	154	264	418	32	63	95	186	327	513
Total Région										
Séries littéraires	Seconde	1618	1651	3269	527	475	1002	2145	2126	4271
	Première	1125	1181	2306	546	589	1135	1671	1770	3441
	Terminale	1085	1123	2208	1052	932	1984	2137	2055	4192
Séries scientifiques	Seconde	791	976	1767	61	96	157	852	1072	1924
	Première	696	991	1687	103	96	199	799	1087	1886
	Terminale	359	634	993	238	335	573	597	969	1566

Source : Inspection d'académie de Diourbel

En 2016, on peut dénombrer dans le secondaire (privé et public confondu) 15714 élèves (dont 38% de filles) faisant les séries littéraires contre 5376 (dont 41,8% de filles) en séries scientifiques.

IV.4.5 Intensité de fréquentation scolaire et performances du moyen et du secondaire

Entre 2015 et 2016, au niveau du moyen, le Taux Brut de Scolarisation est passé de 29,8% à 28.1%soit une baisse de 1,7 point de pourcentage. Pour les garçons, il est passé de 25,8% à 27,8%, soit une diminution de 2 points. La même tendance est observée pour les filles où le TBS est passé de 30,50% à 31,90%, soit une baisse de 1,4 point. L'indice de parité reste toujours en faveur des filles et s'établit à 1,15.

Tableau 4.25 : Evolution des TBS et de l'Indice de parité du moyen et du secondaire selon le sexe, par circonscription administrative en 2014, 2015 et 2016

Circonscription administrative	Cycle	Années	TBS Garçons	TBS Filles	TBS Global	Indice de parité
Diourbel	Moyen	2014	42,50	54,80	48,10	1,29
		2015	43,00	56,10	48,90	1,31
		2016	42,80	53,60	47,70	1,25
		Variation en %	-0,20	-2,50	-1,20	
	Secondaire	2014	24,60	20,30	22,50	0,82
		2015	28,40	23,40	26,00	0,83
		2016	30,00	28,10	29,10	0,94
		Variation en %	1,60	4,70	3,10	
Mbacké	Moyen	2014	11,40	14,40	12,90	1,27
		2015	11,40	15,20	13,30	1,33
		2016	12,80	16,00	14,50	1,25
		Variation en %	1,40	0,80	1,20	
	Secondaire	2014	10,10	7,90	8,90	0,78
		2015	10,80	8,60	9,60	0,8
		2016	11,80	10,30	11,00	0,87
		Variation en %	1,00	1,70	1,40	
Bambey	Moyen	2014	44,40	51,70	47,90	1,16
		2015	45,00	52,80	48,80	1,17
		2016	46,80	54,60	50,60	1,17
		Variation en %	1,80	1,80	1,80	
	Secondaire	2014	23,80	20,90	22,40	0,88
		2015	24,70	22,00	23,40	0,89
		2016	25,50	24,20	24,90	0,95
		Variation en %	0,80	2,20	1,50	
Total Région	Moyen	2014	24,30	29,00	26,60	1,19
		2015	27,80	31,90	29,80	1,15

		2016	25,80	30,50	28,10	1,15
		Variation en %	-2,00	-1,40	-1,70	
	Secondaire	**2014**	16,10	12,70	14,30	0,79
		2015	16,90	14,00	15,40	0,83
		2016	18,50	16,30	17,40	0,96
		Variation en %	1,60	2,30	2,00	

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Par contre, au niveau du secondaire, on note une augmentation du Taux global Brut de Scolarisation qui est passé de 15,40% en 2015 à 17,40% en 2016, soit une hausse de 2 points. La même tendance est observée aussi bien pour les filles que pour les garçons pour lesquels, le TBS global est passé respectivement de 16,30% à 14,00% et de 18,50% à 16,90%. Par ailleurs l'indice de parité est en faveur des garçons et s'élève à 0,96.

Tableau 4.26 : Evolution du nombre d'admis au BFEM et au BAC selon le sexe, par circonscription administrative2015-2016

Circonscription administrative	Sexe	BFEM			BAC		
		2014 / 2015	2015 / 2016	Variation en %	2014 / 2015	2015 / 2016	Variation en %
Diourbel	**Garçons**	839	824	-1,8	421	-	-100
	Filles	752	790	5,1	302	-	-100
	Ensemble	1591	1614	1,4	723	1020	41
Mbacké	**Garçons**	651	733	12,6	478	-	-100
	Filles	698	836	19,8	268	-	-100
	Ensemble	1349	1569	16,3	746	1109	49
Bambey	**Garçons**	790	916	15,9	473	-	-100
	Filles	715	955	33,6	310	-	-100
	Ensemble	1505	1871	24,3	783	861	10
Total Région	**Garçons**	2280	2473	8,5	473	-	-100
	Filles	2165	2581	19,2	310	-	-100
	Ensemble	4445	5054	13,7	783	2990	282

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Cette année, la région compte 5054 admis au BFEM et 2990 admis au Bac. Par rapport à l'année 2015, le nombre d'admis au BFEM a augmenté de 13,7% et les nouveaux bacheliers ont plus que doublé.

IV.5 L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le nombre d'apprenants de la FPT, rapporté à 100 000 habitants, est de 30,6% en 2014. La cible de 31,5% est presque atteinte. En 2015, l'objectif pour cet indicateur est de 32,2%.

Dans le cadre de l'apprentissage rénové, les réalisations de 108 apprenants enrôlés dans le dispositif sont aussi en deçà des prévisions de 200 pour 2014. La prévision de cet indicateur pour 2015 est de 300, mais les statistiques ne sont pas encore disponibles.

Le taux de réussite au Bac Technique est passé de 48,10% en 2014 à 41,10% en 2015, soit une baisse de 7 points sur la période. Pour les autres examens professionnels, le CAP a enregistré un taux de réussite de 82,6% en 2015 contre 79,10% en 2014, d'où un gain de 3,5 points. Le taux de réussite au BEP (64,60%) enregistre, quant à lui, un écart positif de 19,3 points par rapport à la cible (45,3%).

Tableau 4.27 : Situation des indicateurs cibles dans l'ETFP en 2014 et 2015

Indicateurs	2014	2015
Nbre d'apprenants de la FPT/100 000 habitants	30,60	nd
Effectifs d'apprenants enrôlés dans le dispositif de l'apprentissage rénové	108	nd
Taux de réussite au Bac Technique	48,10	41,10
Taux de réussite au CAP	79,10	82,60
Taux de réussite au BEP	64,60	-

Source : BGPSE/IA Diourbel

IV.6 L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

IV.6.1 Introduction

L'enseignement supérieur est assuré au niveau des universités, des centres universitaires régionaux et des écoles supérieures de formation. Il existe également dans l'enseignement supérieur des instituts supérieurs de formation. L'accès à l'enseignement supérieur est possible avec l'obtention du baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent. Cette partie ne traitera que les informations concernant l'université de Bambey créée depuis 2009 et qui est l'héritière du Centre Universitaire Régional

(CUR) de Bambey, dont la création remonte en 2004 (cf. décret 2004-916 portant « création et organisation d'un CUR à Bambey»), même si les enseignements n'y auront finalement démarré qu'en 2007.

IV.6.2 Les Infrastructures

En 2016, l'université de Bambey est l'unique université présente au sein de la région de Diourbel.

IV.6.3 Le personnel enseignant

L'effectif du personnel est passé de 65 en 2014 à 67 en 2015, soit une variation positive de 3%.

IV.6.4 Le Personnel enseignant et effectif des étudiants

L'effectif du personnel enseignant est passé de 65 en 2014 à 67 en 2015, soit une variation positive de 3%. En ce qui concerne l'effectif des étudiants, il est passé de 2808 en 2015 à 3109 en 2016, soit un accroissement de 10,7%. En 2016, La répartition par sexe a indiqué qu'un peu plus de 6 étudiants sur 10 sont des hommes (65%).

Tableau 4.29 : Répartition et évolution du nombre d'étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur selon le type et le statut

Type établissement	statut	2014/2015			2015/2016			variation en %		
		H	F	T	H	F	T	H	F	T
Université	Public	1806	1002	2808	2021	1088	3109	11,90	8,58	10,72
	Privé	0	0	0	0	0	0	-	-	-
	Total	1806	1002	2808	2021	1088	3109	11,90	8,58	10,72
Total	Public	1806	1002	2808	2021	1088	3109	11,90	8,58	10,72
	Privé	0	0	0	0	0	0			
	Total	1806	1002	2808	2021	1088	3109	11,90	8,58	10,72

Source : Université Alioune Diop de Bambey

Les étudiants sont répartis au niveau du Centre de ressources de Dakar et des trois (03) Unités de Formation et de Recherche (UFR) que sont : l'UFR santé et développement durable (SDD), l'UFR économie, management et ingénierie juridique

(ECOMIJ), l'UFR science appliquée et technologie de l'information et de la communication (SATIC).

Tableau 4.30 : Répartition et évolution des effectifs d'étudiants de l'Université Bambey selon la faculté (ou UFR) et le sexe en 2014 et 2015

Faculté	2014/2015			2015/2016			Variation en %		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
UFR Santé et Développement Durable (SDD)	234	274	508	222	241	463	-5,13	-12,04	-8,86
UFR Economie, Management et Ingénierie Juridique	708	455	1163	809	531	1340	14,27	16,70	15,22
UFR SATIC	816	221	1037	904	252	1156	10,78	14,03	11,48
Autres unités de formation (Centre de Ressources de Dakar)	48	52	100	86	64	150	79,17	23,08	50,00
TOTAL	1806	1002	2808	2021	1088	3109	11,90	8,58	10,72

Source : Université Alioune Diop de Bambey

En 2016, la répartition des étudiants par UFR indique que 43% sont inscrits à l'UFR Economie, Management et Ingénierie Juridique (ECOMIJ), 37% à l'UFR (SATIC), 15% à l'UFR (SDD) et 5% au Centre de ressources de Dakar.

IV.7 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IV.7.1 Atouts et potentialités

1. Dans le préscolaire

- l'effectif des filles dépasse toujours celui des garçons. Depuis 2005, le taux de présence des filles tourne autour 55% (55,4% en 2016) ;
- Diversité des structures d'accueil de la petite enfance.

2. Dans l'élémentaire

- Depuis 2008, le taux brut de scolarisation (TBS) présente une tendance à la hausse. Entre 2015 et 2016, le Taux Brut de Scolarisation est passé de 54,1% à 56,2%, soit une hausse de 2,1 points ;

- la répartition par sexe indique une prédominance de l'effectif des filles (152 186 dont 55,4% de filles en 2016) observée depuis 2008, conséquence de la politique de maintien des filles à l'école152 186 dont 55,4% de filles.

3. Dans le moyen

- En 2016, la région compte 5054 admis au BFEM. Par rapport à l'année 2015, le nombre d'admis au BFEM a augmenté de 13,7% ;
- l'indice de parité, par rapport au TBS, reste toujours en faveur des filles et s'établit à 1,15.

4. Dans le secondaire

- la tendance haussière des effectifs, passant de 14 859 en 2015 à 17280 soit une hausse de 16% ;
- Par contre, au niveau du secondaire, on note une augmentation du Taux global Brut de Scolarisation qui est passé de 15,40% en 2015 à 17,40% en 2016, soit une hausse de 2% ;
- Les admis au BAC ont plus que doublé par rapport à 2015.

5. Dans l'enseignement technique et la formation professionnelle

- Diversification des filières : Les filières qui y sont enseignées sont la fabrication mécanique (T1), l'électronique et l'électrotechnique (T2), les sciences et techniques (S3), un BEP option électrotechnique et les techniques quantitatives de gestion (G).

6. Dans l'enseignement supérieur

- En 5 ans d'existence, l'université de Bambey a des effets incontestables sur son environnement.

IV.7.2 Contraintes

1. Dans le préscolaire

Les difficultés de l'enseignement préscolaire sont principalement :

- Retard dans la construction des cases des tout-petits qui explique le nombre important d'abris provisoires ;
- vétusté des équipements des écoles maternelles et les locaux inadaptés ;
- faible implication dans la formation des personnels de la petite enfance ; conséquence : manque de maitrise de la situation de la formation de ce personnel.

2. Dans l'élémentaire

a) Pour l'atteinte des objectifs du TBS, les difficultés se présentent ainsi :

- absence d'un dispositif pour enrôler la population scolarisable de Touba et réinsérer les enfants déscolarisés par la migration ;
- absence d'un dispositif holistique de maintien des enfants en difficulté et d'amélioration des rendements internes.

b) Pour le trilinguisme, nous notons ceci :

- déficit en personnel notamment pour prendre en charge le français, l'arabe et les mathématiques.

c) Pour les écoles franco arabes (EFA), les difficultés sont :

- Beaucoup d'écoles franco arabes souffrent de conditions de travail ;
- Absence de manuels adaptés, d'outils didactiques pour accompagner le programme enseigné même si le curriculum est élaboré.

d) Pour l'éducation religieuse, les difficultés se résument ainsi :

- absence d'un dispositif de suivi au niveau national ;
- Insuffisance du personnel en langue arabe.

e) Pour l'environnement scolaire, elles ont trait à :

- une insuffisance de l'entretien préventif (infrastructures, mobilier, manuels, équipement).

f) Pour les projets, les difficultés sont :

- manque de suivi pour vérifier la fonctionnalité du projet et son impact ;

- Insuffisance de la mobilisation communautaire autour du projet.

3. Dans le moyen

Les difficultés sont :

- Rendements internes et externes encore faibles (taux de redoublement, taux d'abandon, résultats au BFEM).

4. Dans le secondaire

- Rendements internes et externes encore faibles (taux de redoublement, taux d'abandon, résultats au BAC) ;
- Capacités d'accueil du secondaire limitées (le nombre de collèges augmente rapidement alors que le nombre de lycées stagne).

5. Dans l'enseignement technique et la formation professionnelle

- La région ne dispose que d'un seul établissement d'enseignement technique. C'est le lycée technique Ahmadou Bamba (LTAB) situé à l'entrée de la ville de Diourbel.

6. Dans l'enseignement supérieur

- Insuffisances d'infrastructures et de capacités d'accueil ;
- Manque de ressources humaines ;
- Faiblesse du budget et de dépenses à caractère pédagogique ;
- Difficultés d'insertion des étudiants diplômés.

IV.7.3 Perspectives

1) Dans le préscolaire

- Encourager la création d'écoles maternelles ;
- Encourager la construction de cases des tout petits.

2) Dans l'élémentaire

a) Pour le développement du réseau et du TBS en 2016 :

- Le renforcement du modèle classique en mettant le focus sur les EFA de Mbacké ;
- La poursuite de la campagne de recrutement au CI pour atteindre l'objectif planifié ;
- L'ouverture d'écoles franco arabes publiques ou privées.

b) Pour l'amélioration de la qualité :

✓ **Le curriculum :**

- Renforcer la formation des directeurs et enseignants expérimentateurs ;
- Assurer la mise à niveau de tous les inspecteurs pour un suivi global, harmonisé de l'implantation.

✓ **Le Quantum horaire :**

- Tenir avec l'ensemble des acteurs concernés (élèves, parents, partenaires sociaux) des réunions d'appropriation et d'application de l'accord entre gouvernement et syndicats pour une année scolaire apaisée et un quantum préservé.

c) Pour les EFA publiques :

- Améliorer l'environnement et les conditions de travail ;
- Prévoir la création d'un lycée franco arabe dans chaque département.

d) Pour le trilinguisme et formation professionnelle dans les daaras :

- Renforcer le suivi des structures déconcentrées ;
- Mettre l'accent sur le renforcement de capacités des maîtres coraniques, des volontaires de daaras francisant et des Serigne daara en gestion ;
- Réfléchir à un dispositif d'accompagnement à l'insertion des talibés à l'image du FORPROFEM dans l'ETFP.

e) Pour les langues nationales :

- Le retour de l'alphabétisation dans l'éducation est une opportunité de relance de ce programme.

1. Dans le moyen

- Renforcer la formation des professeurs, des surveillants et des chefs d'établissement avec l'appui des partenaires techniques et financiers ;
- Mettre en place, comme à l'élémentaire, un dispositif d'amélioration des mesure pédagogique préventive curative, mesure communicationnelle.

2. Dans le secondaire

- Construction de nouveaux lycées.

3. Dans l'enseignement technique et la formation professionnelle

- FORPROFEM : amélioration de l'insertion des jeunes sortants des centres de formation professionnelles.

6. Dans l'enseignement supérieur

- Accélérer le processus de reconnaissance des diplômés en santé communautaire notamment pour leur statut et leur intégration dans la fonction publique.

CHAPITRE V – SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE

INTRODUCTION

L'importance du sous-secteur de la santé n'est plus à démontrer. En effet, le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 2009-2018) repose sur une vision d'un Sénégal où tous les individus, tous les ménages et toutes les collectivités bénéficient d'un accès universel à des services de santé promotionnels, préventifs et curatifs de qualité, sans aucune forme d'exclusion.

Cependant, la priorité est accordée à la prévention, option politique majeure qui trouve son fondement dans l'ancrage de la politique de santé du Sénégal aux Soins de Santé Primaires. Ce plan est certes orienté vers la réalisation des OMD santé. Mais un accent particulier sera mis sur l'amélioration de la gestion du secteur dans un cadre multisectoriel, afin de mieux prendre en charge les déterminants de la santé et réduire les inégalités. C'est ainsi que les objectifs du PNDS 2009-2018 sont au nombre de quatre : (i) Réduire le fardeau de la morbidité et de la mortalité maternelles et infanto juvéniles, (ii) Accroître les performances du secteur en matière de prévention et de lutte contre la maladie, (iii) Renforcer durablement le système de santé, (iv) Améliorer la gouvernance du secteur de la santé.

Au niveau régional, les structures clés de gestion de la santé sont regroupées autour de la région médicale et comprennent la Brigade Régionale d'hygiène, les hôpitaux, les Districts sanitaires et la Pharmacie régionale d'Approvisionnement.

Dans ce chapitre, les données sur les infrastructures sanitaires, le personnel de santé ainsi que le bilan des programmes en 2016 seront analysées. Quant à l'hygiène publique, elle sera axée aux différentes activités effectuées dans ce domaine en 2016, notamment les visites domiciliaires et des ERP, les relevés d'infractions et les mesures préventives. Nous évoquerons pour terminer les atouts, contraintes et perspectives des deux sous-secteurs.

V.1 SANTE

Les objectifs du PNDS 2009-2018 sont au nombre de quatre : (i) Réduire le fardeau de la morbidité et de la mortalité maternelles et infanto juvéniles, (ii) Accroître les performances du secteur en matière de prévention et de lutte contre la maladie, (iii) Renforcer durablement le système de santé, (iv) Améliorer la gouvernance du secteur de la santé.

V.1.1 Les infrastructures de santé

Depuis l'année 2005, le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale a élaboré un nouvel outil de planification et de régulation de l'offre de soins : La carte sanitaire. Elle repose sur une approche globale qui tend à organiser d'une manière rationnelle, participative et équitable, l'offre de soins sur l'ensemble du territoire national.

Tableau 5.1 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par circonscription administrative en 2015 et 2016

Type de Structure de santé	Année	Dép. Diourbel	Dép. Bambey	Dép. Mbacké	Touba	Région
Hôpital	2015	1	0	0	2	3
	2016	1	0	0	2	3
	Variation en %	0	0	0	0	0
Centre de santé	2015	1	1	1	2	5
	2016	1	1	1	2	5
	Variation en %	0	0	0	0	0
Poste de santé complet	2015	20	25	22	25	92
	2016	22	26	22	25	95
	Variation en %	10,0	4,0	0,0	0,0	3,3
Poste de santé sans maternité	2015	3	1	3	2	9
	2016	1	0	1	2	4
	Variation en %	-66,7	-100,0	-66,7	0,0	-55,6
Maternité isolée	2015	2	0			2
	2016	2	0			2
	Variation en %	0				0
Case de santé	2015	23	52	34	6	115
	2016	23	47	33	6	109

	Variation en %	0	-9,6	-2,9	0,0	-5,2
Total	**2015**	50	79	60	37	226
	2016	50	74	57	37	218
	Variation en %	0,0	-6,3	-5,0	0,0	-3,5

Source : Région Médicale Diourbel

En 2016, la carte sanitaire de la région de Diourbel comprend : 03 hôpitaux, 05 centres de santé, 99 postes de santé (dont 04 sans maternité), 02 maternités isolées et 109 cases de santé.

Par rapport à la population régionale qui ressort à 1 641 350 habitants en 2016, ces infrastructures donnent les ratios suivants :

- 1 hôpital pour 547 116 habitants ;
- 1 centre de santé pour 328 270 habitants ;
- 1 poste de santé pour 16 579 habitants.

Tableau 5.2 : Liste des EPSNH1 rattachés selon les domaines techniques de compétences en 2016

EPSNH	Spécialités
Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS)	Produits sanguins et dérivés
Centre National d'Appareillage orthopédique (CNAO)	Kinésithérapie et Appareillage orthopédique
Centre Talibou Dabo (CTD)	Education et réadaptation enfants handicapés
Service d'Assistance Médicale d'Urgence (SAMU National)	Régulation appels d'urgences et orientations transports sanitaires
Pharmacie Régionale d'Approvisionnement (PRA)	Médicaments et produits essentiels
Centre Anti Poison (CAP)	Surveillance et utilisation des produits toxiques
Centre de traitement des Infections Sexuellement Transmissibles (IST)	
Bureau Régional de l'Education et de l'Information pour la Santé (BREIPS)	IEC, sensibilisation
Brigade régionale d'Hygiène	Surveillance, contrôle, répression et IEC en matière d'hygiène
Centre de formation en santé	Formation continue en santé

Source : Région Médicale Diourbel

En 2016, dans le domaine des infrastructures sanitaires privées, la région compte 02 cliniques, 03 postes de santé (dont 01 poste connu et 02 postes d'entreprise), 09 cabinets (dont 02 spécialistes et 07 généralistes) et 27 centres de soins infirmiers.

[1] EPSNH = Etablissement Public de Santé Non Hospitalier

Tableau 5.3 : Répartition des structures sanitaires privées selon le type, par département en 2015 et 2016

Structures sanitaires privées	Année	Dép. Diourbel	Dép. Bambey	Dép. Mbacké	Région
Hôpital	2015				0
	2016				0
	Variation en %				
Clinique	2015			2	2
	2016			2	2
	Variation en %			0	0
Poste de santé connu	2015			1	1
	2016			1	1
	Variation en %			0	0
Cabinet de spécialiste connu	2015			2	2
	2016			2	2
	Variation en %			0	0
Cabinet de généraliste connu	2015	2		5	7
	2016	2		5	7
	Variation en %	0		0	0
Poste de santé d'entreprise	2015	1	1		2
	2016	1	1		2
	Variation en %	0	0		0
Centre de soins infirmiers	2015	5	2	20	27
	2016	5	2	20	27
	Variation en %				
Total	2015	8	3	30	41
	2016	8	4	30	42
	Variation en %	0,0	33,3	0	2,4
Officine de Pharmacie	2015				54
	2016	11	7	36	54
	Variation en %				

Sources : Région Médicale Diourbel

Par ailleurs, 54 officines de pharmacie sont dénombrées dans la région en 2015 et 2016.

Tableau 5.4 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations en 2015 et 2016

Indicateurs	2015	2016	Normes OMS
Nombre d'habitants par poste de santé	15452	16579	1/10000 hbts
Nombre d'habitants par centre de santé	318319	328270	1/50000 hbts
Nombre d'habitants par hôpital	530531	547116	1/150000 hbts
Nombre d'habitants par cabinet médical privé	176843	182372	nd
Nombre d'habitants par clinique privée	795796	820675	nd

Source : Région Médicale Diourbel. NB : Pop 2015 = 1591593 hbts et Pop 2016 = 1641350 hbts

Les résultats de la région en matière de couverture sanitaire montrent que, malgré les efforts fournis par l'Etat ces dernières années dans la construction d'infrastructures sanitaires, on est encore loin des normes de l'OMS selon lesquelles, il faut 01 hôpital pour 150.000 habitants, 01 centre de santé pour 50.000 habitants et 01 poste de santé pour 10.000 habitants. A l'image des infrastructures sanitaires publiques, la couverture des structures sanitaires privées est très faible au niveau régional.

V.1.2 Le personnel de santé

L'effectif du personnel de santé de la région de Diourbel se chiffre à 2420 en 2016 contre 2204 en 2015, soit un accroissement de 9,8%. Cet effectif est largement dominé par le secteur public qui enrégistre 93,5% du personnel de santé contre 6,5% pour le privé. Selon la répartition par statut, il est essentiellement composé d'ASC (13,3%), de matrones (11,7%), d'infirmiers et assimilés (11,3%), de sages-femmes (7,8%) et d'autres catégories non définies (25,9%). Certains corps de métiers sont un peu rares, c'est le cas des chauffeurs (3,5%), des médecins (3,3%), des techniciens supérieurs (2,4%), et des secrétaires (2%). Le reste du personnel est très faiblement représenté.

Tableau 5.5 : Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnel, le type de structure et le statut, par circonscription administrative en 2016

Personnel	Région Médicale	PRA	BRH	CNF TMH	Hôpitaux	Dist Bambey			Dist Diourbel			Dist Mbacke			Dist Touba			Région		
						public	privé	total	public	privé	total	public	privé	total	pu	prive	Total	public	privé	Total
Administrateur					9	0	0	0	0		0							2		11
Médecin	2				57	2	1	3	2	5	7	2	1	3	4	5	9	69	12	81
Dont Médecin généraliste					33	1	0	1	1	4	5	1	1	2	3	3	6	39	8	47
Dont Médecin spécialiste	2				24	1	1	2	1	1	2	1	0	1	1	2	3	30	4	34
Pharmacien		1			2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	3	0	3
Pharmacien-Biologiste					4	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	1	2	6	1	7
Chirurgien					6	0	1	1	0	0	0	0		0	0		0	6	1	7
Chirurgien-Dentiste					4	1	1	2	1	2	3	1	0	1	1	5	6	8	8	16

Gynécologue					9	0	0	0	0	0	0	0		0	0	2	2	9	2	11
Assistant social					4	0	0	0	1	0	1	1		1	1		1	7	0	7
Travail sociaux	1				1	4	0	4	1	0	1	1		1	0		0	8	0	8
Intendant					1	0	0	0	0	0	0	0		0	0		0	1	0	1
TSGS	1		1		2	0	0	0	0	0	0	1		1	1		1	6	0	6
TSO					7	0	0	0	1	0	1	0		0	1	1	2	9	1	10
Commis. Adm.	1				31	0	0	0	0	0	0	0		0	3		3	35	0	35
Tech. Sup. de santé	3				46	2	0	2	0	0	0	1		1	3	2	5	55	2	57
Sage-femme					47	16	1	17	32	2	34	26		26	54	11	65	175	14	189
Aide Sagefemme					11	0	0	0	0	0	0	0		0	10	2	12	21	2	23
Infirmier et Ass					83	33	4	37	27	11	38	23		23	66	27	93	232	42	274
Aide infirmier					147	0	2	2	2	1	3	14		14	13	2	15	176	5	181
Agent Hygiène	3		6		3	5	0	5	0	0	0	5		5	6	6		28	0	28
Agent sanitaire					1	1	0	1	4	2	6	0			5		5	11	2	13
Matrone					0	88	0	88	50		50	51		51	84	10	94	273	10	283
ASC					0	85	0	85	62	9	71	55		55	109	2	166	311	11	322
Cuisinier					3	0	0	0	0	0	0	0		0	2		2	5	0	5
Secrétaire	1	1		1	33	2	1	3	3	1	4	1		1	1	4	5	43	6	49
Chauffeur	6		1		21	15	0	15	11	0	11	16		16	13	2	15	83	2	85
Autres	6	3		4	280	88	2	90	57	3	60	50		50	114	11	125	611	16	627
Total	26	5	8	5	871	344	14	358	257	41	298	250	2	252	496	98	594	2262	149	2420

Source : Région Médicale Diourbel

La répartition du personnel médico-sanitaire révèle que le district sanitaire de Touba qui concentre à lui seul 24,5% des travailleurs. Par contre, dans les autres localités, nous avons pour les districts de Diourbel 12,3%, Bambey 14,8%, et Mbacké 10,4%.

Tableau 5.6 : Répartition et évolution des effectifs personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le niveau de couverture en 2015 et 2016

Type de personnel clé	Année	Structures de santé			Couverture	Normes OMS
		Publiques	Privées	Total		
Médecins	2015	53	11	64	1 méd. pour 24869	1 méd. pour 10000 hbts
	2016	78	12	90	1 méd. pour 18237 hbts	
Sages-femmes	2015	163	12	175	1 SF pour 2221	1 SF pour 6000 FAR
	2016	175	14	189	1 SF pour 2146 FAR	
Infirmiers ou agents sanitaires	2015	248	43	291	1 inf. /AS pour 6716 hbts	1 inf. /AS pour 3000 hbts
	2016	232	42	274	1 inf. /AS pour 5990 hbts	
Tech. Sup. de Santé.	2015	52	2	54	1 Tech.sup pour 29474 hbts	
	2016	55	2	57	1 Tech.sup pour 28796 hbts	
Agents d'hygiène et assimilés	2015	26	0	26	1agent hyg pour 61215 hbts	
	2016	28	0	28	1agent hyg. 58620 pour hbts	
Assistants et aides sociaux	2015	21	0	21	1 Ass. et aide pour 75790 hbts	
	2016	15	0	15		
Total	2015	563	68	631		
	2016	583	70	653		

Source : Région Médicale Diourbel. NB : Pop 2015 = 1591593 hbts et Pop 2016 = 1641350 hbts
FAR en 2015 =388641 femmes/FAR en 2016 = 405611 femmes.

Les résultats de la région en matière de couverture en personnel sanitaire (tab ci-dessus) indiquent des ratios très en deçà des normes OMS, malgré les efforts fournis par l'Etat ces dernières années.

V.1.3 Bilan des programmes de santé

V.1.3.1 Santé de la reproduction

Les consultations prénatales sont fondamentales pour le suivi de la grossesse et de la santé maternelle, afin de prévenir toute complication éventuelle. Elles sont étalées en 4 phases correspondant aux CPN de 1 à 4.

Les femmes suivies au 1er trimestre de leur grossesse sont enregistrées en CPN1. Celles qui viennent se faire consulter pour la première fois et qui sont au 2ème trimestre de leur grossesse sont enregistrées directement en CPN2 et non en CPN1. Ainsi, en 2016, l'effectif de la CPN2 dépasse celui de la CPN1, respectivement 52216 et 32720. Ceci

confirme le fait qu'une bonne partie des femmes va en 1ère consultation prénatale à un stade assez avancé de la grossesse.

Tableau 5.7 : Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts en 2015 et 2016

Indicateurs	Année	District Diourbel	District Bambey	District Mbacké	District Touba	Hôpitaux	Total
Nombre de premiers contacts	2015	8828	9534	7034	30729	1390	57515
	2016	9526	10512	7592	35219		62849
	Variation en %	8	10	8	15		9
CPN1	2015	4339	4079	3801	14005	397	26621
	2016	4764	5492	4534	17930		32720
	Variation en %	10	35	19	28		23
CPN2	2015	7427	7640	5819	25758	861	47505
	2016	7964	8428	6679	29145		52216
	Variation en %	7	10	15	13		10
CPN3	2015	6625	6791	5653	23775	752	43596
	2016	7034	7709	5485	25206		45434
	Variation en %	6	14	-3	6		4
CPN4	2015	4643	4944	4304	16779	474	31144
	2016	5005	5711	4275	18352		33343
	Variation en %	8	16	-1	9		7
CPN4 correctes	2015	2801	1700	2587	6174	244	13506
	2016	3080	2306	2656	8345		16387
	Variation en %	10	36	3	35		21
CPON1	2015	6293	5434	5694	25048	3106	45575
	2016	6966	6994	6158	25936		46054
	Variation en %	11	29	8	4		1
CPON2	2015	4247	4108	4352	19299	1048	33054
	2016	4678	4636	5155	18557		33026
	Variation en %	10	13	18	-4		0
CPON3	2015	1948	1839	3009	7399	785	14980
	2016	2114	2458	3900	8321		16793
	Variation en %	9	34	30	12		12

SP1	**2015**	7925	7747	6052	25177	883	47784
	2016	7490	8223	6966	24326		47005
	Variation en %	-5	6	15	-3		-2
SP2	**2015**	6525	7326	5355	22866	771	42843
	2016	6064	7324	5428	20772		39588
	Variation en %	-7	0	1%	-9		-8
Taux de consultations prénatales (CPN1 contact)	**2015**	87	82	97	71		84
	2016	91	90	110	120		103
	Variation en %	4	8	13	49		19
Taux d'achèvement en CPN4	**2015**	30	18	38	32		29
	2016	42	27	43	33		35
	Variation en %	12	9	5	1		7
Taux d'accouchement dans les structures sanitaires	**2015**	58	77	81	106		80
	2016	73	66	88	88		78
	Variation en %	15	-11	7	-18		-2
Taux de césarienne	**2015**	7	0	0	4		2
	2016	7	0	0	4		2
	Variation en %	0	0	0	0		0
Taux d'utilisation de méthodes contraceptives	**2015**	8	11	16	8		10
	2016	7	9	13	6		8
	Variation en %	-1	-2	-3	-2		-2

Source : Région Médicale Diourbel.

Le taux de prévalence contraceptive qui est le rapport entre le nombre de femmes en âge de procréer utilisant une méthode contraceptive et le nombre de femmes en âge de procréer (FAR) est de 8% en 2016 contre 10% en 2015. La faiblesse de ce taux pourrait être expliquée par des pesanteurs socioculturelles qui empêchent l'utilisation de la contraception.

On observe également des disparités entre les districts sanitaires de Mbacké (13%), Bambey (9%), Diourbel (7%) et Touba (6%). Ce taux a faiblement diminué, quelque soit le district sanitaire par rapport à l'année précédente.

Tableau 5.8 : Evolution du nombre d'accouchements suivant le type et le district en 2015 et 2016

Désignation	Année	District Diourbel	District Bambey	District Mbacké	District Touba	Hôpital	Total
Accouchements à la maternité	2015	5802	7158	5856	26903	5854	51573
	2016	7634	7690	6028	25857	nd	47209
	Variation en %	32	7	3	-4	nd	-8
Accouchements à domicile vus	2015	886	1102	623	1588	22	4221
	2016	816	1142	812	1918	nd	4688
	Variation en %	-8	4	30	21	-100	11
Total accouchements	2015	6688	8260	6479	28491	5876	55794
	2016	8440	8832	6840	27775	nd	51887
	Variation en %	26	7	6	-3	-100	-7
Accouchements Assistés par un personnel qualifié	2015	5304	4997	5413	20895	5854	42463
	2016	7203	5227	5470	21440	nd	39340
	Variation en %	36	5	1	3	-100	-7
Accouchements réalisés avec partogramme	2015	4183	4534	5110	16463	1432	31722
	2016	4424	4638	5331	17085	nd	31478
	Variation en %	6	2	4	4	-100	-1
Accouchement réalisés avec GATPA	2015	5063	4792	5398	18134	2413	35800
	2016	5335	4994	5355	20455	nd	36139
	Variation en %	5%	4%	-1%	13%	-100%	1%
Césarienne	2015	nd	0	0	nd	2653	2653
	2016	727	0	0	1254	nd	1981
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	-25

Source : Région Médicale Diourbel.

En 2016, c'est 47209 accouchements à la maternité qui ont été enregistrés contre 51573 en 2015, soit une baisse 8%.

La situation par district sanitaire indique que 55% ont eu lieu dans le district sanitaire de Touba Mosquée, 16,3% dans celui de Bambey, 16,2% pour Diourbel et 13% dans

celui de Mbacké. Notons aussi une baisse de 25% des cas de césariennes par rapport à 2015.

V.1.3.1 Programme Elargi de Vaccination (PEV)

Les taux de couverture vaccinale en 2016 sont satisfaisants par rapport à l'année précédente dans tous les districts et pour l'ensemble des antigènes. Globalement, tous les taux couverture vaccinale sont au-dessus de 80% dans tous les districts, à l'exception du VAT1 et du VAT2. Certains districts dépassent même les objectifs de 90% de couverture vaccinale fixés cette année.

Tableau 5.9 : Evolution des Taux de couverture vaccinale et d'abandon selon l'antigène, le district sanitaire et les objectifs fixés en années 2015 et 2016

Antigène	Année	District Diourbel	District Bambey	District Mbacké	District Touba	Région	Objectifs
Taux de couverture vaccinale							
BCG	2015	109	100	107	104	104	90
	2016	111	119	129	115	117	90
PENTA 1	2015	114	99	110	108	105	90
	2016	114	122	118	120	117	90
PENTA 2	2015	108	96	108	101	99	90
	2016	106	118	120	107	108	90
PENTA 3	2015	110	101	108	99	99	90
	2016	100	120	117	105	107	90
Rougeole	2015	103	103	109	89	94	90
	2016	100	121	118	99	99	90
ECV	2015	103	100	109	89	93	90
	2016	78	122	111	80	79	90
VAR	2015	103	103	67	89	94	90
	2016	100	121	118	99	99	90
Fièvre Jaune	2015	103	104	109	89	92	90
	2016	79	99	111	80	85	90
VPO 1	2015	114	103	115	108	105	90
	2016	114	118	128	114	103	90
VPO 2	2015	108	100	112	101	99	90
	2016	106	115	120	102	95	90
VPO 3	2015	110	106	112	97	99	90
	2016	100	118	117	100	103	90
VAT1	2015	29	27	45	34	32	90
	2016	30	30	66	37	40	90
VAT2 &+	2015	71	90	104	76	81	90
	2016	83	111	118	93	79	90
VAT3	2015						

	2016						
Taux d'abandon							
BCG	**2015**	10	nd	10	17	-0.6	≤10
	2016	- 0	0.07	- 8	2	-0	≤10
P1/P3	**2015**	4	nd	3	10	5.8	≤10
	2016	12	1	8.3	12	22	≤10

Source : Région Médicale Diourbel

En 2016, le taux d'abandon le plus élevé est de 12% pour le P1/P2 et est enregistré dans le district de Touba et de celui de Diourbel. Dans le reste des districts, ce taux ne dépasse pas les 10%.

V.1.3.2 Programme national de lutte contre le paludisme

En 2016, 733 842 cas d'affections sont enregistrés dans la région, contre 726 923 en 2015, soit une hausse de 1%. Selon le district, Touba avec 333 854 cas, a enregistré le plus grand nombre total d'affections.

Tableau 5.10 : Evolution de la situation des Malades vus en Consultation Externe selon la catégorie de malades, par district en 2015 et 2016

Districts	Année	Enfants de -5 Ans		Patients Agés de 5 ans et +		Femmes enceintes malades		Ensemble	
		Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)
District Diourbel	**2015**	51 132	746	118	10 123	5 498	109	175 231	10 978
	2016	nd	642	nd	11 719	nd	108	179 698	12 469
	Variation en %	nd	-14	nd	16	nd	nd	nd	14
District Bambey	**2015**	34 859	15	80 463	126	3 595	4	118 917	145
	2016	nd	36	nd	607	nd	0	125 371	643
	Variation en %	nd	140	nd	382	nd	-100	5	343
	2015	22 502	315	64 001	2 830	8 226	83	94 729	3 228

District Mbacké	**2016**	nd	251	nd	2595	nd	51	94 919	2 897
	Variation en %	nd	-20	nd	-8	nd	-39	0	-10
District Touba	**2015**	95 676	4948	205	40 791	36 910	731	338 046	46 470
	2016	nd	3289	nd	26700	nd	802	333854	30791
	Variation en %	nd	-34	nd	-35	nd	10	-1	-34
Région	**2015**	204 169	6 024	468	53 870	54 229	927	726 923	60 821
	2016	nd	4218	nd	41621	nd	961	733842	46 800
	Variation en %	nd	-30	nd	-23	nd	4	1	-23

Source : Région Médicale Diourbel

Par ailleurs, c'est 46 800 cas de paludisme qui ont été répertoriés en 2016 contre 60 821 en 2015. Le district de Touba concentre 66% des cas de paludisme de la région contre 27% à Diourbel, 6% à Mbacké et 1% à Bambey.

Le nombre de décès par paludisme a plus que doublé, passant de 24 en 2015 à 68 décès en 2016. Quant à la morbidité proportionnelle palustre, elle est de 6,3% en 2016 contre 8% en 2015.

Tableau 5.11 : Récapitulatif et évolution des efforts de lutte contre le paludisme en 2015 et 2016

Indicateurs	2015	2016	Variation en %
Morbidité proportionnelle palustre	8%	6,30%	-2%
Nombre de décès par paludisme	24	68	183%
Pourcentage des femmes sous TPI 3	53%	45%	-8%

Source : Région Médicale Diourbel

Par ailleurs, le pourcentage des femmes sous TPI3 a été de 45% en 2016. Il a diminué de 8 points par rapport à l'année 2015.

V.1.3.3 Programme de lutte contre la tuberculose

En 2016, dans le cadre de la lutte contre la tuberculose, 901 cas ont été dépistés dans la région, contre 1446 en 2015, soit une baisse de 62,3%.

Tableau 5.12 : Evolution du Taux de détection de la tuberculose selon le district en 2015 et 2016

Districts	Année	Population	Cas attendus	Cas dépistés	Taux de détection (%)	Taux de guérison des malades TPM+
District Diourbel	2015	275 991	304	252	83%	94%
	2016	293 989	323	201	62%	83%
District Bambey	2015	319 013	351	248	71%	86%
	2016	338 576	372	156	42%	91%
District Mbacké	2015	186 274	205	151	74%	96%
	2016	193.406	213	103	48%	95%
District Touba	2015	795244	875	795	91%	81%
	2016	825701	908	441	49%	88%
Région	2015		1674	1446	83%	86,5
	2016	1 641 350	1 641	901	54%	

Source : Région Médicale Diourbel. NB en 2015, le taux de détection était calculé à partir de toutes formes confondues, contrairement à 2016 où c'est calculé à partir des TPM.

V.1.3.4 Activités de nutrition

Au premier trimestre de l'année 2016, 21461 enfants de 6 à 59 mois ont été supplémentés en vitamine A, sur une population cible de 238 159, soit un taux de couverture assez faible de 9%, contrairement au premier trimestre de 2015 où ce taux dépassait les 100%. Il s'est amélioré au second trimestre atteignant 21,3%, soit 50797 enfants supplémentés en vitamine A. Quel que soit le district, pour cette année, les taux de couvertures restent faibles et ne dépassent pas les 25%. Notons aussi qu'en 2015 des Journées de Survies de l'Enfant (JSE) ont été organisées au près des populations ce qui donne des taux de couvertures plus important contrairement en 2016.

Tableau 5.13 : Evolution des résultats des campagnes de supplémentassions en vitamine A et de déparasitage menées dans la région de Diourbel en 2015 et 2016

Département / District	Année	Supplémentassions en vitamine A			Déparasitage		
		Pop. cible 6-59 mois	Supplémentés	Taux de couverture	Pop. cible 12-59 mois	Déparasités	Taux de couverture
District Diourbel	1er Sem 2015	54242	58000	107,6	49255	53091	107,7
	2è Sem 2015	54242	60209	111	49255	48 153	97,7
	1er Sem 2016	42657	2211	5,1	37483	2362	6,3

	2è Sem 2016	42657	6828	16	37483	2474	6,6
District Bambey	**1er Sem 2015**	62121	63142	101,6	56409	57411	101,7
	2è Sem 2015	62121	63363	102	56409	58 802	104,2
	1er Sem 2016	47630	8910	18,7	41853	2553	6
	2è Sem 2016	47630	18602	39	41853	12505	29,8
District Mbacké	**1er Sem 2015**	34234	36025	105,2	31086	32821	105,5
	2è Sem 2015	34234	41423	121	31086	34 281	110,2
	1er Sem 2016	23860	2295	9,6	20966	144	0,6
	2è Sem 2016	23860	5886	24,6	20966	1075	5,12
District Touba	**1er Sem 2015**	116884	125884	107,6	106136	113368	106,8
	2è Sem 2015	116884	109320	93,5	106136	131 815	124
	1er Sem 2016	142012	8045	5,6	108970	1062	0,9
	2è Sem 2016	142012	19481	13,7	108970	5163	4,7
Total région	**1er Sem 2015**	267481	283051	110,2	242886	256691	105,6
	2è Sem 2015	267481	274315	106,8	242886	273011	112,4
	1er Sem 2016	238159	21461	9	239272	6121	2,5
	2è Sem 2016	238159	50797	21,3	239272	21217	8,8

Source : Région Médicale Diourbel. *= Non maîtrise de la cible (proximité avec Touba)

Les campagnes de déparasitage menées dans la région en 2016 ont touché au premier trimestre une population de 6121 enfants de 12 à 59 mois sur une cible de 239272, soit un taux de couverture de 2,5% et de 8,8% au second trimestre. Ces taux sont très faibles, comparés à l'année 2015 où les taux surpassent les 100% pour chaque trimestre.

V.2 HYGIENE PUBLIQUE

Introduction

L'amélioration de la santé de la population passe inéluctablement par l'accès à l'hygiène. C'est pourquoi, les agents d'hygiène mènent une lutte hardie contre l'insalubrité environnementale et le manque d'hygiène alimentaire. Ainsi, un dispositif de taille est mis en place pour relever cet énorme et noble défi.

La brigade régionale de l'hygiène de Diourbel est constituée de la brigade centrale, et des sous brigades départementales d'hygiène au nombre de trois (03) : Bambey, Diourbel, Mbacké et d'une brigade spéciale à Touba.

V.2.1 Les visites domiciliaires

La visite des domiciles ou prospection domiciliaire est une activité menée par des agents assermentés. Elle consiste à rechercher des infractions à la réglementation en vigueur en matière d'hygiène dans les maisons et leurs alentours. Elle peut être effectuée entre 06h du matin et 21h par les agents en uniforme ou munis de leur carte professionnelle. Elle se termine toujours par une séance de sensibilisation pour consolider ou pour faire faire ou encore par une verbalisation selon les faits et la conviction de l'agent prospecteur. En 2016, on dénombre 5365 concessions visitées, soit une hausse de 7% par rapport à 2015. Cependant, le département de Mbacké abrite le plus de concessions visitées avec 42,9% (hormis Touba) et 22,2% dans la ville Sainte de Touba.

Tableau 5.14 : Evolution et répartition du nombre de concessions visitées en 2014, 2015 et 2016

Circonscription administrative	2014		2015		2016		Variation en %
	nb	%	nb	%	nb	%	
Dép Diourbel	3019	29,1	1979	39,5	1384	25,8	-30
Dép Bambey	2496	24	589	11,8	491	9,2	-17
Dép Mbacké	1922	18,5	1244	24,8	2299	42,9	85
Touba	2942	28,3	1198	23,9	1191	22,2	-1
Région	10379	100	5010	100	5365	100	7

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

V.3.3 Les inspections des ERP

L'inspection des Etablissements Recevant du Public (ERP) consiste à contrôler tout local accueillant des personnes, notamment les locaux de préparation, de vente et de stockage des denrées alimentaires, les écoles, les daaras, les hôtels, les cinémas, etc. Ainsi, 3950 ERP ont été visités en 2016 contre 4813 en 2015, soit une diminution des visites de 18%. La sous brigade de Touba a visité 47% des ERP, suivie de Diourbel (30%), puis de Mbacké (9%) et Bambey (13%).

V.3.4 Les activités d'IEC

L'accent a été beaucoup mis sur la communication, compte tenu du contexte épidémiologique dans la sous-région avec EBOLA et ZIKA. Il y'a eu aussi l'automédication qui a pris une allure galopante avec les médicaments de la rue et l'introduction dans les marchés de produits alimentaires dangereux pour la santé

humaine. L'appui de l'USAID, à travers INTRAHEALTH, a été déterminant dans la mise en œuvre des activités. Il faut signaler aussi la collaboration quasi permanente des maisons de presse de la région qui ont beaucoup facilité le travail en accordant des temps d'antenne au service et en publiant des reportages et des interviews.

En 2016, c'est 14295 activités d'IEC qui ont été enregistrées contre 16237 en 2015, soit une baisse de 12%. Ces activités sont dominées par les entretiens individuels (61%) ainsi que par les VAD (37%).

Tableau 5.15 : Evolution et répartition des activités d'IEC menées selon la nature, par département en 2015 et 2016

Nature	Dép Diourbel			Dép Bambey			Dép Mbacké			Touba			Région		
	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
Entretiens	2218	2245	1	396	1156	192	5310	2295	-57	4584	3124	-32	12508	8820	-29
Causeries	7	22	214	74	35	-53	5	35	600	0	47		86	139	62
Projec de films	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0	
Radios crochets	0	0		16	0	-100	0	0		0	0		16	0	-100
Réunions	2	0	-100	3	0	-100	0	0		0	0		5	0	-100
Fora	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0	
Emission radio	5	5	0	2	2	0	1	2	100	0	2		8	11	38
Spot Radio	3	0	-100	0	0		0	0		0	0		3	0	-100
VAD (visite à domicile)	410	1421	247	111	1582	1325	24	750	3025	3064	1570	-49	3609	5323	47
Plaidoyer	0	0		2	2	0	0	0		0	0		2	2	0
Total	2645	3693	40	604	2777	360	5340	3082	-42	7648	4743	-38	16237	14295	-12

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

V.3 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

V.3.1 Atouts et potentialités

1. En matière de santé

a) Promotion de l'accès aux soins des populations :

- Existence de la CMU (Couverture Maladie Universelle) ;
- Construction et équipement de postes de santé ;
- Redynamisation des activités de stratégies avancées et mobiles ;
- Organisation de Journées de consultations gratuites ;
- Développement des mutuelles de santé.

b) Prévention sociale et prévention des risques de catastrophes :

- Gestion des grands rassemblements ;
- Surveillance épidémiologique ;
- Gestion des inondations ;
- Prévention contre le choléra ;
- Promotion de la mutualité.

c) Bonne gouvernance et décentralisation participative :

- Contractualisation avec les OCB ;
- Poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie « Bajenugox ».

2. En matière d'hygiène publique

- Contrôle de la qualité d'eau de boisson : Cette activité a pu se réaliser grâce à un financement de l'UNICEF et un appui d'un projet d'étude sur la qualité de l'eau dénommé AQUAYA basé au Kenya et qui a une convention avec le Service national de l'hygiène du Sénégal.
- Durant l'année, le SBH de Mbacké a travaillé avec les ONG Eaux Vives et GFS dans le cadre de la promotion de l'assainissement total piloté par les communautés dans sa zone de compétence. Plusieurs latrines simples ont

été réalisées à l'occasion et plusieurs villages ont atteint le statut de fin de défécation à l'air libre.

V.3.2 Contraintes

1. En matière de santé

- Faiblesse des taux de la SR avec: Achèvement CPN, Accouchements à domicile, prévalence PF ;
- Faiblesse du taux de détection de la Tuberculose ;
- Non fonctionnalité des comités de gestion ;
- Non satisfaction de la demande sociale (Rétention des données sanitaires; grèves itératives) ;
- Insuffisance de partenaires d'appui depuis l'arrêt du projet ARMD II ;
- Non fonctionnalité des comités de gestion ;
- Essoufflement des comités de santé ;
- Déficit énergétique (délestages).

2. En matière d'hygiène publique

- Du point de vue des infrastructures, les structures de la Brigade Régionale de l'hygiène connaissent des difficultés énormes qui justifient aujourd'hui la mise en œuvre d'un plan de développement ;
- Une logistique roulante insuffisante et vétuste ;
- Les sanctions appliquées sur les infractions relevées dans les domiciles sont toujours faibles ;
- Traitement dans les domiciles : le manque de produit dans les brigades et l'impossibilité pour certains ménages de s'en procurer par faute de moyens financiers font que les demandes sont difficilement satisfaits.

V.3.3 Perspectives

1. En matière de santé

- PAODES : projet d'appui visant à booster l'offre et la demande en santé ;
- PAGOSAN: Projet d'appui à la gouvernance sanitaire ;

- PAMAS I et II : projet d'appui à la micro assurance – santé visant au renforcement de la mutualité au niveau de la région (en cours) ;
- RSS: projet de renforcement du système de santé (en cours) ;
- Réorganisation du système de santé devant aboutir à un renforcement des RM (en cours).

2. En matière d'hygiène publique

- Recherche d'appui des organismes, ONG, Projets et/ou programmes

CHAPITRE VI : ASSISTANCE

INTRODUCTION

Les actions menées pour venir en aide aux personnes en difficulté afin de favoriser leur bien être, leur insertion sociale, leur autonomie ou pour lutter contre certains risques pouvant porter préjudice à leur intégrité et à leurs biens relèvent de l'assistance. Les deux principales structures qui s'y adonnent sont : le Service Régional de l'Action Sociale et la Compagnie de Secours et d'Incendie (sapeurs pompiers).
Les principales activités d'assistance menées par ces structures seront déclinées dans ce chapitre.

VI.1 ACTION SOCIALE

VI.1.1 Introduction

Le Service de l'action sociale a pour cibles les personnes en situations de handicap, les personnes âgées, les enfants et jeunes déshérités, les veuves et orphelins, les indigents et les personnes déplacées, réfugiées ou sinistrées.

VI.1.2 L'appui-conseil-orientation

En 2015, les demandes de consultations sociales s'élèvent à 1139 dont 53% de demandes de secours, 30% de demandes d'appareillages, 8% pour les bourses de formation ou d'aide scolaire, 7% pour les financements de projet et 2% pour les appuis et assistance aux "daara".

Tableau 6.1 : Répartition et évolution du nombre de consultations sociales effectuées par le SRAS [2] dans la région de Diourbel de 2014 et 2015 selon le type de demande

Type de demande de consultation sociale	Année	Demandes reçues		Consultations effectuées	
		Nb	%	Nb	%
Secours	2014	556	57	nd	nd
	2015	609	53	nd	nd
	Variation en %	10		nd	nd
Prise en charge médicale	2014	nd	nd	nd	nd
	2015	nd	nd	nd	nd

[2] SRAS = Service Régional de l'Action Sociale

	Variation en %	nd		nd	nd
Demande d'appareillage	2014	245	25	nd	nd
	2015	337	30	nd	nd
	Variation en %	37,5		nd	nd
Médiation familiale	2014	nd	nd	nd	nd
	2015	nd	nd	nd	nd
	Variation en %	nd		nd	nd
Appui et assistance aux "daara[3]"	2014	16	2	nd	nd
	2015	21	2	nd	nd
	Variation en %	31		nd	nd
Demande de bourse de formation ou d'aide scolaire	2014	86	9	nd	nd
	2015	89	8	nd	nd
	Variation en %	3,5		nd	nd
Demande de financement de projet	2014	67	7	nd	nd
	2015	83	7	nd	nd
	Variation en %	24		nd	nd
Total	2014	970	100	nd	nd
	2015	1139	100	nd	nd
	Variation en %	17,4		nd	nd

Source : Service Régional Action Sociale

VI.1.3 Les secours aux personnes nécessiteuses

Dans la région de Diourbel, les secours se font chaque année généralement à l'approche de la fête de Tabaski. L'enveloppe globale distribuée est d'environ 3500000 FCFA octroyée par la Direction de l'Action Sociale et la Délégation à la Protection Sociale. Cette enveloppe est destinée aux familles les plus démunies de la région. Ainsi, ce sont des enveloppes individuelles d'environ 30 000 FCFA qui sont distribuées.

VI.1.4 La promotion sociale des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

- **Handicapés**

Depuis 2013, le ministère de la santé et de l'action sociale, à travers la direction générale de l'action sociale, met en œuvre le programme carte égalité des chances. Ce programme a pu enrôler 1964 personnes vivant avec un handicap (contre 1851 handicapés en 2013). Ces personnes sont en majorité (60%) des handicapés moteurs. Les autres formes rencontrées sont notamment les handicapés visuels (20%), auditifs (10%) et mentaux (6%).

[3] Daara = école coranique en langue Wolof

- **Personnes âgées**

Les personnes âgées recensées en 2010 sont membres de l'association des retraités civils et militaires ainsi que de la fédération des associations de retraités FNR/IPRES. Elles sont au nombre de 1710 dont la plupart issus des associations de retraités FNR/IPRESS.

- **Enfants en situation difficile**

Ce sont des enfants « talibés » issus des écoles coraniques ou « Daaras ». L'effectif recensé en 2013 se chiffre à 24194 enfants issus de 589 « Daaras ». Le département de Mbacké abrite la plupart de l'effectif (59%), suivi de celui de Diourbel (33%) et de Bambey (8%).

VI.2 SAPEURS POMPIERS

VI.2.1 Introduction

Au niveau régional, on note la présence de deux compagnies d'incendie et de secours que sont la 22éme compagnie qui couvre les départements de Diourbel et Bambey et la 23ème compagnie qui couvre la ville sainte de Touba et le reste du département de Mbacké. Le bilan des interventions des sapeurs-pompiers de la région de Diourbel en 2016 peut être apprécié à travers les différentes activités que sont la lutte contre les incendies, l'assistance aux personnes ainsi que les opérations et activités diverses.

VI.2.2 Les sorties

En 2016, la compagnie des sapeurs-pompiers de la région de Diourbel a effectué 3359 sorties. Parmi ces sorties, 58,9% sont réalisés pour apporter de secours à des victimes. Les autres sorties concernent les opérations diverses (16,5%), la lutte contre les incendies (14,1%) et l'assistance aux personnes (10,6%).

Graphique 6.1 : Répartition des sorties effectuées par le Groupement National des Sapeurs Pompiers dans la région de Diourbel selon la nature en année 2016

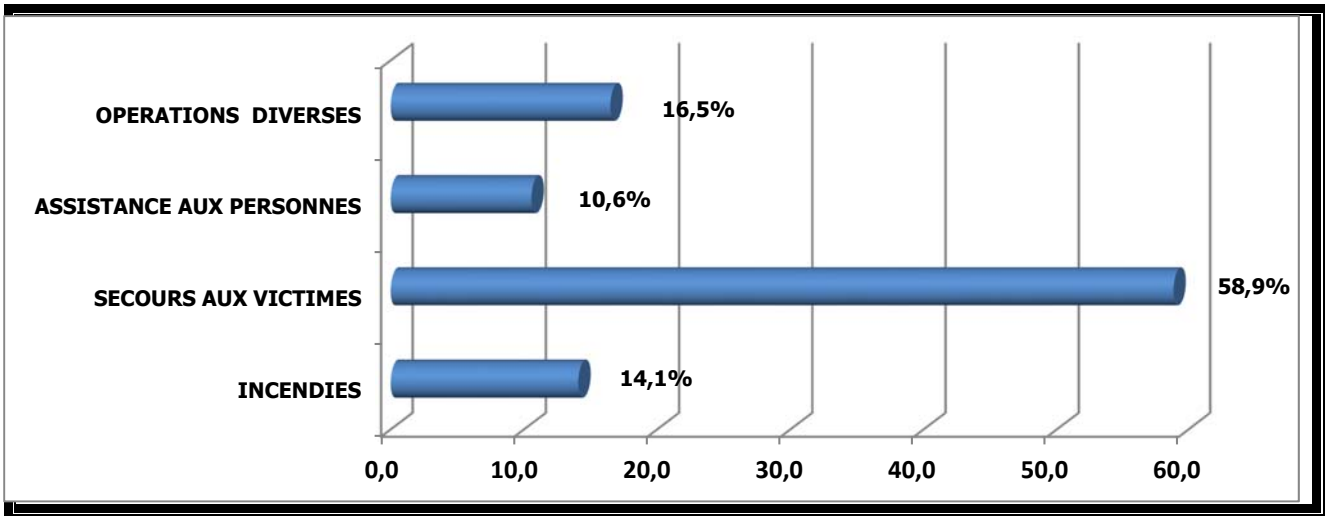

Source : A partir des données CSP de Diourbel/Touba

VI.2.3 Le secours aux victimes

En 2016, on a enregistré 1977 interventions. La plupart de ces interventions (79%) étaient destinées à secourir des accidentés et 21% à assister des malades.

VI.2.4 Les sorties pour opérations diverses

En 2016, les sorties pour opérations diverses s'élèvent à 554 sorties, soit 14,1% par rapport au total des interventions.

VI.2.5 La lutte contre les incendies

En 2014, parmi les sorties, 64% sont réalisées pour apporter de l'assistance à des personnes. Les autres sorties concernent les opérations diverses (14,2%), la lutte contre les incendies (12,6%), les activités diverses (9%) et environ un peu plus de 6 interventions sur 10 (soit 60,8%) ont été exécutées par la compagnie de Mbacké-Touba et près de 4 interventions sur 10 (39,2%) par celle de Diourbel–Bambey.

VI.3 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

VI.3.1 Atouts et potentialités

En matière d'action sociale

1. Présence du Centre des Handicapés de Bambey ;
2. les projets et programmes de protection sociale : PAPA, CEC, PNRBC, PNBSF
3. existence d'association de personnes âgées et de personnes handicapées ;
4. le Système d'Information et de Gestion (SIG).

En matière* d'intervention des *sapeurs pompiers

- Existence de compagnie d'incendie et de secours dans chaque département.

VI.3.2 Contraintes

En matière d'action sociale

1. Absence de base de données fiable sur les Indigents et Groupes Vulnérables (IVG) ;
2. faible accès des financements aux Indigents et Groupes Vulnérables ;
3. analphabétisme, manque de formation et de qualification pour les femmes handicapées ;
4. absence d'activités de renforcement de capacités ;
5. faible prise en compte des groupes vulnérables dans les secours aux indigents des CL ;

En matière d'intervention des sapeurs pompiers

- Insuffisance de la couverture régionale ;

VI.3.3 Perspectives

En matière d'action sociale

1. recensement exhaustif des personnes handicapées et autres indigents et groupes vulnérables ;
2. renforcer les capacités des Indigents et Groupes Vulnérables en gestion de projets ;
3. alphabétiser et former les femmes handicapées ;
4. plaidoyer auprès des Collectivités Locales pour une meilleure prise en charge des Indigents et Groupes Vulnérables dans les fonds de secours ;

5. renforcer les moyens, le personnel et les équipements des services de l'action sociale.

En matière d'intervention des sapeurs pompiers

6. Renforcement du personnel et des moyens logistiques.

CHAPITRE VII : JUSTICE

INTRODUCTION

La justice occupe une place centrale dans le schéma constitutionnel. L'Etat a toujours exprimé une volonté politique de la doter de ressources et moyens pour remplir sa fonction de régulation sociale et économique.

Malgré la mise en œuvre, depuis 1994, de plusieurs projets de modernisation, les dysfonctionnements de la justice persistent en raison d'un déficit de moyens financiers, infrastructurels, matériels et humains.

Ce présent chapitre est consacré aux activités de la justice dans la région de Diourbel en 2016. L'analyse sera axée sur la situation des détenus, des écroués de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC) et sur les données de l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO).

VII.1 SITUATION CARCERALE

Introduction

La région compte 3 Maisons d'Arrêt et de Correction (MAC) à raison d'une MAC par département.

VII.1.1 La population carcérale

La population pénale (ou population carcérale) est composée de :

- **Ecroué** : personne prise en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). C'est un condamné ou détenu provisoire.
- **Détenu provisoire :** C'est une personne placée sous mandat de dépôt (prévenu) qui n'est pas encore jugée.
- **Condamné :** personne ayant fait l'objet d'une décision de justice l'obligeant à purger une peine.

VII.1.1.1 Les écroués

Les écroués sont des individus frappés de mandat de dépôt, de réquisition ou d'incarcération, autorisé par l'autorité judiciaire. Ils seront par la suite condamnés, mis en liberté provisoire, acquittés ou relaxés.

En 2016, au total, 2314 individus ont été écroués dans les différentes maisons d'arrêt et de correction (MAC) de la région de Diourbel pour diverses infractions. La plupart d'entre eux sont de sexe masculin (2276 hommes pour 38 femmes).

Tableau 7.1 : Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et le département 2015 et 2016

Départements	Année	Homme			Femme			Total		
		Eff.	% ligne	% colonne	Eff.	% ligne	% colonne	Eff.	% ligne	% colonne
Dép. Diourbel	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2016	1739	99	76	19	1	50	1758	100	76
	Variation %									
Dép. Bambey	2015	-	-		-	-		-		
	2016	139	99,3	6	1	0,7	3	140	100	6
	Variation %									
Dép. Mbacké	2015	-	-		-	-		-		
	2016	398	96	17	18	4	47	416	100	18
	Variation %									
Région	2015									
	2016	2276	98,4	100	38	1,6	100	2314	100	100
	Variation %									

Source: MAC Diourbel -Bambey –Mbacké

Toutefois, la répartition des écroués cache une certaine disparité au sein des différentes prisons de la région. En effet, la MAC du département de Diourbel concentre près de 76% des écroués contre seulement 18% pour le département de Mbacké et 6% pour Bambey.

VII.1.1.2 Les détenus

Les détenus comprennent les personnes qui sont jugées et condamnées et celles faisant l'objet de poursuites pénales.

L'effectif global des détenus incarcérés dans les différentes prisons de la région de Diourbel a augmenté entre 2013 et 2016, passant ainsi de 933 à 2314 individus. La répartition des détenus dans les différentes prisons de la région de Diourbel montre

que c'est celle du département de Diourbel qui concentre la plupart d'entre eux, soit 1758 individus (76 %), suivie de celle de Mbacké avec 416 individus (18%) et de Bambey avec 140 individus (6%).

VII.1.2 Les conditions de détention

Les conditions de détention sont pénibles avec une surpopulation carcérale décriée par les responsables dans les 3 maisons d'arrêt et de correction que compte la région.

VII.3 EDUCATION SURVEILLEE

La Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale (DESPS) est un service public de protection judiciaire à vocation éducative et sociale. Elle est chargée de la prévention, de la protection, de la stabilisation, de l'accompagnement et de la réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi et des enfants en danger. Elle est composée de services centraux et de services extérieurs. Les services centraux jouent un rôle clé dans le dispositif de fonctionnement. Ils sont chargés de la conception, de l'orientation de la politique éducative, du suivi et de la coordination des différentes activités développées par les services extérieurs.

VII.3.1 Infrastructures et personnels

L'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) est une structure de la Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale (DESPS) qui fait partie du ministère de la justice.

C'est une institution publique de protection judiciaire à vocation éducative et sociale.

Elle a pour mission :

- la prévention ;
- la protection de l'enfance ;
- la médiation sociale ;
- la rééducation de jeunes en difficultés ;
- la formation professionnelle ;
- la réinsertion sociale.

Sa cible est constituée de mineurs et de jeunes âgés de 0 à 21 ans en situation difficile : en danger moral et/ou en conflit avec la loi.

L'AEMO de Diourbel coordonne l'ensemble des activés des sections AEMO se trouvant à Bambey et Mbacké. On note également l'existence d'un centre polyvalent dans le département de Diourbel.En 2016, les effectifs du personnel s'élève à 14 répartis comme suit : 3 agents au niveau de l'AEMO de Diourbel et 5 agents au CP. Chaque section AEMO (Bambey et Mbacké) dispose de 3 agents.

VII.3.2 Enfants en conflit avec la loi et enfants en danger

L'AEMO intervient beaucoup dans le suivi et la réinsertion sociale des enfants ayant déjà commis un délit ou en danger. Entre 2015 et 2016, le nombre d'enfants en danger a augmenté de 125%. Quant aux enfants en conflit avec la loi, leur nombre n'a pas évolué entre les deux années.

Au total, le nombre d'enfants enregistré par les services de l'AEMO est passé de 77 en 2015 à 122 en 2014, soit une hausse de 58%. Selon le sexe, l'effectif des garçons a augmenté de 41% contre 105% pour les filles. La répartition par département montre que le département de Diourbel concentre 48% de l'effectif régional (enfants en danger ou en conflit avec la loi), Mbacké 39% et seulement 13% pour Bambey.

Tableau 7.2 : Evolution des effectifs pris en charge dans les structures d'éducation surveillée selon la catégorie et le sexe, par circonscription administrative 2015 et 2016

Circonscription administrative	Année	Enfants en conflits avec la loi			Enfants en dangers			Total		
		G.	F.	Ens.	G.	F.	Ens.	G.	F.	Ens.
Dép. Diourbel	2015	2	0	2	20	16	36	22	16	38
	2016	5	1	6	26	27	53	31	28	59
	Variation %	150		200	30	69	47	41	75	55
Dép. Bambey	2015	18	2	20	0	0	0	18	2	20
	2016	6	1	7	6	3	9	12	4	16
	Variation %	-67	-50	-65				-33	100	-20
Dép. Mbacké	2015	16	3	19	0	0	0	16	3	19
	2016	27	1	28	9	10	19	36	11	47
	Variation %	69	-67	47				125	267	147
Région	2015	36	5	41	20	16	36	56	21	77
	2016	38	3	41	41	40	81	79	43	122

	Variation %	6	-40	0	105	150	125	41	105	58

Source : AEMO Diourbel

VII.4 DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS

VII.4.1 Atouts

1. en matière d'administration pénitentiaire

- Existence d'une Maison d'Arrêt et de Correction dans chaque département.

2. en matière d'éducation surveillée

- Existence de L'AEMO et d'un centre polyvalent au sein de la région.

VII.4.2 Contraintes

1. en matière d'administration pénitentiaire

- Surpopulation carcérale ;
- Vétusté des locaux de détention.

2. en matière d'éducation surveillée

- Manque de structure d'accueil (un centre polyvalent pour toute la région).

VII.4.3 Perspectives

1. en matière d'administration pénitentiaire

- Augmentation prochaine du pécule journalier par détenu.

2. en matière d'éducation surveillée

- Construire de nouveaux centres polyvalents.

CHAPITRE VIII : EAU ET ASSAINISSEMENT

INTRODUCTION

Le présent chapitre met en exergue le potentiel hydraulique urbain et rural de la région ; l'état des lieux sur le volet assainissement sera également abordé avant de dresser les atouts et contraintes liés aux sous-secteurs.

VIII.1 L'EAU

Introduction

Le sous-secteur de l'hydraulique constitue un élément stratégique du développement économique et social de la région. Il assure d'une part une base productive au secteur primaire et d'autre part influe sur la situation sanitaire des populations à travers leur alimentation en eau potable. C'est pourquoi, les pouvoirs publics accordent une importance toute particulière au sous-secteur de l'hydraulique.

VIII.1.1 Les services techniques, autres intervenants et infrastructures

VIII.1.1.1 Les services techniques

L'hydraulique urbaine est du ressort de la Sénégalaise Des Eaux (SDE). L'hydraulique rurale est gérée par les brigades régionales et départementales des puits et forages qui appuient les différents comités de gestion des forages (ASUFOR).

VIII.1.1.2 Les autres intervenants

Ce sont les projets et programmes (Programme spécial d'urgence/Arabie saoudite GTZ, PARPEBA, Chine, japon, PNIR, PNDL, BID, FIDA, BOAD etc.).

Cependant, les principaux partenaires de la région en matière d'hydraulique rurale sont le Programme d'Appui au Renforcement des Points d'Eau dans le Bassin Arachidier (PARPEBA), le Programme National de Développement Local (PNDL) et le Programme Eau Potable et Assainissement pour le Millénaire (PEPAM).

VIII.1.1.3 Les infrastructures

Dans l'hydraulique rurale, le parc de forages existant est de :

- 149 forages ruraux équipés de châteaux d'eau (ou réservoirs au sol) motorisés ou raccordés au réseau SENELEC dont 51 à Bambey, 32 à Diourbel et 66 à Mbacké ;
- 1278 villages raccordés dont 573 à Bambey, 400 à Diourbel et 305 à Mbacké ;
- 2097 bornes fontaines dont 735 à Bambey, 911 à Diourbel et 451 à Mbacké.

VIII.1.2 Les ressources en eau

La région de Diourbel appartient au bassin sédimentaire du secondaire et du tertiaire. Les ressources en eau sont essentiellement souterraines. Les eaux souterraines constituent la seule source d'approvisionnement des populations et du cheptel. Elles sont de profondeur et de qualité variables. La région ne dispose pas de ressources en eau de surface durable. Les mares existantes tarissent dès le début de la saison sèche (Décembre).

VIII.1.2.1 Les eaux de surface

La région ne dispose pas d'eaux de surface pérenne et les vallées fossiles du Sine et du Car-Car n'arrivent plus à stocker l'eau de pluie. Les ressources en eau de surface sont pour l'essentiel constituées de mares temporaires qui sont mises en eau pendant la saison des pluies mais tarissent dès le début de la saison sèche (Décembre).

VIII.1.2.2 Les eaux souterraines

Il existe principalement trois nappes au niveau de la région :

- Le Luthétien : cette nappe est accessible dans les profondeurs de 20 à 95 m. Elle est rencontrée dans l'arrondissement de Lambaye ;
- Le Paléocène est capté entre 104 et 280 m. La qualité de son eau va du médiocre au mauvais avec une teneur en sel dépassant 1,5 g/l et plus de 1mg/l pour le fluor. Elle est impropre à toute utilisation. Elle est localisée dans l'arrondissement de Ngoye (Bambey) ;

- Le Maestrichtien, capté entre 240 et 349 m, intéresse la totalité de la région. La qualité de son eau est généralement bonne pour la consommation de l'homme et des animaux. Il intéresse particulièrement les arrondissements de Ndindy, Kael et Ndame.

La teneur en fluor de ces eaux peut parfois dépasser 1,5 mg/litre (norme de l'OMS) en fonction de la zone et de la nappe.

VIII.1.3 L'accès à l'eau

VIII.1.3.1 En milieu urbain

Le réseau de distribution s'étend sur 493 138 m en 2016 contre 486 438 m en 2015 soit une hausse de 1,4%. La croissance de la longueur du réseau est surtout tirée par les départements de Diourbel et de Mbacké, avec respectivement 493 138 m et 130 141 m de longueur en 2016.

Le réseau d'adduction à l'eau potable compte 23 212 branchements en 2016 contre 22 578 en 2015, soit un accroissement de 2,8%. Notons que les départements de Diourbel et de Mbacké concentrent respectivement un peu plus de la moitié (54,1%) et près du tiers (32,6%) de ces branchements contre 13,3% pour Bambey.

Tableau 8.1 : Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon divers indicateurs, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Nombre de réseaux d'Adduction à l'Eau Potable (AEP)	Longueur Réseau d'AEP (m)	Production (m3)	Consommation (m3)
Bambey	2015	3030	67392	515001	486898
	2016	3089	68335	567729	547304
	Variation %	1,9	1,4	10,2	12,4
Diourbel	2015	12334	290186	2373930	2046989
	2016	12563	294662	2512811	2080745
	Variation %	1,9	1,5	5,9	1,6
Mbacké	2015	7214	128860	1368705	1196503
	2016	7560	130141	1447300	1235384
	Variation %	4,8	1,0	5,7	3,2
Région de Diourbel	2015	22578	486438	4257636	3730390
	2016	23212	493138	4527840	3863433
	Variation %	2,8	1,4	6,3	3,6

Source : SDE de Diourbel

Avec une production annuelle de 4 527 840 m^3 en 2016, correspondant à une production journalière moyenne de 12 577 m^3, la SDE n'a pas encore atteint sa

capacité journalière installée, laquelle est de 15 864 m^3/jour dans la région. Près de 55,5% de cette production est desservie à Diourbel contre environ 32% à Mbacké et 12,5% à Bambey.

Quant à la consommation d'eau potable en zone urbaine, elle se chiffre à 3 863 433 m^3 contre 3 730 390 m^3 en 2015, soit augmentation de 3,6%. Par ailleurs, on note une bonne couverture en eau potable de la SDE en milieu urbain avec la production qui dépasse la consommation de 664 407 m^3.

VIII.1.3.2 En milieu rural

D'après les informations recueillies auprès de la Brigade régionale des puits et forages de Diourbel, les ouvrages hydrauliques en milieu rural ont été essentiellement réalisés par les projets et programmes de l'Etat et les ONG. Il s'agit ici du PNDL, des collectivités locales, etc.

Ainsi, la répartition par département des forages révèle que le département de Mbacké regorge à lui seul 44,3% de ces forages en zone rurale. Les autres ouvrages de cette nature sont répartis entre les départements de Bambey (34,2%) et Diourbel (21,5%).

Tableau 8.2 : Répartition et évolution du nombre d'ouvrages hydrauliques selon la circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Forages					
		Forages		Bornes fontaines		Villages raccordés	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Bambey	2015	47	32,6	nd	nd	nd	nd
	2016	51	34,2	735	35,1	573	44,8
Diourbel	2015	29	20,1	911	nd	nd	nd
	2016	32	21,5	911	43,4	400	31,3
Mbacké	2015	68	47,2	nd	nd	nd	nd
	2016	66	44,3	451	21,5	305	23,9
Région de Diourbel	2015	144	100,0	nd	nd	nd	nd
	2016	149	100,0	2 097	100,0	1 278	100,0
	Variation %	3,5	-	nd	-	nd	-

Source : Brigade Régionale des Puits et Forages de Diourbel

En outre, la région de Diourbel dispose de 2097 bornes fontaines en 2016. A cet effet, les statistiques du tableau ci-dessus montrent que 43,4% de ces bornes fontaines se trouvent dans le département de Diourbel. Les départements de Bambey et Mbacké comptent respectivement 35,1% et 21,5% des bornes fontaines de la région.

Les villages raccordés sont au nombre de 1 278 en 2016, répartis dans les départements de Bambey (573), Diourbel (400) et Mbacké (305). De plus, le taux d'accès par adduction d'eau potable (AEP) a légèrement diminué passant de 91,6% en 2015 à 82% en 2016.

Tableau 8.3 : Evolution des taux d'accès à l'eau en milieu rural dans la région de Diourbel par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Accès par AEP en %	Accès par Branchement en %	Accès global en %
		Taux	Taux	Taux
Bambey	2015	90,8	29,8	91,6
	2016	nd	nd	nd
Diourbel	2015	94,5	17,3	94,5
	2016	nd	nd	nd
Mbacké	2015	90,6	21,5	90,6
	2016	nd	nd	nd
Région de Diourbel	2015	91,6	24,8	92,1
	2016	82	nd	nd

Source : Brigade Régionale des Puits et Forages de Diourbel

VIII.1.4 La qualité de l'eau

On note à ce niveau une forte salinité de l'eau de la nappe provoquant l'usure prématurée des équipements d'exploitation (pompes, éléments de colonne).
L'accent doit être mis sur l'amélioration de la qualité de l'eau par le transfert d'eau douce vers les zones défavorisées et/ou l'installation des unités de potabilisation. En plus, le volet « eau productive » doit être développé avec la mise en place de grands pôles agricoles dans les communes de Baba Garage et Sadio.

VIII.3 L'ASSAINISSEMENT

L'assainissement jadis traité en parent pauvre, connait actuellement un essor. En effet, les communes de Mbacké et de Diourbel bénéficient chacune d'une station de traitement des boues de vidange grâce au Projet d'assainissement des cinq centres secondaires. La commune de Diourbel dispose maintenant d'un réseau semi collectif d'évacuation et d'une station d'épuration. La commune de Bambey dispose d'un réseau de collecte d'eaux pluviales et d'un déversoir des eaux collectées. Actuellement, les

études sont en cours pour la construction d'une station de traitement des boues de vidange pour la commune de Touba, cela permettra de fermer le déversoir illégal des eaux vannes de Touba à Kadd Ballodji qui constitue aujourd'hui un problème écologique avec toutes les conséquences qui peuvent en découler. La gestion d'un réseau adéquat d'évacuation des eaux usées et pluviales qui relève du domaine de l'assainissement est d'une importance capitale.

VIII.3.1 Les services techniques, autres intervenants et infrastructures

Enregistrant le taux de défécation le plus élevé avec 49,7%, la région de Diourbel souffre d'un manque de programme d'assainissement en milieu rural.

Depuis la fin du Programme d'eau potable et d'assainissement du millénaire dans le bassin arachidier (PEPAM-BA), aucun ouvrage amélioré n'est réalisé. Les collectivités locales n'investissent pas dans ce secteur qu'elles jugent non porteur.

VIII.3.1.1 Les services techniques

Les principaux services techniques sont : le service régional de l'assainissement qui s'occupe de la Zone rurale et l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) qui s'occupe de la Zone urbaine et leurs démembrements.

Pour mieux superviser les programmes intervenant dans les régions, l'Etat a crée en 2005 les Services Régionaux d'Assainissement où les agents sont chargés de suivre les réalisations des partenaires et d'accompagner les collectivités locales dans l'exécution technique de leurs programmes d'assainissement.

VIII.3.1.2 Les autres intervenants

Il s'agit principalement :

- Du Programme du Fonds Mondial pour l'Assainissement (GSF) Sénégal dont l'AGETIP est l'Agence de mise en œuvre avec la collaboration de l'ONG WHEPSA/Sénégal qui déroule l'approche ATPC dans trois communes du Département de Mbacké ;
- Du Programme d'Amélioration du Secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement en milieu rural (PASEPAR), financé par l'Etat, le royaume de

Belgique et le Duché de Luxembourg qui intervient dans le Département de Mbacké dans les communes de Sadio, Taif, Missirah et Touba Fall.

VIII.3.1.3 Les infrastructures

En milieu rural, nous notons les constructions de 86 édicules publics dans le Département de Mbacké et, en milieu urbain, la réalisation de la déposante des boues de vidange de la commune de Touba mosquée, sans oublier la construction de 4 édicules publics dans la ville de Touba et d'une station de pompage à Diourbel.

VIII.3.2 L'accès

Les systèmes d'Assainissement existants en milieu rural sont :

- VIP (Latrine à fosse ventilée avec ou sans superstructure) ;
- TCM (Toilette à Chasse Manuelle) ;
- San plat (Latrine traditionnelle à une fosse).

Les systèmes d'Assainissement existants en milieu urbain sont :

- Fosse septique ;
- Réseau d'égout ;
- TCM.

VIII.3.2.1 En milieu urbain

Un seul réseau d'assainissement, situé dans le département de Diourbel, est dénombré au sein de la région de Diourbel avec une longueur de 13 416 m en 2016 et un nombre d'abonné qui s'élève à 11 809.

VIII.3.2.2 En milieu rural

Pour le milieu rural, le taux d'accès à l'assainissement est passé de 15,68% en 2015 à 15,73% en 2016. Ce qui est en deçà des ODD, soit 75,2% d'ici l'horizon 2025.

Tableau 8.4 : Evolution du taux d'accès à l'assainissement selon le département en 2014, 2015 et 2016

Département	Taux d'accès en %			Norme ODD en %
	2014	2015	2016	
BAMBEY	24,75	24,75	24,75	
DIOURBEL	13	13	13	
MBACKE	9 ,29	9,29	9,43	
REGION	18,88	15,68	15,73	75,2 (en 2025)

Source : Service régional de l'assainissement de Diourbel

VIII.4 DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR

VIII.4.1 Atouts et potentialités

1. En matière d'eau

- La région de Diourbel possède des vallées fossiles et une multitude de mares et marigots temporaires qui, s'ils sont valorisés, peuvent contribuer au développement de la région ;
- une demande très forte ;
- la mise en disposition de tous les forages de Touba de Groupes électrogènes pour pallier des perturbations dans la distribution en énergie par la SENELEC ;
- l'installation de plusieurs ouvrages de stockage (CE et Réservoirs au sol) à Touba.

2. En matière d'assainissement

- **Milieu rural**

La région de Diourbel présente des atouts pour ce sous-secteur dans le département de Mbacké qui a bénéficié de l'intervention du programme GSF/Sénégal durant quatre ans (2012-2016) pour la sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement dans le cadre de la lutte contre la Défécation à l'Air Libre (DAL). L'approche ATPC est déroulée par les ONG Eau Vive et WHEPSA/Sénégal pour cette campagne de sensibilisation avec 127 villages déclarés FDAL.

- **Milieu urbain**

On note également l'existence d'un réseau d'assainissement, d'une station d'épuration, de 3 déposantes des boues de vidange, de 3 stations de pompages et de 2 bassins stockage d'eaux pluviales.

VIII.4.2 Contraintes

1. En matière d'eau

- La qualité de l'eau est médiocre (eau fluorée) ;
- l'absence d'eau de surfaces pérennes ;
- l'ensablement des vallées fossiles, mares et marigots ;
- la faible présence d'unités de potabilisation des eaux.

2. En matière d'assainissement

- **Milieu rural**

Pas de programme dans la région cette année en milieu rural. Des réalisations d'Edicules Publics ont été constatées dans le Département de Mbacké à l'insu de la Direction de l'Assainissement par des promoteurs. Les collectivités locales n'investissent pas dans ce sous-secteur non encore transféré.

- **Milieu urbain**

Il n'existe qu'un seul réseau d'égouts d'eaux usées dans la région à Diourbel.

VIII.4.3 Perspectives

1. En matière d'eau

- Etude d'installation d'usine de défluoration dans tout le Bassin Arachidier par la SONES ;
- Etudes de transfert d'eau en cours pour apporter des solutions par rapport à la qualité de l'eau (zones de Touba Bogo et Kaba Diack) ;
- Mise en place de la Délégation du Service Public (DSP) dans la région (l'Opération Privée a été choisie et le contrat signé) ;

- Réalisation de nouveaux forages dans le cadre des différents projets (PUDC, PASEPAR, KOICA, Chine) ;
- Renouvellement des forages (OFOR, BCI, Chine).

2. En matière d'assainissement

- **Milieu rural**

Un seul programme est en cours le PASEPAR dans le Département de Mbacké dans 4 Communes.

- **Milieu urbain**

- Actualisation du Plan Directeur de l'Assainissement de Diourbel ;
- Construction d'une station d'épuration et d'un réseau d'évacuation d'eaux usées à Touba.

CHAPITRE IX – AGRICULTURE

INTRODUCTION

La volonté des pouvoirs publics est de faire de l'agriculture le moteur du développement économique. Cela s'est traduit par le lancement du programme de rééquipement des producteurs, l'élaboration et l'adoption du PRACAS, stratégie de développement de l'agriculture inscrite dans les projets structurants du PSE.

L'agriculture régionale est essentiellement basée sur les cultures de rente (arachide, sésame, manioc, pastèque) et sur les cultures vivrières (mil, sorgho, maïs, niébé). Les cultures maraîchères et fruitières ne sont pas en reste mais présentent des contraintes majeures qui entravent son développement.

Le présent chapitre sera axé sur les services techniques, les autres intervenants et les infrastructures. Il s'en suivra la préparation de la campagne agricole, et enfin par le bilan de la campagne agricole et le diagnostic du secteur.

IX.1 LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

IX.1.1 Les services techniques

Les services sont constitués essentiellement de la DRDR (Direction Régionale du Développement Rural), des DDDR (Directions Départementales du Développement Rural), de l'ANCAR/BAN et de l'INP.

IX.1.2 Les autres intervenants

On peut citer entre autres, l'ASRADEC (Association Sénégalaise de Recherche d'Appui pour le développement Communautaire), l'AGRISUM, le CNRA de Bambey, L'ANCAR. Des technologies qui ont fait la fierté de l'agriculture sénégalaise ont été générées et continuent de l'être par les chercheurs du CNRA.

IX.2 LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

IX.2.1 La mise en place des semences

Les spéculations concernées sont l'arachide, le sorgho, le niébé, le sésame et le manioc.

Ainsi, pour la campagne 2016-2017, pour l'arachide, 4244 tonnes ont été reçues et vendues, le Niébé (1520 tonnes), le Sorgho (62 tonnes), le sésame (76 tonnes) et le manioc (900 tonnes).

Par rapport à la campagne 2015-2016, l'arachide ainsi que le sésame ont vu leurs quantités reçues et vendues baisser respectivement de 3% et de 25%. Tandis que des hausses considérables de semences mises en place et vendues sont notées pour le sorgo local certifié (195%), le niébé (53%) et le manioc (33%).

Tableau 9.1 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Diourbel 2015/2016 et 2016/2017

Semences		Diourbel			Mbacké			Bambey			Région		
		Campagne 2015 /2016	Campagne 2016/ 2017	Variation %	Campagne 2015 /2016	Campagne 2016/ 2017	Variation %	Campagne 2015 /2016	Campagne 2016/ 2017	Variation %	Campagne 2015 /2016	Campagne 2016/ 2017	Variation %
Arachide	Reçu (T)	1071	1070	-0,1	2110	1990	-6	1184	1184	0	4365	4244	-3
	Vendu (T)	1071	1070	-0,1	2110	1990	-6	1184	1184	0	4365	4244	-3
	Reliquat (T)	0	0		0	0		0	0		0	0	
Sorgho local (certifié)	Reçu (T)	3	20	567	5	10	100	13	32	146	21	62	195
	Vendu (T)	3	20	567	5	10	100	13	32	146	21	62	195
	Reliquat (T)	0	0		0	0	0	0	0		0	0	
Niébé	Reçu (T)	310	462	49	350	693	98	335	365	9	995	1520	53
	Vendu (T)	310	462	49	350	693	98	335	365	9	995	1520	53
	Reliquat (T)	0	0		0	0		0	0		0	0	
Sésame	Reçu (T)	29	14	-52	19	44	132	53	18	-66	101	76	-25
	Vendu (T)	29	14	-52	15	44	193	53	18	-66	97	76	-22
	Reliquat (T)	0	0		4	0		0	0		4	0	
Manioc	Reçu (T)	300	375	25	225	250	11	150	275	83	675	900	33
	Vendu (T)	300	375	25	225	250	11	150	275	83	675	900	33
	Reliquat (T)	0	0		0	0		0	0		0	0	

Source : DRDR de Diourbel

IX.2.2 La mise en place des engrais et autres fertilisants

Les variétés enregistrées pour la période 2016/2017 sont le NPK 6-20-10 avec 1894 tonnes reçues dont 1799,2 tonnes vendues, le NPK 15-10-10 (1018,5 tonnes reçues et 868,5 tonnes vendues) et l'Urée (918 tonnes reçues et 576,4 tonnes vendues).

Par rapport à la campagne 2015-2016, le NPK 6-20-10 enregistre une hausse des quantités reçues et vendues respectivement de 36% et de 80%. Par contre, pour l'Urée, on enregistre une baisse des quantités reçues (12%) et vendues (22%). Pour l'engrais NPK 15.10.10, une baisse de 18% des quantités reçues et une hausse de 1% des quantités vendues sont observées.

Tableau 9.2 : Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Diourbel 2015/2016 et 2016/2017

Engrais et autres fertilisants		Diourbel			Mbacké			Bambey			Région		
		Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %	Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %	Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %	Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %
Engrais 6.20.10	Reçu (T)	330	620	88	7190	624	-91	350	650	86	1 390	1894	36
	Vendu (T)	225	580	158	461,95	569,16	23	312	650	108	998,95	1799,2	80
	Reliquat (T)	105	40	-62	6728,05	54,84	-99	38	0		391,05	94,84	-76
Engrais 15.10.10	Reçu (T)	280	401	43	550	247,5	-55	410	370	-10	1 240,00	1018,5	-18
	Vendu (T)	212	401	89	321,5	97,5	-70	324	370	14	857,5	868,5	1
	Reliquat (T)	68	0		228,5	150	-34	86	0	-100	382,5	150	-61
Urée	Reçu (T)	160	190	19	nd	279		600	449	-25	1038	918	-12
	Vendu (T)	90	190	111	nd	218,4		570	168	-71	735,2	576,4	-22
	Reliquat (T)	70	0		nd	60,6		30	281	837	302,8	341,6	13

Source : DRDR de Diourbel

IX.2.3 La mise en place des produits phytosanitaires

Sur 1260 ha prospectés par la Base de Surveillance et d'Alerte Agriculture (BSAA) de Nganda, 740 ha ont été infestés dont 240 ha traités dans les départements de Diourbel (Ndoulo – Ndindy) et de Mbacké (Taïf - Sadio, Ndioumane – Touba Mboule et Mbaké). Ces traitements ont concerné plutôt les sauteriaux et les cantharides. Les infestations sont de moindre importance, comparée autres régions.

IX.2.4 La mise en place des matériels et équipements agricoles

Pour cette année, il n'y a pas encore de mise en place de matériel agricole mais les quotas sont déjà établis. Le stock de l'année dernière est épuisé, ceci montre que les producteurs avaient besoin de renouveler leur matériel agricole vétuste. La vente du matériel agricole motorisé a été très lente, seuls cinq (05) tracteurs, 75 CV, quatre (04) offset 22 disques et trois (03) semoirs 13 rangs ont été payés et livrés.

IX.3 BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

Il est axé sur les différents types de cultures vivrières, industrielles et maraichères.

IX.3.1 Les cultures vivrières

L'agriculture régionale est essentiellement basée sur les cultures vivrières que sont : le mil, le sorgho, le maïs. En 2016-2017, de toutes les spéculations, la production de mil est de loin la plus importante avec 82405,83, tonnes, soit une baisse de 20% par rapport à la campagne de 2015-2016. Tandis que le sorgho et le maïs affichent des productions respectives de 8959,51 tonnes et 913,54 tonnes.

Tableau 9.3 : Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative 2015/2016 et 2016/2017

Spéculations	Diourbel			Mbacké			Bambey			Région		
	Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %	Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %	Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %	Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %

Mil	**Sup (Ha)**	45690	47233,74	3,4	34674	35702,25	3,0	49500	47971,93	-3	129864	130907,92	1
	Rdt (Kg/Ha)	820,09	667,87	-19	796,99	641,59	-19,5	774,53	582,71	-25	796,56	629,49	-21
	Prod (T)	37470	31546,15	-15,8	27635	22906,03	-17,1	38339	27953,65	-27	103444	82405,83	-20
Sorgho	**Sup (Ha)**	2531	2783,61	9,98	2229	2451,58	9,986	8024	8826,66	10	12784	14061,85	10
	Rdt (Kg/Ha)	681,94	682,00	0,01	899,96	900,00	0,005	864,16	550,00	-36	834,32	637,15	-24
	Prod (T)	1726	1898,42	10,0	2006	2206,42	10,0	6934	4854,66	-30	10666	8959,51	-16
Maïs	**Sup (Ha)**	106	116,35	9,8	885	973,5	10,0	23	25,3	10	1014	1115,15	10
	Rdt (Kg/Ha)	632,08	631,00	-0,2	849,72	850,00	0,03	739,13	500,00	-32	824,46	819,21	-1
	Prod (T)	67	73,42	9,6	752	827,475	10,0	17	12,65	-26	836	913,54	9

Source : DRDR de Diourbel

IX.3.2 Les cultures industrielles

Les principales cultures industrielles pratiquées au niveau régional sont : l'arachide, le manioc, la pastèque, le bissap, le sésame et le niébé.

De toutes ces spéculations, la production d'arachide d'huilerie dépasse largement les autres avec 48580 tonnes lors de la campagne 2016-2017 contre 43326 tonnes en 2015-2016, soit une hausse de 12%, suivie du manioc (22059 tonnes), du niébé (17335 tonnes), de la pastèque (6515,9 tonnes), du sésame (335,7 tonnes) et du bissap (280,63 tonnes).

Tableau 9.4 : Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative 2015/2016 et 2016/2017

Spéculations		**Diourbel**			**Mbacké**			**Bambey**			**Région**		
		Campagne 2015 / 2016	**Campagne 2016 / 2017**	**Variation %**	**Campagne 2015 / 2016**	**Campagne 2016 / 2017**	**Variation %**	**Campagne 2015 / 2016**	**Campagne 2016 / 2017**	**Variation %**	**Campagne 2015 / 2016**	**Campagne 2016 / 2017**	**Variation %**
Arachide d'huilerie	**Sup (Ha)**	18708	28670	53	34916	35035	0,3	27900	28235	1	81524	91940	13
	Rdt (Kg/Ha)	731,08	483	-34	842,77	615	-27,0	799,28	467	-42	531,45	1565	194

	Prod(T)	13677	13848	1	29426	21547	-26,8	223	13186	5813	43326	48580	12
Manioc	**Sup (Ha)**	185	591,92	220	407	2329,4	472,3	173	307,07	77	765	3228,4	322
	Rdt (Kg/Ha)	7513,5	6500	-13	7508,6	6500	-13,4	8011,6	10000	25	7623,5	23000	202
	Prod(T)	1390	3847,5	177	3056	15141	395,5	1386	3070,7	122	5832	22059	278
Pastèque	**Sup (Ha)**	538	203,82	-62	2118	448,17	-78,8	279	190,52	-32	2935	842,5	-71
	Rdt (Kg/Ha)	5501,9	8000	45	5499,1	7500	36,4	8003,6	8000	0	5737,7	23500	310
	Prod(T)	2960	1630,5	-45	11647	3361,2	-71,1	2233	1524,2	-32	16840	6515,9	-61
Bissap	**Sup (Ha)**	107	255	138	176	213	21,0	106	106	0	389	574	48
	Rdt (Kg/Ha)	476,64	475	0	500	500	0,0	500	500	0	493,57	1475	199
	Prod(T)	51	121,13	138	88	106,5	21,0	53	53	0	192	280,63	46
Sésame	**Sup (Ha)**	350	385	10	300	330	10,0	113	124,24	10	763	839,24	10%
	Rdt (Kg/Ha)	400	400	0	400	400	0,0	398,23	400	0	399,74	1200	200 %
	Prod(T)	140	154	10	120	132	10,0	45	49,696	10	305	335,7	10
Niébé	**Sup (Ha)**	3635	3998,2	10	9946	10940	10,0	15417	16959	10	28998	31897	10
	Rdt (Kg/Ha)	269,6	498	85	296,6	550	85,4	218,66	550	152	251,78	1598	535
	Prod(T)	980	1991,1	103	2950	6017,1	104,0	3371	9327,2	177	7301	17335	137

Source : DRDR région de Diourbel

IX.3.3 Les cultures maraîchères

Le maraîchage connaît un développement timide dans la région malgré la présence de sols « Deck » favorables à son essor, l'existence d'une vieille tradition de culture maraîchère et d'une forte demande locale. Les vallées mortes du Sine et du Car Car sont un véritable potentiel.

Quelques périmètres maraîchers sont mis en valeur dans les départements de Bambey et de Diourbel, notamment au niveau des cuvettes du Ndondol et du Ndock.

Le niveau de couverture des besoins en produits maraîchers est déficitaire. Cependant, les cultures de contre-saison ont connu une meilleure situation avec les réalisations du PAGF.

Ce dernier a réalisé 99 ha de périmètres irrigués autour de forages motorisés dans l'arrondissement de Baba Garage (Keur Samba Kane, Darou Fanaye Diop, Dinguiraye….). Il s'y ajoute l'appui apporté aux populations dans ce domaine à travers la composante « activités génératrices de revenus ».

La principale contrainte à la production maraîchère est la qualité de l'eau.

IX.4 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IX.4.1 Atouts

- tradition agricole de la région et une forte expérience des producteurs ;
- augmentation du niveau de subvention des intrants et la présence de structures d'appui aux producteurs (PAFA, ANCAR) ;
- bonne dynamique de l'organisation ;
- engagement et expérience des agents de la DRDR et des SDDR ;
- eecommandation forte du Khalife pour le retour vers la terre.

IX.4.2 Contraintes

- principalement, les opérateurs éprouvent énormément de difficultés au niveau des points de collectes agréés pour trouver des graines du fait du marché parallèle ;
- les financements devant provenir de la CNCAS ne sont pas encore disponibles disent-ils ;
- la dette due aux opérateurs ne serait pas encore soldée ;
- sous équipement (DRDR et SDDR).

IX.4.3 Perspectives

Pour la reconstitution du capital semencier en perspective de la campagne agricole 2017/2018 :

- localiser les stocks des opérateurs retenus pour l'écrémage ;
- procéder à l'échantillonnage des stocks et à leur analyse.
- rendre disponible le financement pour la collecte des certifiés.

CHAPITRE X - ELEVAGE

INTRODUCTION

Le sous-secteur de l'élevage occupe une fonction économique secondaire par rapport à l'activité agricole. Il est dominé par le système extensif traditionnel avec le trait caractéristique d'une forte transhumance liée à l'insuffisance des pâturages et des réserves fourragères. L'essentiel du cheptel séjourne en zone sylvo-pastorale durant l'hivernage.

Le présent chapitre sera axé sur les infrastructures, les services techniques et autres intervenants, la production, ainsi que les diverses caractéristiques du cheptel et la santé animale en 2016.

X.1 LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

X.1.1 Les services techniques

Ils sont constitués de l'Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) et de trois services départementaux de Diourbel, Bambey et Mbacké.

En 2016, l'effectif total du personnel dans la région s'élève à 23 agents contre 18 en 2015. Parmi ces agents, on dénombre 02 docteurs vétérinaires, 05 ingénieurs des travaux d'élevage et 15 agents techniques.

Tableau 10.1 : Répartition et évolution des effectifs du personnel des Inspections de Services Vétérinaires selon le diplôme, par Inspection 2015 et 2016

Inspections de Services Vétérinaires	Année	Docteur vétérinaire			Ingénieur des Travaux d'Elevage			Agents Techniques d'Elevage			Autres			Ensemble		
		H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
SRSV	2015	nd	nd	1	nd	nd	0	Nd	nd	1	nd	nd	1	nd	nd	3
	2016	1	1	2	0	0	0	1	0	1	1	0	1	3	1	4
SDSV Bambey	2015	nd	nd	0	nd	nd	1	Nd	nd	3	nd	nd	0	nd	nd	4
	2016	0	0	0	1	1	2	2	1	3	0	0	0	3	2	5
SDSV Diourbel	2015	nd	nd	0	nd	nd	1	nd	nd	2	nd	nd	0	nd	nd	3
	2016	0	0	0	1	0	1	2	0	2	0	0	0	3	0	3
SDSV Mbacké	2015	nd	nd	0	nd	nd	1	nd	nd	8	nd	nd	0	nd	nd	9
	2016	0	0	0	2	0	2	6	3	9	0	0	0	8	3	11
Total	2015	nd	nd	1	nd	nd	3	nd	nd	14	nd	nd	0	nd	nd	18
	2016	1	1	2	4	1	5	11	4	15	1	0	1	17	6	23

	Variation %	nd	nd	100	nd	nd	66,7	nd	nd	7,1	nd	nd		nd	nd	27,8

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) Diourbel

La répartition par département de cet effectif montre que Mbacké dispose du plus grand nombre d'agents (11) suivi de Bambey (05) et de Diourbel (07 dont 04 à l'IRSV).

X.1.2 Les autres intervenants

De manière générale, les acteurs sont constitués par les éleveurs, les professionnels du bétail et de la viande, les provendiers, les collecteurs de cuirs et de peaux ainsi que les techniciens.

Tableau 10.2 : Liste des autres intervenants en 2016

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc.)	Domaine d'intervention	Zone d'intervention
ANCAR	Agence	Agriculture et Elevage	région
DIRFEL		Elevage	région
MDE		Elevage	région
PAPEL	Projet	Elevage	région
PACE	Projet	Elevage	région
PMIA	Projet	Agriculture	Région

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Diourbel

On peut citer entre autres :

- Deux organisations en élevage dont le Directoire Régional des Femmes en Elevage (DIRFEL) et la Maison des Eleveurs (MDE), entre autres ;
- le FONSTAB pour l'accès au crédit ;
- les praticiens privés ;
- Projet de Lutte Contre les Epizooties (PACE) ;
- Projet d'Appui à l'Elevage (PAPEL) ;
- Projet de Modernisation et d'Intensification de l'Agriculture (PMIA) ;
- L'ANCAR avec son programme Recherche-Développement.

X.1.3 Les infrastructures et équipements

La région de Diourbel compte 157 infrastructures pastorales en 2016, réparties entre les sources d'abreuvement et les parcs à vaccination. Ces infrastructures sont majoritairement dominées par les parcs à vaccination (87, soit 55%). Les forages sont au nombre de 70 (soit 45% de ces infrastructures).

Tableau 10.3 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures pastorales et avicoles par département en 2015 et 2016

Infrastructures	Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
	Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %	Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %	Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %	Campagne 2015 / 2016	Campagne 2016 / 2017	Variation %
Forages agropastoraux	25	25	0	15	15	0	30	30	0	70	70	0
Parcs à vaccination	23	23	0	25	25	0	39	39	0	87	87	0

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Diourbel

La répartition par département est définie comme suit : Bambey (25 forages et 23 parcs à vaccination), Diourbel (15 forages et 25 parcs à vaccination) et Mbacké (30 forages et 39 parcs à vaccination).

X.2 LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE

En 2016, selon les estimations de l'IRSV, les effectifs du cheptel de la région se présentent comme suit : Bovins (169311 contre 170124 têtes en 2015), ovins (253631 contre 258975 têtes en 2015), caprins (228573 contre 236036 têtes en 2015), Equins (74829 contre 73965 têtes en 2015), Asins (48599 contre 49588 têtes en 2015) et porcins (14418 contre 15151 têtes en 2015).

Tableau 10.4 : Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par département en 2015 et 2016

Espèces	Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %

Bovins	47311	46150	-2,5	50027	50375	0,7	72786	72786	0	170124	169 311	-0,5
Ovins	107080	100640	-6,0	62031	63126	1,8	89865	89865	0	258975	253631	-2,1
Caprins	96132	90350	-6,0	77810	76128	-2,2	62095	62095	0	236036	228573	-3,2
Asins	15044	14850	-1,3	14385	13589	-5,5	20160	20160	0	49588	48599	-2,0
Equins	20070	19700	-1,8	22108	23343	5,6	31786	3786	0	73965	74829	1,2
Porcins	2649	2500	-5,6	12502	11918	-4,7	nd	nd	nd	15151	14418	-4,8
Caméliens	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total bétail	288286	274190	-4,9	238863	238479	-0,2	276692	276692	0	803839	789361	-1,8
Volailles	911753	860250	-5,6	834648	854673	2,4	1058810	1058810	0	2805211	2773733	-1,1

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Diourbel

Globalement, les effectifs de toutes les espèces du cheptel ont baissé par rapport à l'année 2015, à l'exception des équins. Par ailleurs, la répartition géographique révèle une prédominance du département de Mbacké, quelque soit l'espèce considérée.

X.3 LES PRODUCTIONS

X.3.1 La production de viande et d'œufs

En 2016, le nombre d'abattages contrôlés par espèce est chiffré à 44533 contre 48638 en 2015, soit une diminution de 8,4%. Cet effectif a été plus représentatif au niveau des espèces caprines (35,3%), ovines (33,7%) et bovines (31%). Notons aussi que le nombre de ces abattages contrôlés a été plus significatif dans le département de Mbacké, avec 64,6% contre 23,9% à Diourbel et 11,5% à Bambey.

Tableau 10.5 : Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Diourbel selon les espèces, par département en 2015 et 2016

Espèces		Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
		2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
Taureaux	**Nb**	673	844	25,4	735	1641	123,3	1438	794	-44,8	2846	3279	15,2
	Poids (T.)	157,78	211	33,7	127,12	231,322	82,0	248,71	127,67	-48,7	533,61	569,992	6,8

Bœufs	**Nb**	109	194	78,0	333	170	-48,9	534	174	-67,4	976	538	-44,9
	Poids (T.)	18,99	38,8	104,3	70,52	626,53	788,4	113,09	41,21	-63,6	202,60	706,54	248,7
Vaches	**Nb**	403	848	110,4	2511	1445	-42,5	5513	7065	28,2	8427	9358	11,0
	Poids (T.)	50,33	118,72	135,9	258,89	145,453	-43,8	568,41	726,87	27,9	877,63	991,043	12,9
Veaux / vêles	**Nb**	110	267	142,7	325	-	-98,5	625	355	-43,2	1060	622	-41,3
	Poids (T.)	9,53	253,65	2561,6	26,36	955	3522,9	50,70	21,41	-57,8	86,59	1230,06	1320,6
Total bovins	**Nb**	1295	2153	66,3	3904	3 256	-16,5	8110	8388	3,4	13309	13802	3,7
	Poids (T.)	236,63	622,17	162,9	482,89	1958,305	305,5	980,91	917,16	-6,5	1700,43	3497,635	105,7
Ovins	**Nb**	2210	1455	-34,2	7558	1888	-75,0	10903	11656	6,9	20671	14999	-27,4
	Poids (T.)	36,00	291	708,3	103,27	261,72	153,4	148,97	159,39	7,0	288,24	712,11	147,1
Caprins	**Nb**	1064	1516	42,5	4576	5511	20,4	9018	8710	-3,4	14658	15737	7,4
	Poids (T.)	11,93	22,74	90,6	50,29	500,67	895,6	99,10	86,63	-12,6	161,32	610,04	278,2
Total	**Nb**	4569	5124	12,1	16038	10655	-33,5	28031	28754	2,6	48 638	44533	-8,4
	Poids (T.)	284,56	935,91	228,9	636,45	2720,695	327,5	1228,98	1163	-5,4	2149,99	4819,785	124,2

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Diourbel/ NB : Les données de 2015 ne sont pas disponibles.

Par ailleurs, on peut constater que le poids total des espèces abattues a plus que doublé, passant de 2149,99 tonnes en 2015 à 4819,785 tonnes en 2016.Malgré le climat peu clément de la région, des fermes avicoles ont vu le jour à Diourbel, Mbacké et Touba et s'orientent vers l'aviculture de chair et de ponte avec des niveaux de production appréciables.

X.3.2 La production contrôlée de lait

La production de lait est mal maîtrisée et les estimations militent en faveur d'un développement d'une filière prometteuse avec les progrès de l'insémination artificielle, introduite dans la région depuis 1999 et qui a suscité l'engouement des éleveurs. Cependant, elle se heurte, par endroit, à des obstacles d'ordre culturel qu'il

convient de surmonter pour aboutir à la mise en place de véritables ceintures laitières autour des grandes agglomérations.

En termes de production, 20% de l'effectif traditionnel produit 1 à 2 litres de lait par jour et par vache pendant une période de six (06) mois.

En outre, il existe des exploitations améliorées (1005 têtes de vaches de race métissée) dont l'estimation varie en 2015 entre 10 et 12 litres de lait par jour et par vache.

X.3.3 La production contrôlée des cuirs et peaux

Selon les données recueillies dans le tableau ci-dessous, le nombre de cuirs et peaux est de 40914 en 2016. Cette production a augmenté de 0,8% par rapport à l'année précédente.

Tableau 10.6 : Répartition et évolution de la production de cuirs et peaux, par département en 2015 et 2016

Espèces		Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
		2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation
Cuirs bovins	Nb.	1357	2153	58,7	1500	1320	-12,0	8471	8033	-5,2	11328	11506	1,6
	Qté (T.)	24,426	nd	nd	27,33	27,23	-0,4	152,478	nd	nd	204,23	nd	nd
Peaux ovines	Nb.	2434	1455	-40,2	1730	1737	0,4	10475	11656	11,3	14639	14848	1,4
	Qté (T.)	15,578	nd	nd	11,13	11,141	0,1	67,04	nd	nd	93,75	nd	nd
Peaux caprines	Nb.	1089	1516	39,2	4320	4334	0,3	9217	8710	-5,5	14626	14560	-0,5
	Qté (T.)	7,623	nd	nd	12,96	12,98	0,2	27,651	nd	nd	48,23	nd	nd
Total	Nb.	4880	5124	5,0	7550	7391	-2,1	28163	28399	0,8	40593	40914	0,8
	Qté (T.)	47,627	nd	nd	51,42	51,351	-0,1	247,169	nd	nd	346,22	nd	nd

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Diourbel

X.4 LES MOUVEMENTS DU BETAIL

X.4.1 Les entrées et sorties

La région de Diourbel, située entre les régions de Fatick, Kaffrine, Louga et Thiès, constitue une zone d'entrée et de sortie du bétail. Toutes les espèces sont concernées par ces mouvements et ce, durant toute les périodes de l'année.

En 2016, l'effectif du bétail entré dans la région de Diourbel se chiffre à 204922 têtes contre 99864 pour les sorties, toutes espèces confondues.

Tableau 10.7 : Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce, par département 2015 et 2016

Espèces		Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
		2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation
Bovins	Entrées		8300	nd	7200	11355	57,7	27029	27029	0	nd	46684	
	Sorties		15200	nd	1270	1090	-14,2	710	710	0	nd	17000	
	Solde		-6900	nd	5930	10265	73,1	26319	26319	0	nd	29684	
Ovins	Entrées		24150	nd	53000	41000	-22,6	25299	25299	0	nd	90449	
	Sorties		13500	nd	20100	21300	6,0	15075	15075	0	nd	49875	
	Solde		10650	nd	32900	19700	-40,1	10224	10224	0	nd	40574	
Caprins	Entrées		21200	nd	21000	19000	-9,5	8398	8398	0	nd	48598	
	Sorties		12000	nd	11000	12100	10,0	1561	1561	0	nd	25661	
	Solde		9200	nd	10000	6900	-31,0	6837	6837	0	nd	22937	
Equins	Entrées		64	nd	5100	4950	-2,9	410	410	0	nd	5424	
	Sorties		5055	nd	475	385	-18,9	41	41	0	nd	5481	
	Solde		-4991	nd	4625	4565	-1,3	369	369	0	nd	-57	
Asins	Entrées		11	nd	2150	1150	-46,5	nd	nd	nd	nd	1161	
	Sorties		929	nd	910	860	-5,5	58	58	0	nd	1847	
	Solde		-918	nd	1240	290	-76,6	nd	nd	nd	nd	-686	
Volaille	Entrées		6306	nd	7200	6300	-12,5	nd	nd	nd	nd	12606	
	Sorties		nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	
	Solde		nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	
Caméliens	Entrées		nd	nd	nd	nd	nd	99	99	0	nd	99	
	Sorties		nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	
	Solde		nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	
Porcins	Entrées		nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	
	Sorties		36	nd	3456	3 254	-5,8	nd	nd	nd	nd	3290	
	Solde		nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	
Total	Entrées		60031	nd	95650	83755	-12,4	61136	61136	0	nd	204922	
	Sorties		46684	nd	33755	35735	5,9	17445	17445	0	nd	99864	
	Solde		13347	nd	61895	48020	-22,4	43691	43691	0	nd	105058	

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Diourbel

Par ailleurs, ces mouvements sont caractérisés par un solde positif pour l'ensemble des espèces, à l'exception des équins et des asins.

X.4.2 Le transit du bétail

Bovins : Le gros du troupeau effectue la grande transhumance selon un tracé curviligne passant par Gossas, Kaffrine, Tambacounda, Payar, Vélingara-Ferlo, Thiel et retour. L'axe Touba, Sadio, Gassane est emprunté par le reste du troupeau ; il faut dire que ce mouvement intéresse 80 à 90 % de l'effectif régional d'Avril à septembre/octobre.

Le reste du troupeau est parqué dans les rares jachères de la région en saison des pluies ; il s'agit le plus gros du temps de femelles suitées devant assurer les besoins de la famille en laitage.

Le retour de transhumance coïncide avec la fin des récoltes, période propice à la valorisation des pâturages post récoltes constitués de tiges de mil et de l'herbe ayant résisté au soc de la charrue.

Petits ruminants : Ils emboîtent le pas des bovins dans le cadre de la transhumance dans des proportions variant entre 20 à 30 % de l'effectif régional.

Le reste du troupeau reste dans la région sous le gardiennage de bergers ou mis aux piquets dans les jachères qu'ils atteignent le plus souvent sous muselière.

Equidés : Ils font l'objet de beaucoup de soins car devant assurer la culture attelée. En saison sèche, ils sont alimentés à l'auge à base de fane d'arachide pour le mâle, ou même laissés en plein air sur le pâturage pour le cas des femelles. Dans tous les cas, ils bénéficient pleinement de l'herbe fraîche durant l'hivernage.

Volaille : Elle trouve sa pitance dans et aux alentours des concessions en proie à divers prédateurs dans leur abris précaires. Son développement est en dents de scie, régulé par la New Castle et les parasites externes.

A côté de ce mode d'élevage extensif, se développent des efforts d'intensification aussi bien chez les bovins, les ovins et la volaille.

X.5 LA SITUATION ZOOSANITAIRE

X.5.1 Les résultats des campagnes de vaccination

Le premier du mois de juin 2014 a marqué la date officielle de démarrage de la campagne de vaccination de masse du cheptel, qui devrait se terminer au 31 décembre 2015. Du fait des multiples contraintes notées durant son déroulement (la longue et difficile période de soudure, les élections locales, la préparation de la Tabaski, la distribution de l'aliment de bétail dans le cadre de l'opération sauvegarde du bétail, la transhumance, le retard des vaccins), elle a été prolongée jusqu'au 31 Mars 2016.
En 2016, les effectifs vaccinés s'élèvent à 429088 sujets dont 59,8% à Mbacké, 22,5% à Bambey et 17,7% à Diourbel. Quant aux sujets déparasités, ils s'élèvent à 14727.

Tableau 10.8 : Evolution des résultats des campagnes de vaccination et de déparasitage du bétail par département en 2015 et 2016

Départements	Effectifs vaccinés			Effectifs déparasités (*)		
	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
Bambey	72165	96718	34,0	3895	-	-
Diourbel	60415	75951	25,7	5867	2508	-57,3
Mbacké	166676	256419	53,8	4965	3117	-37,2
Région	299256	429088	43,4	14727	5625	-61,8

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Diourbel. (*) : Déparasités interne + externe

Pour ce qui est de la vaccination selon l'affection, on dénombre 353 357 sujets vaccinés en 2016 contre 299 256 en 2015, soit une hausse de 18,1%.

Tableau 10.9 : Répartition et évolution des résultats des campagnes de vaccination selon l'affection, par département en 2015 et 2016

Antigènes	Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
Pasteurelloses de petits ruminants	918	6325	589,0	2980	485	-83,7	250			4148	6810	64,2
Pasteurelloses bovine	7170			2078			1873			11121		
New Castel	5284	36000		11400	12550	10,1	17112	75585	341,7	33796	124135	267,3
Fièvre aphteuse	200	580	190,0				76			276	580	110,1
Clavelée				300			4070			4370		

Peste des petits ruminants (PPR)	24919	15850	-36,4	7835	4340	-44,6	84224	60603	-28,0	116978	80793	-30,9
Dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB)	22371	18772	-16,1	26387	27378	3,8	47798	65689	37,4	96556	111839	15,8
Peste équine	9123	7324	-19,7	5385	4305	-20,1	6 646	10904	64,1	21154	22533	6,5
I2 (volailles)												
Peste aviaire												
Variole aviaire					906		613			613	906	47,8
Charbon Symptomatique				1529			1448			2977		
Botulisme équine	223	1196	436,3	1178	623	-47,1	591			1992	1819	-8,7
Botulisme bovine	1807	3786	109,5	1320			131			3258	3786	16,2
Entérotoxémie	150	90	-40,0							150	90	-40,0
Septicémie hémorragique bovine							1564			1564		
Trypanosomiase bovine							280			280		
Rage		11		23	55	139,1				23	66	187,0
Total	72165	89934	24,6	60415	50642	-16,2	166676	212781	27,7	299256	353357	18,1

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Diourbel

En 2016, les vaccinations contre la maladie de Newcastle (35,1%), la dermatose nodulaire contagieuse bovine (31,7%) et la peste des petits ruminants constituent les campagnes les plus importantes dans la région.

X.6 LES RESULTATS DE LA CAMPAGNE D'INSEMINATION BOVINE

L'insémination artificielle, introduite dans la région en 1999, a suscité l'engouement des éleveurs. Cependant, cet itinéraire technique se heurte, par endroits, à des obstacles religieux qu'il convient de surmonter pour aboutir à la mise en place de véritables ceintures laitières autours des grandes agglomérations.

X.7 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

X.7.1 Atouts et potentialités

- la position centrale de la région située entre les grands centres de consommation et la zone du Ferlo contribue à l'expansion du sous-secteur élevage ;
- la région de Diourbel recèle un cheptel important et diversifié estimé plus de 789361 têtes en 2016 ;
- existence de marchés de bétail pour l'approvisionnement et la commercialisation ;
- existence d'un abattoir moderne dans la commune de Diourbel ;
- existence d'un grand centre d'abattage à Touba ;
- existence de pharmacies vétérinaires privées : la santé animale est prise en charge aussi bien par l'Etat que par les cabinets vétérinaires privés.

X.7.2 Contraintes

- non maîtrise des effectifs animaux et des mouvements du bétail ;
- insuffisance des parcours de bétail ;
- non respect du caractère obligatoire de la vaccination par les éleveurs ;
- vol de bétail ;
- caractère défectueux des installations d'abattages ;
- insuffisance des infrastructures de production, de conservation et de transformation des produits animaux.

X.7.3 Perspectives

- Consolider la mutuelle de la maison des éleveurs pour un meilleur accès au crédit ;
- Améliorer la sécurité du bétail par la lutte contre les vols et les abattages clandestins ;
- Sensibiliser et renforcer les capacités des éleveurs ;
- Modernisation et intensification des systèmes de production pour réduire la transhumance ;
- Construire des parcs à vaccination.

CHAPITRE XI – RESSOURCES NATURELLES

INTRODUCTION

La région de Diourbel est caractérisée par une absence de cours d'eau pérennes et de façade maritime. Elle ne dispose pas non plus de zones d'intérêts cynégétiques, de zones amodiées, de réserves naturelles intégrales ni de réserves naturelles spéciales. Sa végétation ligneuse est peu abondante et se présente essentiellement sous forme d'arbres isolés, ou de savane-parc avec une forte présence d'Acacia albida. Sa végétation herbacée n'est pas assez fournie et est souvent dominée par les espèces annuelles de graminées et de légumineuses. Cette végétation est aujourd'hui menacée par les récurrents feux de brousse.

C'est également une région marquée par une inexistence de zones d'habitat et de refuge pour la faune, notamment les grands mammifères. Seuls les petits mammifères (chacal, rats palmistes, lièvres, etc.) ainsi que certaines familles d'oiseaux (tourterelles, pintades, petites outardes, francolins, gangas etc.) y sont aujourd'hui présents.

C'est pourquoi, le Service Régional des Eaux et Forêts accorde une importance capitale à la protection et au maintien de cet environnement qui est aujourd'hui fortement agressé. Plusieurs formes de luttes allant de la dissuasion par l'application des sanctions pour différents motifs ci–dessous énumérés, à la lutte contre les feux de brousse et au reboisement, sont ainsi développées dans ce secteur.

Le présent chapitre tentera de mettre en relief les résultats que l'application de ces différentes stratégies a permis d'obtenir au courant des années 2015 et 2016.

XI.1. LES SERVICES TECHNIQUES ET LES AUTRES INTERVENANTS

XI.1.1. Les services techniques

Ils sont composés d'une Inspection Régionale des Eaux et Forets (IREF), de trois secteurs départementaux et de 08 Brigades Forestières correspondant au nombre d'arrondissements de la région auquel il faut ajouter le Triage Forestier de Khelkom.

En 2016, l'effectif du personnel s'élève à 42 agents (contre 34 en 2015) dont un

ingénieur des eaux et forêts, 08 ingénieurs des travaux et 16 agents techniques.

La répartition par département de cet effectif indique que Mbacké dispose du plus grand nombre d'agents (16) suivi de Bambey (09) et de Diourbel (18 dont 10 à l'IREF).

Tableau 11.1 : Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service en 2015 et 2016

Diplômes	Sexe	IREF[4]			Dép. Diourbel			Dép. Bambey			Dép. MBacké			Région		
		2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
Ingénieur des Eaux et Forêts	Masc.	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
ITEF[5]	Masc.	1			1			1			1			4		
	Fem.	1			0			0			0			1		
	Total	2	2	0	1	3	200	1	1	0	1	2	100	5	8	60
ITPN[6]	Masc.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agent technique des Eaux et Forêts	Masc.	2			4			3			6			15		
	Fem.	0			0			0			0			0		
	Total	2	2	0	4	3	-25	3	4	33,3	6	7	16,7	15	16	6,7
Autres (*)	Masc.	2			1			2			5			10		
	Fem.	1			0			1			1			3		
	Total	3	5	66,7	1	2	100	3	4	33,3	6	7	16,7	13	18	38,5
Ensemble	Masc.	6			6			6			12			30		
	Fem.	2			0			1			1			4		
	Total	8	10	25	6	8	33,3	7	9	28,6	13	16	23,1	34	42	23,5

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts Diourbel. Autres (*) : secrétaires, chauffeurs, gardiens

XI.1.2 Les autres intervenants

Le tableau ci-dessous donne la liste des Partenaires au développement forestier dont les domaines de collaboration sont essentiellement axés sur le reboisement, à l'exception de la DRDR et de l'ANCAR qui interviennent dans l'appui au conseil des populations.

[4] IREF = Inspection Régionale des Eaux et Forêts
[5] ITEF = Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts
[6] ITPN = Ingénieur des Travaux de la Protection de la Nature

Tableau 11.2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région en 2016

Nom des partenaires	Domaines de collaboration	Formes de collaboration avec le Service forestier
DRDR	Appui conseil des populations	Dans l'informel
ANCAR	Appui conseil des populations	Dans l'Informel
World vision	Reboisement (Dép. Bambey)	Protocole d'accord
ARD	GRN, Reboisement	Protocole d'accord (à renouveler)
Baol-Environnement	GRN, Reboisement	
SOS Sahel-Luxembourg	GRN, Reboisement (Dép. Bambey)	
Associations terres d'Afrique	GRN, Reboisement (Dép. Bambey)	
Projet Agri–Sud international	GRN, Reboisement (Dép. Bambey)	
Défi Belgique Afrique (DBA)	GRN, Reboisement	Protocole d'accord en cours

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts Diourbel

XI.2. GESTION DU DOMAINE FORESTIER

XI.2.1 Présentation du domaine forestier régional

Les péjorations climatiques, notamment la sécheresse combinée à l'action anthropique, ont accentué la dégradation du couvert végétal. Cette dégradation avancée du potentiel forestier a pour corollaire l'installation d'un déséquilibre écologique, l'inexistence de forêts classées, entraînant du coup le recul de la faune.
La région se trouve ainsi fermée à l'exploitation des produits ligneux et à la chasse. En effet, les formations ligneuses rencontrées se trouvent sous formes de parcs et quelques rares reliques observées dans les départements de Mbacké et de Bambey qui mériteraient une protection.

XI.2.2 Lutte contre les feux de brousse

XI.2.2.1 Lutte préventive

Les comités de lutte contre les feux de brousse ne sont pas équipés pour la plupart, c'est le cas des comités des départements de Diourbel et Bambey. Quant aux comités

de Mbacké, ils sont équipés de matériel qui date de 2003, ce qui ne milite pas en faveur d'une lutte préventive efficace.

XI.2.2.2 Lutte active

La faiblesse du tapis herbacé ne milite pas en faveur du feu précoce, c'est pourquoi le service n'a pas jugé nécessaire de procéder à une telle opération. Par ailleurs, il n'y a pas d'ouverture, ni de réhabilitation de pare-feu.

Au total, 11 cas de feux de brousse ont été enregistrés au cours de la campagne 2016 contre 5 cas en 2015 avec respectivement 2397,25 et 2127 ha de superficies brulées.

Tableau 11.3 : Evolution de la situation des feux de brousse par département

Département	2015		2016		Variation en %	
	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées
Diourbel	-	-	3	4,25	-	-
Bambey	-	-	-	-	-	-
Mbacké	5	2127	8	2393	60	12,51
Région	5	2127	11	2397,25	120	12,71

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts Diourbel

XI.2.3 Reboisement et conservation des sols

XI.2.3.1 Production de plants

En 2016, les activités de reboisement ont abouti à la réalisation de 277 897 plants produits par 31 pépinières. Par rapport à la campagne précédente (292 065 plants produits), on note une baisse de 4,9% de la production de plants.

Tableau 11.4 : Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative en 2015 et 2016

Type de pépinière		Dép. Diourbel			Dép. Bambey			Dép. Mbacké			Région		
		2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
Régie	pépinière	1	1	0,0	1	1	0,0	2	2	0,0	4	4	0,0

	plants	78425	57723	-26,4	26967	34020	26,2	88571	88000	-0,6	193963	179743	-7,3
Villageoises	**pépinière**	3	2	-33,3	6	7	16,7	0	4	-	9	13	44,4
	plants	8939	9269	3,7	5815	19655	238,0	0	16902	-	14754	45826	210,6
Communautaires	**pépinière**	0	0	-	3	2	-33,3	1	0	-100,0	4	2	-50,0
	plants	0	0	-	38694	16270	-58,0	5000	0	-100,0	43694	16270	-62,8
Privées / Individuelles	**pépinière**	2	3	50,0	4	2	-50,0	3	1	-66,7	9	6	-33,3
	plants	2504	5202	107,7	1861	8045	332,3	34989	2000	-94,3	39354	15247	-61,3
Scolaires	**pépinière**	0	0	-	1	0	-100,0	0	0	-	1	0	-100,0
	plants	0	0	-	300	0	-100,0	0	0	-	300	0	-100,0
Projets	**pépinière**	0	0	-	0	0	-	0	6	-	0	6	-
	plants	0	0	-	0	0	-	0	20811	-	0	20811	-
Total	**pépinière**	6	6	0,0	15	12	-20,0	6	13	116,7	27	31	14,8
	plants	89868	72194	-19,7	73637	77990	5,9	128560	127713	-0,7	292065	277897	-4,9

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts Diourbel

Par rapport aux départements, on note que 26% des plants ont été produits dans le département de Diourbel, 28% dans celui de Bambey et 46% à Mbacké.

En ce qui concerne les plants produits selon l'espèce (tab ci-dessous), on note en 2016 une prédominance de l'espèce forestière (83,4%) suivie des espèces fruitier-forestière (9,3%), des espèces d'ornement (6,9%) et des espèces fruitières (0,5%).

Tableau 11.5 : Répartition et évolution du nombre de plants produits selon l'espèce, par département

Espèces	Dép. Diourbel			Dép. Bambey			Dép. Mbacké			Région		
	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
Forestières	81819	60904	-25,6	68377	72786	6,4	102494	99744	-2,7	252690	233434	-7,6
Fruitières	0	0		150	250	66,7	0	1060		150	1310	773,3
Fruitier-forestières	3629	4305	18,6	4 070	2330	-42,8	13526	19265	42,4	21 225	25900	22,0
Ornementales	4420	8765	98,3	1040	2804	169,6	12540	7644	-39,0	18 000	19213	6,7

Total	89868	73974	-17,7	73637	78170	6,2	128560	127713	-0,7	292065	279857	-4,2

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts Diourbel

Par rapport à 2015, on note une baisse des espèces forestières de 7,6%, une hausse des espèces fruitier-forestières (22%) et ornementales (6,7%). On note également une augmentation importante des espèces fruitières de 1160 unités en 2016.
La répartition de la production par type de plantation (Cf. tableau ci-dessous) indique que la régie a produit les 64,7% en 2016 et 66,4% en 2015 du total régional.

Tableau 11.6 : Répartition du nombre de plants produits selon l'espèce, par type de plantation en 2016

Type de plantation	Espèces									
	Forestières		Fruitières		Fruitières forestières		Ornementales		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Régie	150083	64,3	250	19,1	14539	60,3	15051	78,3	179923	64,7
Villageois	38864	16,6	0	0,0	5223	21,7	1739	9,1	45826	16,5
Communautaire	15660	6,7	0	0,0	35	0,1	575	3,0	16270	5,9
Privé / Individuel	14947	6,4	0	0,0	200	0,8	100	0,5	15247	5,5
Scolaire	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Projets	13880	5,9	1060	80,9	4123	17,1	1748	9,1	20811	7,5
Total	233434	100,0	1310	100,0	24120	100,0	19213	100,0	278077	100,0

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts Diourbel

Les autres types de plants produits se répartissent entre les pépinières de types villageois (16,5%), projets (7,5%), communautaires (5,9%) et individuels ou privés (5,5%).

XI.2.3.2 Plantations réalisées

S'agissant des réalisations physiques, on note que les plantations massives sont passées de 141,39 ha en 2015 à 181,73 ha en 2016, soit une hausse de 29%. Quant aux plantations linéaires dans la même période, elles passent de 160,06 km à 133,24 km, soit une diminution de 17%.

Tableau 11.7 : Situation et évolution des plantations réalisées par département

Type de plantation	Dép. Diourbel			Dép. Bambey			Dép. Mbacké			Région		
	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
Plantations massives (ha)	60,82	48,2	-20,7	37,2	21,53	-42,1	43,37	112	158,2	141,39	181,73	28,5
Plantations linéaires (km)	42,64	30,71	-28,0	43,14	21,53	-50,1	74,28	81	9,0	160,06	133,24	-16,8
Plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	0	100	-	7,5	14,34	91,2	300,4	308,4	2,7	307,9	422,74	37,3

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts Diourbel

Par rapport aux départements, c'est à Mbacké où les plantations massives et linéaires ont été les plus importantes en 2016 avec respectivement 112 ha et 81 km.

XI.3. GESTION DE LA FAUNE ET CHASSE

XI.3.1 Potentiel faunique

La sécheresse et l'action de l'homme ont fait disparaître les zones d'habitat des animaux. En conséquence, la faune a pratiquement disparu, plus particulièrement les grands mammifères.

Cependant, il faut signaler que les actions de conservation de certaines zones boisées ont permis à certains petits mammifères de trouver leurs lieux de prédilection. En effet, les principaux petits mammifères rencontrés sont : chacals, lièvres, rats palmistes etc. Outre ces mammifères, il faut aussi noter la présence de certaines familles d'oiseaux notamment les tourterelles, les pintades, les petites outardes…

Par ailleurs, les actions de réintroduction de certaines espèces comme le cas des francolins, des gangas, etc. pourraient être envisagées par les populations dans les aires protégées et les forêts régionales.

XI.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XI.4.1 Atouts

- Le cadre de référence décrit à travers le plan d'actions forestier constitue un facteur d'impulsion du sous-secteur ;

- Le contexte de la décentralisation devrait favoriser une véritable prise de conscience écologique chez les populations en général et en particulier chez les ruraux ;
- l'appui institutionnel apporté à la région à travers la mise en œuvre des activités du PAGF constitue un atout considérable ;
- le dynamisme et la détermination des populations constituent une potentialité pour la région.

XI.4.2 Contraintes

De multiples contraintes limitent le développement du sous-secteur.

Au plan institutionnel, il s'agit principalement de :

- l'inefficience de la législation foncière qui ne permet pas une sécurisation foncière et une promotion des investissements en milieu rural ;

Au plan technique et organisationnel, les contraintes du sous-secteur sont axées sur ces points :

- le manque d'une planification rigoureuse, clairvoyante et décentralisée permettant de susciter un plus grand intérêt des partenaires au développement de façon à mobiliser des financements plus subséquents ;
- l'insuffisante vulgarisation du code forestier et des textes de la décentralisation sur la GRNE.

Au plan des ressources, le sous-secteur est en butte à des contraintes encore plus notables. Il s'agit de :

- la péjoration climatique notamment la dégradation progressive des sols et du couvert végétal et la situation pluviométrique déficitaire et irrégulière ;
- l'inexistence d'eau de surface pérenne ;
- le manque de soutien à la recherche forestière ;
- la pauvreté qui sévit en milieu rural plaçant les populations dans une situation de pillage des ressources ;

- l'insuffisance des moyens des intervenants.

Enfin, l'accroissement démographique et son corollaire de pression sur les ressources constituent un facteur bloquant pour le sous-secteur. Il s'y ajoute la réticence des exploitants à approvisionner la région en produits ligneux et énergétiques avec ses incidences sur les prix.

XI.4.3 Perspectives

- Restauration du Cadre de Vie en milieu scolaire (PRCV/MS) ;
- Aménagement et restauration des pépinières de Ngabou Ndouka et Bambey ;
- Lutte contre les feux de brousses : équipements des comités de lutte crées et redynamisés ;
- Aménagement des forêts régionales ;
- Création du bureau Information Géographique (SIG) ;
- Développement de Filière des produits forestiers non ligneux ;
- Extension PAGF.

CHAPITRE XII – ENVIRONNEMENT

INTRODUCTION

L'environnement et les ressources naturelles dans la région de Diourbel sont fortement dégradés. Les sols ont perdu leur fertilité, les ressources végétales sont faibles, les ressources en eau en certains endroits sont salées et impropres à l'agriculture. L'insalubrité augmente du fait de la mauvaise gestion des ordures ménagères.

L'analyse diagnostic de la situation environnementale de la Région nous permet de distinguer deux (02) sortes d'environnements : l'Environnement urbain et l'Environnement rural.

XII.1 PRESERVATION ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE

XII.1.1 La collecte et l'évacuation des déchets

La région de Diourbel, à l'instar des autres régions du Sénégal, connaît d'énormes difficultés en matière de gestion des déchets ménagers. Elle reste largement marquée par de nombreuses contraintes. Il n'existe pas de système de gestion écologiquement rationnel.

XII.1.2 La gestion des déchets

- **Déchets ménagers**

Le système de collecte le plus utilisé est le ROC (ramassage des ordures par charrette). Il faut bien noter l'existence d'initiatives locales telles que les OCB en matière de collecte qui sont très développées dans la région.

L'arrivée de l'UCG dans la région a, cependant, été d'un apport capital, car elle assure la collecte des déchets libérés dans les communes.

Cependant, leurs activités sont freinées par le maillon de la chaîne manquant, c'est-à-dire la décharge contrôlée.

Il faut rappeler que la région ne dispose pas de décharge répondant aux normes environnementales. Seule la ville de Touba dispose d'un projet de construction d'un centre intégré de valorisation des déchets (CIVD) avec 8 Points de Regroupement Normalisés dont les évaluations Environnementales viennent d'être finalisées en décembre 2016.

C'est ainsi qu'on assiste à une prolifération de dépotoirs sauvages aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Les principaux problèmes identifiés sont :

- la dégradation du cadre de vie en milieu urbain qui se manifeste par la prolifération des ordures ménagères, des déchets plastiques, des dépôts sauvages, le péril fécal et les inondations ;
- les maladies endémiques ;
- l'encombrement de la voie publique ;
- l'insuffisance d'espaces verts ;
- pollutions diverses (sonore, physique, chimique, rejets des scieries).

- **Déchets dangereux**

Dans ce cas de figure, on peut distinguer deux types de déchets ; les déchets industriels et les déchets biomédicaux. En ce qui concerne les déchets industriels, on peut citer ceux des deux huileries (SONACOS et le CAIT). Une attention particulière doit être portée sur ces industries pour une meilleure prise en charge de leurs déchets. Pour les déchets biomédicaux, la majorité des services médicaux (hôpital, centres de santé) dispose des incinérateurs. Le problème réside au niveau de certains postes de santé.

- **Assainissement**

Traité en parent pauvre, l'assainissement se caractérise par un faible niveau de développement. En effet, les villes de la région ne disposent pas de réseaux d'évacuation adéquats. Quelques tronçons de caniveaux sont seulement réalisés par endroits et non articulés. Cependant, ils permettent le déversement des eaux de pluies vers des zones de dépression. L'espoir est permis qu'avec le Projet d'Assainissement de cinq centres secondaires (Mbacké, Tivaoune, Diourbel, Mbour et Richard Toll), les problèmes d'assainissement seront résolus dans les communes de Diourbel et de Mbacké. Le déversoir des eaux vannes de Touba à Kadd Ballodji constitue aujourd'hui un problème écologique avec toutes les conséquences qui peuvent en découler.

La mise en service de la déposante de Touba construite à Kadd Ballodji et de celle de Mbacké constitue une réponse pour corriger ce disfonctionnement en attendant la finalisation de l'EIES du projet de construction d'une STEP à Mbacké.

XII.2 GESTION DES POLLUTIONS ET NUISANCES

La région de Diourbel est confrontée aux problèmes de gestion des déchets solides et liquides. A cela, s'ajoute les pollutions dues aux industries (SONACOS). La gestion des déchets est le casse tête de toutes collectivités locales en charge de ce volet. Il faut signaler que la ville de Touba est beaucoup plus touchée du fait de sa population très importante. C'est pourquoi, l'Etat s'atèle aujourd'hui à la recherche de solutions pour lutter contre ces formes de pollution.

Aujourd'hui, deux projets importants sur l'assainissement et la gestion écologique des déchets sont en cours : le CIVD et la STEP de Mbacké.

Pour mener à bien la lutte contre les pollutions et nuisances, les actions suivantes doivent être menées :

- impliquer les populations dans la gestion de l'assainissement ;
- impliquer les populations dans la gestion d'ordures ménagères ;
- mettre en place des systèmes adéquats de traitement des eaux usées (station d'épuration) ;
- renforcer les moyens de contrôle des services intervenant dans la gestion des déchets ;
- appliquer la réglementation en matière d'Evaluation Environnementale ;
- développer des réseaux d'assainissement.

XII.3 GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

Les établissements classés pour la protection de l'environnement sont pratiquement tous de deuxième catégorie (boulangerie, dépôt de gaz, stations d'essencen etc.). Mais on peut signaler l'existence d'établissements classés de première catégorie tels que la SUNEOR, le centre d'emplissage de Touba Gaz, le CAIT, la mine de Phosphate et l'abattoir de Touba.

Tableau 12.1: Evolution des ICPE selon la nature et la classe en 2015 et 2016

Nature ICPE	Classe	Dép Diourbel			DépBambey			Dép Mbacke			Région		
		2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
Scieries	2ième	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Stations-services	2ième	7	7	0,0	4	4	0,0	35	49	40,0	47	60	27,7
Boulangeries	2ième	17	18	5,9	7	8	14,3	136	141	3,7	160	167	4,4
Dépôts de gaz butane	2ième	3	3	0,0	2	2	0,0%	7	5	-28,6	13	10	-23,1
Ferme agricole	2ième	0	0	-	0	0	-	1	1	0,0	1	1	0,0
Boiseries	2ième	0	0	-	0	0	-	1	1	0,0	1	1	0,0
Appareils à pression	2ième	0	0	-	1	1	0,0	4	4	0,0	5	5	0,0
Garage camion	2ième	1	1	0,0	0	0	-	1	1	0,0	3	2	-33,3
Industries	2ième	1	1	0,0	0	0	-	2	3	50,0	3	4	33,3
Fabrique de glace	2ième	1	1	0,0	0	0	-	2	2	0,0	5	3	-40,0
Dépôts d'hydrocarbures	2ième	1	1	0,0	0	0	-	2	1	-50,0	3	2	-33,3
Total		31	32	3,2	14	15	7,1	191	208	8,9	241	255	5,8

Source : Division Régionale de l'environnement et des établissements classés / NB : Il a été constaté la présence de scieries dans le département de Mbacké non déclarées. Elles feront l'objet de régularisation.

En 2016, le nombre d'établissements classés se chiffre à 255 contre 241 en 2015, soit une augmentation de 14 unités. Ces établissements sont constitués pour la plupart de boulangeries (65,5%), de stations services (23,5%) et de dépôts de gaz (4%).

Quelques difficultés sont notées dans la gestion des installations classées :

- Non-respect de la réglementation en matière de sécurité des ICPE ;
- difficulté d'application du code de l'environnement ;
- Recouvrement difficile des taxes des installations classées etc.

XII.4 ENVIRONNEMENT RURAL

Les perturbations enregistrées sur l'environnement rural sont la résultante de plusieurs facteurs négatifs d'ordre naturel (sécheresse, effets des changements climatiques) et anthropique (monoculture, feux de brousse, défrichements abusifs, coupes de bois, etc.).

Ainsi, les principaux problèmes identifiés sont :

- l'appauvrissement des terres agricoles entraînant des baisses de rendements ;
- la déforestation ;
- le déficit en combustibles ligneux et en bois de service ;
- la mauvaise qualité de l'eau ;
- l'ensevelissement et le tarissement des points d'eau ;
- la non redéfinition de l'espace pastoral entraînant des conflits entre agriculteurs et éleveurs ;
- l'exode rural ;
- la pauvreté des populations rurales ;
- la pollution de l'espace rural par le rejet industriel d'eaux usées.

XII.5 ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL (EIE)

L'évaluation environnementale est devenue une exigence depuis l'avènement du code de l'environnement en son article 4 qui stipule que «Tout projet de développement ou activité susceptible de porter atteinte à l'environnement, de même que les politiques, les plans, les programmes, les études sectorielles devront faire l'objet d'une évaluation environnementale».

Ainsi, tous les projets de développement concernant la région de Diourbel pour l'année 2016, ont fait l'objet d'une évaluation environnementale.

Tableau 12.2 : Evolution du nombre d'études d'impact environnemental réalisées par circonscription administrative 2015 et 2016

Circonscription administrative	Nombre d'Évaluations Environnementales		Variation en valeur nette	Secteurs
	2015	2016		
Dép Diourbel	2	01	-1	
DépBambey	2	00	-2	
DépMbacke	2	10	8	Gestion des déchets / assainissement
Région	3	03	0	PUDC/ Aménagement du territoire
Total études région	9	14	5	

Source : Division Régionale de l'environnement et des établissements classés

XII.6 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XII.6.1 Atouts et potentialités

En dépit de tous les problèmes susmentionnés, il y'a lieu de noter la présence de quelques atouts qui constituent de réels motifs d'espoir pour le développement de la région, notamment :

- la présence de bon nombre d'acteurs intervenant dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (OCB, ONG, Projets, Programmes, existence de cadre de concertation, etc.) ;
- la validation du rapport d'étude pour la construction du CIVD et le démarrage imminent des travaux.
- l'existence de vallées mortes pouvant être revitalisées ;
- le dynamisme des populations Mourides ainsi que leurs capacités organisationnelles.
- les multiples projets du PSE qui sont développés dans la région (Promoville, hôpital de Touba, step de Mbacké, stap de Touba,…).

XII.6.2 Contraintes

C'est un secteur qui recèle des potentialités, mais certaines contraintes limitent encore son développement. Lors de l'élaboration du Plan d'Action Forestier Régional (PAFR)

de Diourbel, le constat avait été fait que les ressources forestières, déjà fort limitées, continuaient à se dégrader.

- la sécheresse persistante avec comme conséquence la disparition et la raréfaction de certaines espèces ligneuses comme *Cordylapinata* (dimb), *Sclerocariaberea* (ber), *Tamarindusindica* (tamarinier), *Borasuseathiopium* (ronier), *Ceibapentandra* (fromager) ;
- la pression démographique et ses incidences sur l'utilisation des ressources naturelles ;
- le coût élevé de l'énergie ;
- le coût élevé des investissements en matière d'assainissement ;
- la dégradation des sols et du couvert végétal très prononcée ;
- la pauvreté des sols, leur faible capacité de rétention en eau, leur infestation par les termites et la divagation animale qui sont à la base du faible taux de réussite des plantations forestières dans la région ;
- la perte de biodiversité.

XII.6.3 Perspectives

Bien que la situation environnementale de la région n'est pas reluisante, il y'a lieu de noter la présence de quelques acquis qui constituent de réels motifs d'espoir pour le développement de la région, notamment :

- La prise en compte de la dimension environnementale dans les projets et programmes mises en place ;
- La présence de bon nombre d'acteurs intervenant dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (OCB, ONG, Projets, Programmes, existence de cadre de concertation, etc.) ;
- L'approbation du 11ème FED qui prévoie un raccordement des populations de Diourbel commune ;
- Le lancement des projets tels que : PPC-PNDL, PROMOVILLE, PUDC, les grands projets d'assainissement avec l'ONAS, …

CHIPITRE XIII-EMPLOI ET TRAVAIL

INTRODUCTION

Ce chapitre traite de la situation de l'emploi et du travail dans la région de Diourbel. Les données recueillies proviennent de l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS), des résultats de l'Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénagal en 2015 et des données de projection du RGPHAE 2013. Ainsi, nous passerons en revue la force de travail, l'activité économique, les contrats et les conflits de travail.

XIII.1 LA FORCE DE TRAVAIL

La population en âge de travailler est celle composée d'individus ayant atteint un âge légal pour exercer une activité économique quelconque ou pour s'engager dans la recherche active d'un emploi. En conformité avec les nouvelles résolutions sur les statistiques du travail, il est considéré ici qu'il n'y a pas une limite d'âge supérieure pour exercer une activité économique et que la population en âge de travailler est celle âgée de 15 ans ou plus. Rappelons que ce minimum d'âge de 15 ans est celui recommandé par le Bureau International du Travail (BIT) dans le cadre de la définition des concepts et indicateurs du marché du travail. Ainsi, en 2016, la population en âge de travailler est évaluée à 908 687 individus. La répartition par sexe indique une prédominance des femmes (54,7%) par rapport aux hommes (45,3%).

Tableau 13.1 : Répartition de la population en âge de travailler en 2016 et de la population active selon le sexe, par circonscription administrative

Département	Population en âge de travailler (15 ans ou plus) en 2016			Taux d'activité habituelle (15 ans ou plus) en 2015 (non disponible en 2016)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Bambey	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Diourbel	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Mbacké	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Région	412 839	495848	908687	nd	nd	58,1%

Sources : ANSD, RGPHAE 2013, données de projections, ENES 2015

La population habituellement active est l'ensemble des individus résidents des deux sexes, en âge de travailler (15 ans ou plus), et qui, au cours des 12 derniers mois, ont eu à occuper un emploi pendant au moins 3 mois ou qui sont inoccupés et sont à la

recherche active d'un premier (ou nouvel) emploi. L'Enquête nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES) en 2015 estime le taux d'activité habituelle (rapport entre la population habituellement active et celle en âge de travailler) de la région de Diourbel à 58,1% contre 59,6% au niveau national. Toujours selon l'ENES 2015, le taux d'occupation habituelle, qui est le rapport entre la population habituellement occupée et celle en âge de travailler, est de 44,9% contre 51,9% au niveau national.

En ce qui concerne le chômage (au sens du BIT), la région de Diourbel fait partie des quatre régions (Kédougou, Diourbel, Sédhiou, Kaolack) les plus touchées par le chômage avec 23,4% contre 15,7% au niveau national.

Tableau 13.2 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi selon le statut en 2014 et 2015

Statut	2014			2015			Variation absolue		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Manœuvres	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Employés	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Autres	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	17	7	24	508	30	598	491	23	574

Source : IRTSS de Diourbel

Pour les demandes d'emplois, l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS) de Diourbel a recueilli en 2015, 598 demandes d'emploi dont 30 féminines (5%) contre 24 en 2014.

XIII.2 L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Parmi les 57 établissements ouverts en 2016, 42 sont des entreprises individuelles, 7 des GIE, 5 des SARL, 2 des SA et 1 ONG. Par rapport à l'année 2015, on constate une hausse de 26,7% du nombre d'établissements ouverts.

Tableau 13.3 : Evolution des établissements ouverts selon le statut juridique, par département en 2015 et 2016

Département	Année	Statut juridique							Total
		EI	SA	SARL	SUARL	GIE	ONG	Autres	
Bambey	2015								
	2016	3	1	nd	nd	nd	nd	nd	4
	Variation %								
Diourbel	2015								
	2016	20	1	1	nd	3	1	nd	26
	Variation %								
Mbacké	2015								
	2016	19	nd	4	nd	4	nd	nd	27
	Variation %								
Région	2015	30	nd	3	nd	12	nd	nd	45
	2016	42	2	5	nd	7	1	nd	57
	Variation %	40,0	nd	66,7	nd	-41,7	nd	nd	26,7

Source : IRTSS de Diourbel

XIII.3 LES CONTRATS DE TRAVAIL

En 2016, on a dénombré 2050 contrats contre 770 en 2015, soit une*augmentation de 1280 unités. Cette hausse au cours de l'année 2016 est constatée dans l'ensemble des types de contrats, quelque soit le sexe de l'individu. On constate que près de 7 contrats sur 10 (69%) sont à durée déterminée et un peu plus de 3 contrats sur 10 (31%) sont à durée indéterminée.

Tableau 13.4 : Evolution du nombre de contrats de travail selon le type en 2015 et 2016

Type de contrat de travail	sexe	Région		
		2015	2016	Variation %
Contrat à durée indéterminée	Masc.	230	500	117,4
	Fem.	84	139	65,5
	Ens.	314	639	103,5
Contrat à durée déterminée	Masc.	318	1258	295,6
	Fem.	138	153	10,9
	Ens.	456	1411	209,4
Total	Masc.	548	1758	220,8
	Fem.	222	292	31,5
	Ens.	770	2050	166,2

Source : IRTSS de Diourbel

XIII.4 LES CONFLITS DE TRAVAIL

L'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale essaie toujours de trouver des solutions à l'amiable dans les conflits survenant entre employeurs et employés. Ainsi, sur les 122 requêtes déposées en 2016, 91 ont abouti à des conciliations, 3 à des conciliations partielles et 28 à des non conciliations. Notons aussi que les requêtes déposées ont considérablement augmenté passant de 21 en 2015 à 122 en 2016 soit une hausse de 101 unités.

XIII.5 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIII.5.1 Atouts

- Existence d'une Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale ;
- Importance de la population en âge de travailler évaluée en 2016 à 908687 individus.

XIII.5.2 Contraintes

- Difficultés dans la lisibilité de la politique de l'emploi des jeunes à l'échelle régionale ;
- Moyens juridiques, humains et matériels très insuffisants par rapport au potentiel au nombre d'entreprises (secteur formel et informel compris) ;

XII.5.3 Perspectives

L'emploi reste un des objectifs clés du PSE. Il s'agit d'augmenter les opportunités, afin de créer chaque année 100 000 à 150 000 emplois décents, productifs et rémunérateurs à travers : la promotion des investissements publics à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO), le développement de projets productifs à fort potentiel d'emplois, le développement des services, la promotion de l'auto-emploi des jeunes par la valorisation des compétences, la mise en œuvre de mesures incitatives pour favoriser l'investissement et la création d'emplois dans le secteur privé, l'appui à l'insertion et la mise en place de dispositifs facilitant l'accès aux crédits des porteurs de projets viables.

CHAPITRE XIV - TRANSPORT

INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique Sectorielle des Transports, le Gouvernement du Sénégal a entrepris un vaste programme de réalisation de projets routiers à travers le territoire national.

Le désenclavement de la zone Centre est l'une des priorités du Gouvernement pour assurer une liaison permanente entre le Centre et le reste du pays.

Le présent chapitre examinera la situation du transport terrestre. Le transport routier à travers ses principales composantes que sont les infrastructures, le réseau routier, le parc automobile, les immatriculations, l'examen de permis de conduire sera examiné. L'état des lieux sur le transport ferroviaire sera fait avant de dégager les atouts et contraintes lies au secteur.

XIV.1 LES TRANSPORTS TERRESTRES

XIV.1.1 Le transport routier

XIV.1.1.1 Le réseau routier

Le réseau routier de la région de Diourbel porte sur un linéaire global de 1507 km, dont 610 km de routes bitumées et 897 km de routes en terre.

L'état du réseau bitumé à la fin de l'année 2011 dans la région de Diourbel s'établit comme suit : Bon (48,5%) Moyen (49,4%) Mauvais (2,1%).

Pour les routes en terre, la situation du réseau à la fin 2011 s'établit comme suit : Bon (37%), Moyen (20%), Mauvais (43%).

En attendant la réalisation des projets majeurs, un programme d'entretien périodique d'un montant de 6 Milliards concerne les axes ci-dessous :

- Touba – Ndiouroul – Khelcom (68 km) ;
- Touba – Darou Rakhmane (17 km).

Avec ce dernier programme, toutes les routes bitumées de la région seront dans un bon état.

Sur les 897 Km de routes en terre (pistes de production) que compte la région de Diourbel, 575 Km sont déjà aménagés.

Tableau 14.1 : Projets en cours dans la région

Nature	Linéaire (km)	Département
4.1.3.1 Programme d'entretien des routes bitumées : En attendant la réalisation de ces projets majeurs, un programme d'entretien périodique d'un montant de 6 Milliards de F CFA est prévu en 2014 et qui concerne les axes ci-dessous: • Touba – Ndiouroul – Khelcom (**68 km**) • Touba – Darou Rakhmane (**17 km**). Avec ce dernier programme, toutes les routes bitumées de la région seront dans un bon état.	85	Mbacké
Programme d'entretien des routes en terre : **Sur les 897 Km de routes en terre** (pistes de production) que compte la région de Diourbel, **575 Km sont déjà aménagés**. Il est donc important que l'Etat prenne toutes les dispositions pour assurer l'entretien de ces routes enterre qui assurent l'essentiel du transport en zones rurales dans la région. L'entretien de cet important linéaire de route en terre nécessitera la mobilisation d'un budget de près de **5,7 Milliards de F CFA entre 2013 et 2017.**	897	Diourbel, Mbacké et Bambey
Grands travaux : Le Gouvernement compte mettre en œuvre d'ici 2017, un portefeuille de projets d'un montant de **209 Milliards F CFA** consacré à la zone. Ces actions engagées par le Gouvernement concernent la réhabilitation du réseau routier revêtu et la construction de nouvelles routes. Elles visent en particulier à désenclaver la zone Centre, à améliorer les conditions de trafic et de sécurité au niveau des routes d'une part mais aussi à participer efficacement à la relance des activités économiques et sociales dans des zones considérées comme défavorisées, d'autre part. Ce programme, d'un linéaire d'environ **408 km de routes revêtues et de 322,27 km de routes en terre** permettra un développement harmonieux de la région en préservant l'indispensable équilibre entre les différentes parties du pays.	730,27	Diourbel, Mbacké et Bambey

Source : Service Régional des transports terrestres de Diourbel, Document du conseil interministériel de 2012/2013

XIV.1.1.2 Les nouvelles immatriculations et autres opérations sur les véhicules

Par rapport à l'année précédente, les nouvelles immatriculations ont considérablement diminué, passant de 5722 véhicules en 2015 à 3396 véhicules en 2016. Les véhicules immatriculés sont constitués pour la plupart des voitures particulières (63,9%), des tracteurs routiers (10,0%), des semi-remorques (9,3%), des camionnettes (6,7%), des camions (4,9%) et des autocars de plus 8 places (3,2%).

Tableau 14.2 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon le type

Types des véhicules immatriculés	2015	2016	Variation (2016)/(2015)	
			Nombre	%
Voitures particulières	2215	2170	-45	-2,0
Taxis interurbains	57	47	-10	-17,5
Taxis urbains	12	19	7	58,3
Autocars (+ de 8 places)	321	108	-213	-66,4
Camionnettes	621	228	-393	-63,3
Camions	891	168	-723	-81,1
Tracteurs routiers	851	340	-511	-60,0
Semi-remorques	699	316	-383	-54,8
Deux roues (motos)	nd	nd	nd	nd
Tricycles	nd	nd	nd	nd
Autres	55	nd	nd	nd
Total	5722	3396	-2326	-40,7

Source : Service Régional des transports terrestres de Diourbel

Cette forte baisse des nouvelles immatriculations est imputable à l'ensemble des différents types de véhicules (voir tableau ci-dessus).

Il convient de signaler que parmi les véhicules immatriculés en 2016, 2486 sont des véhicules d'occasion contre 200 véhicules neufs.

Tableau 14.3 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon l'état

Etat des véhicules immatriculés	2015	2016	Variation (2016)/(2015)	
			Nombre	%
Véhicules neufs	72	200	128	177,8
Véhicules d'occasion	3670	2486	-1184	-32,3
Total	3742	2686	-1056	-28,2

Source : Service Régional des transports terrestres de Diourbel

Les opérations sans attribution de nouveaux numéros sont relatives aux mutations (changement de propriétaire), aux duplicata et aux renouvellements (nouveau tirage de l'ancienne carte grise). Ainsi en 2016, elles s'élèvent à 4431 opérations sans attribution de nouveau numéro d'immatriculation (dont 1812 mutations, 602 duplicatas et 2017 renouvellements) enregistrant ainsi un accroissement de 8,98% par rapport à l'année précédente

Tableau 14.4 : Evolution des opérations sans attribution de nouveau numéro

Opérations	2015	2016	Variation (2016)/(2015)	
			Nombre	%
Mutations	1712	1812	100	5,84
Duplicata	457	602	145	31,73
Renouvellement	1897	2017	120	6,33
Total	4066	4431	365	8,98

Source : Service Régional des transports terrestres de Diourbel

XIV.1.1.3 Les permis de conduire

Le nombre de candidats admis aux examens du code de la route se chiffre à 3565 en 2015 contre 3328 en 2014, soit une augmentation de 7,1%.

Tableau 14.5 : Evolution du nombre d'inscrits et d'admis aux examens du code de la route et de la conduite selon le type de permis

Type de permis	Année	Code de la route			Conduite		
		Inscrits	Admis	% Admis / Inscrits	Inscrits	Admis	% Admis / Inscrits
Ensemble	2014	4 557	3 328	73,0	4 653	3 032	65,2
	2015	nd	3 565	nd	nd	3 153	nd
	Variation %	nd	7,1	nd	nd	4,0	nd

Source : Service Régional des transports terrestres de Diourbel

Quant aux admis aux examens de conduite, ils ont progressé de 4% en 2015 par rapport à l'année précédente.

XIV.1.1.4 Les types de transport routier

Le transport, de manière globale, est constitué de deux (02) volets : le transport urbain et le transport interurbain.

XIV.1.1.4.1 Les transports de voyageurs : urbain et interurbain

- **Le transport urbain**

Le type urbain est essentiellement assuré par des taxis (jaune et noir), des « clandos », des charrettes, des calèches et des motos dénommées « Djakarta » qui jouent un rôle assez important.

Le nouveau phénomène qui est le transport par deux roues est récent à Diourbel mais connaît un essor très important. Une bonne organisation est prévue pour permettre aux acteurs de se doter des documents prévus par la réglementation. Nous remarquons une absence des cars urbains.

- **Le transport interurbain**

Le transport interurbain est servi par des bus, des cars « Ndiaga Ndiaye », des véhicules « 7 places » et des minicars.

Le transport interurbain est celui qui permet aux usagers de voyager d'une région à une autre. Pour cela Diourbel compte deux gares routières dont l'une est aux normes et gérée par la communauté urbaine et l'autre qui était prévue pour une halte est devenue une véritable gare routière pour les usagers qui vont vers Touba et Mbacké ou qui en reviennent.

XIV.1.1.4.2 Le transport de marchandises

Le transport de marchandises se fait en même temps que le transport voyageur. Autrement dit, il n'ya pas de transport spécifique de marchandises en transport urbain et interurbain.

XIV.1.2 Le transport ferroviaire

La ligne ferroviaire Dakar–Bamako traverse la région Diourbel dans le sens Ouest – Sud Est, avec une liaison spécifique Diourbel -Touba.

XIV.1.2.1 Réseau et parc

Le réseau ferroviaire développe une longueur de 110 Km. Son état général est jugé satisfaisant. Il comporte deux tronçons : Le tronçon de Bambey du PK 104 de la ligne Dakar-Bamako au PK 161.1 (Tocky) et l'embranchement Diourbel-Touba (47 km).
La gare de Diourbel, réceptacle de toute la région, recèle d'énormes potentialités. La position économique de Touba et ses environs en fait un point déterminant en matière de trafic voyageurs, en particulier à l'occasion de son Magal annuel. En effet, le chemin de fer a pendant longtemps monopolisé le transport des voyageurs et des marchandises. Aujourd'hui, il a perdu ce monopole au profit de la route. L'embranchement Diourbel-Touba n'est utilisé que ponctuellement, pendant le Grand Magal de Touba. Avec la suppression du trafic voyageurs Dakar-Kaolack/Kaolack-Dakar, le trafic ferroviaire ne compte plus que la ligne internationale Dakar-Bamako / Bamako-Dakar qui assure le transport des personnes et des marchandises.
A l'occasion du grand Magal, des navettes spéciales sont organisées qui convoient des milliers de pèlerins. La privatisation de la Société Nationale des Chemins de Fer (SNCF) et l'avènement de la société TRANSRAIL offrent d'intéressantes perspectives de redynamisation du trafic.

XIV.2 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIV.2.1 Atouts

1. en matière de transport routier
    - Les travaux d'entretiens périodiques
    - Diversité mode de transport urbain
2. en matière de transport ferroviaire

- La gare de Diourbel réceptacle de toute la région recèle d'énormes potentialités.

XIV.2.2 Contraintes

1. en matière de transport routier

- Non respect des dispositions réglementaires du code de la route
- Vétusté du parc automobile
- Irrégularité de l'entretien du parc automobile

2. en matière de transport ferroviaire

- le chemin de fer a pendant longtemps monopolisé le transport des voyageurs et des marchandises. Aujourd'hui, il a perdu ce monopole au profit de la route.

XIV.2.3 Perspectives

1. en matière de transport routier
    - Modernisation du parc automobile
    - Doter la commune de Diourbel de mini-bus en 2017
    - Programme d'entretien des routes bitumées
    - Programme d'entretien des routes en terre
    - Grand travaux : Le Gouvernement compte mettre en œuvre d'ici 2017, un portefeuille de projets d'un montant de 209 Milliards F CFA consacré à la zone.
2. en matière de transport ferroviaire

- La privatisation de la Société Nationale des Chemins de Fer (SNCF) et l'avènement de la société TRANSRAIL offrent d'intéressantes perspectives de redynamisation du trafic.

CHAPITRE XV - INDUSTRIE, MINES ET ENERGIE

INTRODUCTION

L'implantation d'unités industrielles est une nécessité, voire un impératif pour le développement de la région de Diourbel dont le tissu industriel et minier se trouve peu développé. Quant à l'impact de l'énergie sur la conduite de toutes les activités productives, domestiques, sociales et environnementales, il n'est plus à démontrer.
La lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Energie (LPDSE 2012-2017) en est une illustration éloquente. Le présent chapitre tentera de présenter la situation qui prévaut dans les sous secteurs de l'industrie des mines et de l'énergie.

XV.1 INDUSTRIE

Le tissu industriel de la région reste faible avec seulement quatre unités de production fonctionnelles :
SUNEOR, Emplisseur de gaz de Dalla Ngabou, Huilerie de Darou Khoudoss à Touba et WATER de Diourbel.
La petite et moyenne entreprise connait un développement timide avec l'existence de trois unités de fabrique de glaces alimentaires à Touba et une à Diourbel.
Il est aussi important de noter que neuf entreprises de bâtiment et travaux publics (BTP) sont régulièrement enregistrées à la Caisse de sécurité sociale.

XV.2 MINES

XIV.2.1 Situation des carrières et des mines

Les principales ressources minières de la région sont constituées du sable de dune, de la latérite et de l'argile. Les réserves en argiles sont plus importantes dans le département de Bambey avec un mode d'exploitation artisanal.
Le statut de Touba ne permet pas au Service Régional des Mines, de l'Industrie, de l'Agro-industrie et des PME de Diourbel de contrôler efficacement les activités d'extraction de sable de dune, alors que cette activité représente près de 80% du volume enlevé (évaluation basée sur le nombre de camions bennes à Diourbel,

Bambey, Mbacké et Touba) du fait que Touba constitue une ville en pleine expansion. Les études et prospections minières ont démontré que les principales ressources minières de la région sont : le sable, la latérite et l'argile.

Le sable de dune : Ce matériel est présent au niveau de toute la région. La meilleure qualité est localisée dans le département de Diourbel.

Latérite : On en trouve dans les départements de Bambey et Mbacké. Toutefois, sa qualité n'est pas la meilleure. Par ailleurs, la localisation des sites assez éloignés des chantiers et l'accès difficile posent problème à son exploitation.

Argile : Les grandes réserves sont situées dans le département de Bambey. Son exploitation est entièrement artisanale, ce sont les populations locales qui utilisent ce matériau pour la réalisation de poteries (encensoirs, vases, bibelots, etc.). Ce matériau peut également servir à la fabrication de tuiles et de briques.

Tableau 15.1 : Situation des carrières en 2015 et 2016

Type	Nombre	Localisation
Sable de dune	02	Thiebo (Diourbel) et Merith (Mbacké)
Calcaire		
Basalte		
Gré		
Argile		
Argile et Calcaire		
Calcaire et Basalte		
Laterine	01	Keur Samba Kane
Total année 2015	03	
Total année 2016	03	
Variation %	0	

Source : Service Régional des mines

XIV.2.2 Production des mines et carrières

Entre 2015 et 2016, la production des carrières, en ce qui concerne le sable de dune, est passée de 3514 m^3 à 14634 m^3 en volume et de 351 400 FCFA à 1 463 400 FCFA en valeur. Pour la latérite, elle est passée de 68 628 m^3 à 308 269,08 m^3 en volume et de 7 755 408 FCFA à 61 653 936 FCFA en valeur.

Tableau 15.2 : Evolution de la production des carrières selon le volume et la valeur en 2015 et 2016

Type	Année 2015		Année 2016		Variation en %	
	Volume (en m^3)	Valeur (en 1000 FCFA)	Volume (en m^3)	Valeur (en 1000 FCFA)	Volume	Valeur
Sable de Dune	3514	351 400	14634	1 463 400	316	316
Latérite	68628	7 755 408	308269,08	61 653 936	349	695
Total	72142	8 106 808	322903,08	63 117 336	348	679

Source : Service Régional des mines

XV.3 ENERGIE

XV.3.1 Energie électrique

Le Gouvernement a conduit un important processus de planification avec l'ensemble des acteurs du secteur, ce qui a abouti, en octobre 2012, à la signature d'une Lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Energie (LPDSE 2012-2017). Ce document stratégique traduit sa vision en termes de diversification du mix énergétique avec l'introduction graduelle de nouvelles sources d'énergie (charbon, gaz, énergies renouvelables), la promotion de la production indépendante d'électricité, la restructuration financière et opérationnelle de SENELEC, l'accélération de la stratégie d'électrification rurale et le renforcement de la gouvernance du secteur. Par ailleurs, la décision de porter l'objectif du taux d'électrification rurale à 60 % à l'horizon 2016 avec la mise en œuvre d'un programme d'urgence montre l'engagement de l'Etat à impulser un développement équilibré avec l'élimination de toutes disparités entre les populations.

La région de Diourbel, particulièrement la ville de Touba, est confrontée à des problèmes récurrents d'alimentation en énergie électrique, notamment en période d'événements religieux ainsi que de la qualité dégradée du réseau « Basse Tension ».

Par ailleurs, de nombreuses zones de la région de Diourbel demeurent encore non électrifiées dans un contexte où des besoins d'extension de réseaux sont notés dans les zones déjà électrifiées.

C'est pourquoi, le Gouvernement a, en relation avec SENELEC, entrepris depuis 2004 un vaste programme d'investissement en réseaux de transport pour assurer une desserte adéquate de sa nombreuse clientèle dans cette région ; c'est ainsi qu'a été mis en place la ligne Tobène - Touba - Kaolack en 225 kV ainsi qu'un programme de

développement des réseaux de distribution en particulier à Touba où a été construit un poste 225kV/30kv. Cette ligne a permis d'établir une interconnexion de la centrale de Kahône 2 d'une capacité 60 MW (avec une extension en cours de 30 MW) au réseau de transport de Senelec.

S'agissant de l'électrification rurale, un nombre important de villages a été électrifié dans le cadre de plusieurs programmes exécutés par l'ASER.

Pour la convention 19 signée entre SENELEC et le Ministère chargé de l'Energie d'un montant de 346,3 millions de F CFA sur financement BCI, les travaux sont en cours pour 18 villages situés dans les Communautés rurales de Ngoye (2), Keur Ngalgou (1), Ngohe (1), Lambaye (2), Pallene (1), Touba Mosquée (6), Dendeye (1) Dinguiraye (1) et Patar (1).

Au titre des actions d'électrification nouvelles, Senelec exécute pour le compte de l'Etat l'électrification de 22 villages dans la région de Diourbel au titre de la Convention 20. Les travaux sont en cours.

Par ailleurs, la Convention 17 relative à l'électrification de 8 localités dans 8 chefs lieux de Communautés Rurales pour un montant de 293 millions inscrits au BCI a été engagée. A date, les réseaux ont été mis en service pour quatre (04) localités et les travaux sont en cours pour les 4 autres.

Enfin, dans le cadre de la 1ère Phase du Programme d'électrification Rurale, Phase II, financé par la Coopération Indienne, il est prévu l'électrification de 4 localités. Les réseaux ont été mis en service pour 3 localités et les travaux sont en cours pour la dernière.

Même si le sous-secteur de l'énergie est le mieux décentralisé, il n'en demeure pas moins qu'il soit le plus faiblement maîtrisé, faute de statistiques fiables sur ses caractéristiques de production et de distribution de l'électricité.

XV.4 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XV.4.1 Atouts et potentialités

1. en matière d'industrie

La seule unité industrielle de la région (SUNEOR) est une restructuration ; par conséquent, ce secteur est très peu développé du fait de l'absence de programmes et de projets de développement.

2. en matière de mines

En dehors des matériaux de construction tels le sable de dune, la latérite et un début timide de l'exploitation du phosphate par Baobab, ce secteur n'offre pas beaucoup d'atout cependant la crétacé supérieur représenté par l'étape du maestrichtien a une importance économique certaine assises (sable blanc, argileux, gris à ciment calcaire). Il faut noter aussi que la présence de phosphate dans certaines localités attire certaines entreprises minières.

3. En matière Energie

L'existence depuis 2004 d'un vaste programme d'investissement en réseaux de transport.

XV.4.2 Contraintes

1. En matière d'industrie

L'essentiel des capitaux du privé Diourbelois sont captés par le secteur de l'informel, du bâtiment, du transport, et du commerce en général au détriment du secteur formel. Le manque de culture de l'investissement dans l'industrie constitue la contrainte majeure pour l'émergence de ce secteur.

1. en matière de mines

Dans ce secteur, l'absence de matériaux capable d'attirer l'investissement constitue la contrainte majeure.

2. En matière d'énergie

- Nombreux réseaux BT en fil nu à passer en câbles préassemblés (Bambey, Kaba, etc.)

- Nombreuses zones non électrifiées
- Chutes de tension chroniques réseaux BT (insuffisances de postes secteurs)
- Nombreux réseaux BT en fil nu (Mbacké)

XV.4.3 Perspectives

1. En matière d'industrie

L'implantation à Touba de petites et moyennes industries telles que les huileries et l'effort consenti par le gouvernement de ce domaine permettent d'espérer à une industrialisation certaine de la région.

1. en matière de mine

Dans ce domaine, l'attraction des industries minières pour l'exploitation du phosphate exemple de la petite mine de Gadde Bissik de Bambey, laisse à espérer de l'installation prochaine d'autres industries extractives dans la région avec les permis de Gossas et ndindy.

2. En matière d'énergie

- Remplacer réseaux BT nu en pré-assemblés
- Créer des départs BT
- Passer de postes H61 surchargés en postes maçonnés
- Remplacer de réseaux BT nus en préassemblés.

CHAPITRE XVI– COMMERCE ET ARTISANAT

INTRODUCTION

Le commerce, largement dominé par l'informel, constitue l'activité économique la plus pratiquée dans la région de Diourbel. Il est généralement exercé dans des structures commerciales de tailles différentes. Quant à l'artisanat, ill présente de réels atouts pour la région. En effet, Diourbel est réputée pour sa forte tradition artisanale, la population dispose d'une réelle expertise, notamment dans le domaine de la poterie. A cela, s'ajoute la présence du Centre de Perfectionnement pour l'Artisanat Rural (CPAR) de Kaél et du lycée technique pour permettre d'améliorer les capacités des artisans. Ces derniers tentent de s'organiser autour de la Chambre de Métiers.

Le présent chapitre tentera de faire l'état des lieux sur ces deux sous secteurs que sont le commerce et l'artisanat.

XVI.1 COMMERCE

Il s'agit précisément du commerce intérieur. Ici, l'inventaire par rapport aux marchés et aux commerçants, les prix et stocks des principales denrées de consommation, les instruments de mesure et le contrôle de la qualité des produits seront abordés.

XVI.1.1 Les marchés

Au cours de l'année 2016, en matière d'infrastructures commerciales, la région de Diourbel compte 44 marchés dont 24 permanents et 20 hebdomadaires. Le département de Mbacké concentre à lui seul 56,8% de ces marchés.

Tableau 16.1 : Evolution du nombre de marchés selon le type, par département en 2015 et 2016

Départements	Année	Marchés permanents	Marchés hebdomadaires	Total
Dép. Bambey	2015	2	9	11
	2016	2	9	11
Dép. Diourbel	2015	2	6	8
	2016	2	6	8
Dép. Mbacké	2015	20	5	25
	2016	20	5	25
Région	2015	24	20	44
	2016	24	20	44
	Variation %	0	0	0

Source : Service régional du commerce Diourbel

Par ailleurs, Mbacké est également le seul département à disposer de plus de marchés permanents (20) que de marchés hebdomadaires (5). Les autres départements, Bambey et Diourbel, détiennent moins de 50% du nombre total des marchés, soit respectivement 25% et 18,2%.

XVI.1.2 Les commerçants

En 2016, le nombre de commerçants répertoriées dans la région de Diourbel s'élève au nombre de 1698. La plupart des commerçants sont des détaillants lesquels représentent 93,8% de l'effectif global.

Tableau 16.2 : Evolution du nombre de commerçants selon le type, par circonscription administrative en 2015 et 2016

circonscription administrative	Année	Grossistes	½ Grossistes	Détaillants	Total
Dép. Bambey	2015	5	6	205	216
	2016	5	6	220	231
Dép. Diourbel	2015	3	7	358	368
	2016	3	7	363	373
Dép. Mbacké	2015	3	11	145	159
	2016	6	11	150	167
Touba	2015	14	48	800	862
	2016	17	50	860	927
Région	2015	25	72	1 508	1 605
	2016	31	74	1 593	1 698
	Variation %	24,0	2,8	5,6	5,8

Source : Service régional du commerce Diourbel

La répartition par département du nombre de ces commerçants traduit un certain déséquilibre au profit de Mbacké qui en concentre 64,4% (1 094 dont 927 à Touba). Les départements de Diourbel et de Bambey s'en suivent avec respectivement 22% et 13,6% des commerçants.

XVI.1.3 Le commerce des principales denrées consommées

XVI.1.3.1. Les prix

La surveillance des prix a été surtout axée sur les produits à prix fixés (riz, gaz butane, lait, sucre). Par rapport à 2015, seuls les prix du gaz butane de 6 kg et de 2,7 kg ont connu des baisses respectives de 3,9% et 3,5% au cours de l'année 2016.

Tableau 16.3 : Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par département

Produits	Dép. Diourbel			Dép. Bambey			Dép. Mbacké			Région		
	2015 (en F CFA)	2016 (en F CFA)	Variation %	2015 (en F CFA)	2016 (en F CFA)	Variation %	2015 (en F CFA)	2016 (en F CFA)	Variation %	2015 (en F CFA)	2016 (en F CFA)	Variation %
Riz brisé parfumé / kg	350	400	14,3	350	350	0,0	360	360	0,0	353	370	4,7
Riz brisé non parfumé / kg	270	270	0,0	270	270	0,0	270	270	0,0	270	270	0,0
Riz local / kg	300	300	0,0	290	300	3,4	300	310	3,3	297	303	2,2
Sucre en morceaux / kg	850	900	5,9	850	900	5,9	800	800	0,0	833	867	4,0
Sucre Cristallisé / kg	585	585	0,0	585	585	0,0	585	585	0,0	585	585	0,0
Lait en Poudre / kg	3 000	3 000	0,0	3 000	3 000	0,0	3 000	3 000	0,0	3 000	3 000	0,0
Huile en fût / litre	900	900	0,0	900	900	0,0	900	900	0,0	900	900	0,0
Ciment / tonne	58 000	60 000	3,4	61 000	61 000	0,0	58 000	60 000	3,4	59 000	60 333	2,3
Gaz Butane de 6 kg / bonbonne	3 110	2 990	-3,9	3 110	2 990	-3,9	3 110	2 990	-3,9	3 110	2 990	-3,9
Gaz Butane de 2,7 kg / bonbonne	1 410	1 360	-3,5	1 410	1 360	-3,5	1 410	1 360	-3,5	1 410	1 360	-3,5

Source : Service régional du commerce Diourbel

Par contre, certains produits comme le riz brisé parfumé, le riz local, le sucre en morceaux et le ciment ont une tendance haussière ne dépassant pas les 5%. Pour les produits tels que le sucre cristallisé, le lait en poudre, l'huile en fût et le riz brisé non parfumé, les prix ont été stables. Le prix du riz brisé parfumé a particulierement augementé dans le departement de Diourbel (14,3%).

XVI.1.4 La vérification des instruments de mesure et de la qualité des produits

Le service régional du commerce mène différentes missions liées au sous-secteur parmi lesquelles figurent la vérification des instruments de mesure utilisés par les commerçants et le contrôle de la qualité des produits.

XVI.1.4.1 La vérification des instruments de mesure

En 2016, sur les 2956 instruments de mesure contrôlés par le service régional du commerce, 2627 ont été déclarés admis et 329 refusés, soit un taux de refus de 12,5%. Ces vérifications ont concerné essentiellement les balances (1769), les bascules (257), les distributeurs à huile (773) et les distributeurs de carburant (157).

Bonjour,

Merci de bien recevoir en pièce jointe, la note d'intérim rappelée en objet

Bonne réception.

Instruments de mesure	2015			2016			Variation (en %)		
	Présentés	admis	Refusés	Présentés	admis	Refusés	Présentés	admis	Refusés
Balances	1 315	1 126	189	1 769	1 484	285	34,5	31,8	50,8
Bascules	155	136	19	257	225	32	65,8	65,4	68,4
Poids	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Distributeurs d'huile	335	330	5	773	761	12	130,7	130,6	140,0
Comestible	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Distributeurs de lubrifiants	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Distributeurs de carburant	150	150	0	157	157	0	4,7	4,7	0
Total	1 955	1 742	213	2 956	2 627	329	51,2	50,8	54,5

Source : Service régional du commerce Diourbel / N.B : Le nombre de distributeurs de lubrifiant est inclus dans les distributeurs de carburant.

En outre, par rapport à l'année 2015, les résultats du contrôle révèlent dans l'ensemble une augmentation des cas de refus de 54,5%.

XVI.1.4.2 Le contrôle de la qualité des produits

Au cours de l'année 2016, 203 tests ont été réalisés par le Service Régional du Commerce. La proportion des tests ayant abouti à un résultat négatif est de 11,8% contre 88,2% contrôlés positifs.

XVI.2 ARTISANAT

La région a une vocation agricole et le secteur productif y occupe une place de choix dans son économie. Support et garant de développement économique et social, le secteur productif de la région repose principalement sur le secteur primaire et l'artisanat (source PRDI 2001/2006).

XVI.2.1 Les infrastructures

Il s'agit principalement du village artisanal siège social de la Chambre de métiers de Diourbel, d'une antenne départementale à Touba et d'une permanence à Bambey.

Tableau 16.5 : évolution du nombre de villages artisanaux par département

Départements	Nombre de villages artisanaux		Variation %
	2015	2016	
Dép. Bambey	1	nd	nd
Dép. Diourbel	1	nd	nd
Dép. Mbacké	1	nd	nd
Région	3	nd	nd

Source : Chambre de métiers de Diourbel

XVI.2.2 Les artisans inscrits à la chambre de métiers

Le secteur de l'artisanat de la région de Diourbel est réparti en trois sections majeures que sont : la production, l'art et les services. En 2015, concernant les entreprises individuelles, le nombre d'artisans inscrits s'élève à 465 dont 46% se trouvent à Diourbel, 42% à Mbacké et 12% à Bambey. Les sections production, art et services détiennent respectivement 66%, 29% et 23% des artisans de la région.

XVI.3 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVI.3.1 Atouts et potentialités

1. Du Commerce

- L'esprit d'entreprenariat qui anime bon nombre de Diourbelois ;
- la proximité avec Touba « port sec » qui facilite l'approvisionnement de beaucoup de produits.

2. De l'Artisanat

Le secteur de l'artisanat de la région de Diourbel dispose de certaines chances de succès qui peuvent être résumées comme suit :

- L'activité artisanale est une tradition dans la région ;
- Travail salarié quasi – inexistant (facilité d'absorption par l'artisanat) ;
- Dynamisme commercial (forte présence des commerçants) ;
- Dynamisme d'évolution de pôle de développement rural : Bambey (Ndèm, Ndérep, Réfane, Ndondol, Gatte, Ngoye), Diourbel (Ndoulo, Ndindy, Ngohé), Mbacké (Touba, Taïf, Sadio).

XVI.3.2 Contraintes

1. Du Commerce

- L'inexistence d'un tissu industriel capable de booster l'activité économique dans la région ;
- Le caractère très informel de l'activité de commerce ;
- La faiblesse des détaillants, majoritaires dans le commerce, en termes de capacité financière ;
- La méconnaissance des textes qui règlementent l'activité de commerce ;
- Le nombre insignifiant de grossistes (03) au niveau de Bambey et Diourbel commune qui ne milite pas en faveur d'une concurrence saine et loyale offrant, aux nombreux détaillants et consommateurs, une panoplie de choix quant au rapport qualité/prix.

2. De l'Artisanat

La région rencontre certaines contraintes liées aux activités de l'artisanat, parmi lesquelles on peut noter :

- Problèmes liés à la formation (analphabétisme et faible taux de scolarisation) ;
- Difficultés d'approvisionnement en matières premières ;
- Ateliers exigus (existence de zones artisanales non viabilisées) ;
- Equipements obsolètes (absence de crédit d'équipements) ;
- Difficulté d'accès au crédit (absence de garantie) ;
- Difficulté d'accès aux marchés publics ;
- Absence de labellisation des produits artisanaux ;
- Insuffisance de structures hôtelières.

XVI.3.3 Perspectives

1. Du Commerce

- Redynamiser les huileries de la région, notamment par la reprise des différentes activités à la SONACOS, afin d'améliorer le pouvoir d'achat des populations ;
- Mieux encadrer les opérateurs économiques qui interviennent de le secteur du commerce ;
- Faciliter aux opérateurs l'accès au crédit.

2. De l'Artisanat

Le secteur de l'artisanat joue également le rôle d'auxiliaire des autres secteurs tels que l'agriculture, l'agro-alimentaire, l'hydraulique la pêche etc. de par :

- La réparation, l'entretien et la fabrication des matériaux et équipements ;
- La transformation et la valorisation des ressources locales ;
- La prestation de services indispensables à l'amélioration du cadre vie.

De ce fait, il est nécessaire d'opérer des ruptures en encadrant la production artisanale vers les besoins de développement identifiés.

CHAPITRE XVII-JEUNESSE ET SPORTS

INTRODUCTION

Le présent chapitre présente les missions du service déconcentré de la jeunesse, les associations de jeunes à travers leur répartition géographique, les infrastructures créées, les associations et équipes sportives ainsi que les licenciés. Les atouts et contraintes liés à la vie associative, à la promotion de la jeunesse et à la pratique sportive seront également traités.

XVII.1 JEUNESSE

La présence massive de la jeunesse dans la population du Sénégal fait d'elle une donnée structurante majeure incontournable dans tout processus de développement économique et sociale. Cette sous-partie traitera l'évolution des infrastructures de jeunesse et des associations de jeunes.

XVII.1.1 Les infrastructures de jeunesse

En 2016, les infrastructures de jeunesse sont constituées de 3 CDEPS à raison d'un par département, d'un CCA implantés à Mbacké et de 6 foyers de jeunes à Bambey. Notons aussi que des foyers de jeunes non fonctionnels existent à Diourbel et à Mbacké. Par rapport à l'année 2015, on peut constater qu'aucune nouvelle infrastructure de jeunesse de ce genre n'a été créée en 2016.

Tableau 17.1 : Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par département en 2015 et 2016

Département	Année	CDEPS	CSE	EJ	FJ	CCA	Total
BAMBEY	2015	1	0	0	6	0	7
	2016	1	0	0	6	0	7
DIOURBEL	2015	1	0	0	FNF	0	1
	2016	1	0	0	FNF	0	1
MBACKE	2015	1	0	0	FNF	1	2
	2016	1	0	0	FNF	1	2
REGION	2015	3	0	0	6	1	10
	2016	3	0	0	6	1	10
	Variation %	0			0	0	0

Source : Inspection régionale de la jeunesse de Diourbel

XVII.1.2 Les associations de jeunes

En 2016, la région de Diourbel a enregistré 107 associations de jeunes dont 58 à Diourbel, 29 localisées à Mbacké et 20 à Bambey. Cependant, on note une baisse des effectifs de 46% par rapport à 2015.

Tableau 17.2 : Evolution du nombre d'associations de jeunes (disposant de récépissé) selon le type, par département en 2015 et 2016

Département	Année	Mouvements de jeunes à caractère national	Associations affiliées au mouvement « navétane [1]»	Autres associations déclarées	Total
BAMBEY	2015	4	-	18	22
	2016	4	-	16	20
DIOURBEL	2015	4	-	126	130
	2016	4	-	54	58
MBACKE	2015	4	-	41	45
	2016	4	-	25	29

CDEPS = Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
CSE = Centre Socio-éducatif
EJ = Espace Jeunes
FJ = Foyer de Jeunes
CCA = Centre Conseil Adolescents
FNF = foyer non fonctionnel

REGION	2015	12	-	185	197
	2016	12	-	95	107
	Variation %	0%	-	-49%	-46%

Source : Inspection régionale de la jeunesse de Diourbel

XVII.2 SPORT

XVII.2.1 Les disciplines sportives pratiquées

En 2016, le nombre de clubs sportifs, toutes disciplines confondues, se chiffre à 456 dans la région de Diourbel. Les sports de vacances dominent largement avec 78,7% des activités sportives de la région. Les clubs de taekwondo (7,5%) sont aussi bien représentés.

Tableau 17.3 : Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région en 2016

Disciplines sportives	Structures de gestion	Nb de clubs
Athlétisme	Ligue régionale	5
Football	Comité d'exception	13
Basketball	Ligue régionale	4
Handball	Ligue régionale	3
Volleyball	Ligue régionale	1
Karaté	Ligue régionale	14
Taekwondo	Ligue régionale	34
Viet Vo Dao	Comité d'exception	1
Jeux de Dames	Ligue régionale	2
Scrabble	Ligue régionale	
Judo	Ligue régionale	1
Natation	Ligue régionale	
Randonnée pédestre	Comité d'exception	1
Sport Boules	Ligue régionale	
Sport travailliste	Ligue régionale	
Courses hippiques	CNG[7]	
Sports de vacances	ORCAV[8]	359
Lutte	Ecole de lutte	14
Kung Fu	Ligue régionale	
Tennis	Comité d'exception	
Escrime	Ligue régionale	1
Sport scolaire	UASSU[9]	
Total	///	456

Source : Inspection régionale des sports de Diourbel

[7] CNG = Comité National de Gestion
[8] ORCAV = Organisation Régionale de Coordination des Activités de Vacance
[9] UASSU = Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires

XVII.2.2 Les infrastructures sportives

En 2016, la région de Diourbel dispose de 112 infrastructures. Les disciplines sportives y sont bien représentées avec une prédominance des salles d'arts martiaux (dojos) au nombre de 58 (51,8%) et des terrains de football au nombre de 25 (22,3%). Notons aussi que le nombre des infrastructures sportives a connu une légère hausse de 2 unités par rapport l'année 2015.

Tableau 17.4 : Évolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par département en 2015 et 2016

Type	BAMBEY			DIOURBEL			MBACKE			REGION		
	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
Stade de football	1			1			3			5	5	0,0
Piste d'athlétisme	1			1						2	2	0,0
Plateau multifonctionnel	2			5			3			10	10	0,0
Terrain de football	11						14			25	25	0,0
Terrain de basketball										0	0	
Terrain de handball							2			2	2	0,0
Terrain de volleyball	4			3			2			9	9	0,0
Terrain vague										0	0	
Arène de lutte										0	0	
Dojo	5			13			38			56	58	3,6
Hippodrome										0	0	
Boulodrome							1			1	1	0,0
Piscine flottante												
Gymnase												
Total	24			23			63			110	112	1,8

Source : Inspection régionale des sports de Diourbel

Le nombre de stades s'élève à 5 unités en 2016 et n'a pas évolué par rapport à l'année précédente. On peut dénombrer 3 stades à Mbacké (2 stades départementaux et 1 stade municipal), 1 stade municipal à Bambey et le stade régional de Diourbel.

Tableau 17.5 : Evolution du nombre de stades selon le statut, par département en 2015 à 2016

Département	Année	Stades nationaux	Stades régionaux	Stades départementaux	Stades municipaux	Total
BAMBEY	2015	0	0	0	1	1
	2016	0	0	0	1	1
DIOURBEL	2015	0	1	0	0	1
	2016	0	1	0	0	1
MBACKE	2015	0	0	2	1	3
	2016	0	0	2	1	3
REGION	2015	0	1	2	2	5
	2016	0	1	2	2	5
	Variation %	-	0	0	0	0

Source : Inspection régionale des sports de Diourbel

XVII.2.3 Les associations et centres de formation sportive

Près de 8 associations et centres de formation sportive sur 10 de la région sont des associations sportives et culturelles (ASC) affiliées à l'ORCAV (79%). Ces dernières participent activement aux compétitions hivernales (navétanes) mais tombent en léthargie dès la fin des compétitions vers le mois d'octobre. A part les ASC, il y'a aussi un nombre assez élevé de clubs de taekwondo (8%), des équipes de football (3%), écuries de lutte (3%) et des clubs de karaté (2%). Il est important de souligner que le nombre d'associations et de centres de formation sportive a légèrement augmenté de 3% par rapport à 2015.

Tableau 17.6 : Evolution du nombre d'associations et centres de formation sportive selon le type, par département en 2015 et 2016

Type	BAMBEY			DIOURBEL			MBACKE			REGION		
	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
ASC[1]	137			144			76			357	359	1
Equipe de football	2			9			1			12	15	25
Equipe de basketball	1			1			1			3	3	0
Equipe de handball				1						1	1	0
Equipe de volleyball				1						1	1	0
Ecurie de lutte	1			11			1			13	14	8
Club de judo					1						1	
Club de karaté	3			3			5			11	11	0
Club de Taekwondo	3			6			25			34	36	6
Club de boxe												
Club d'Athlétisme	1			3			1			5	5	0
Club de Sports boules				1			3			4	4	0
Club de Viet vodao				1						1	1	0
Club de Natation												
Club de Gymnastique												
Association de jeux de dame	1			3			1				5	
Autres associations jeux de l'esprit (scrabble, échec)												
Total	149			184			114			442	456	3

Source : Inspection régionale des sports de Diourbel

XVII.2.4 Les pratiquants

En ce qui concerne les pratiquants, au total, 21538 ont été répertoriés dans la région de Diourbel en 2016 contre 19467 en 2015, soit une augmentation de 11%. Plus de 6 pratiquants sur 10 (65%) évoluent dans les ORCAV contre 19% dans le taekwondo, 6% dans le football, 4% dans le karaté et 2% dans le sport travailliste (Corpo). Les autres disciplines comptent une proportion très négligeable, soit moins de 1% chacune.

Tableau 17.7 : Evolution du nombre de licenciés selon la discipline et le sexe en 2015 et 2016

Disciplines sportives	2015	2016	Variation
Athlétisme	220	201	-9%
Football	989	1374	39%
Basketball	70	64	-9%
Handball	36	36	0%
Volleyball	33	29	-12%
Karaté	644	764	19%
Taekwondo	3338	4169	25%
Viet Vo Dao	64	43	-33%
Judo	0	52	
Sport Boules	20	18	-10%
Sport travailliste	600	458	-24%
Escrime	30	21	-30%
Lutte	146	213	46%
ORCAV	13246	14027	6%
Kung Fu	58	69	
Tennis sur table	31	0	-100%
Total	19467	21538	11%

Source : Inspection régionale des sports de Diourbel

XVII.3 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVII.3.1 Atouts et potentialités

1. En matière de jeunesse

- les mentalités changent progressivement du fait des nombreuses campagnes de sensibilisation sur divers sujets notamment sur la parenté responsable, la citoyenneté agissante, l'intérêt que les pouvoirs publics accordent à l'emploi des jeunes ;
- forte densité au niveau du tissu associatif car l'élan organisationnel en milieu jeune constitue de nos jours un réel motif de satisfaction.

2. En matière de sport

- Important taux de pratiquants notamment au niveau des arts martiaux et du mouvement navétanes (ORCAV) ;
- Offre d'emploi (vacataire au niveau de l'éducation, du gardiennage et de la sécurité) ;
- Diversité des disciplines pratiquées dans la région (plus d'une dizaine).

XVII.3.2 Contraintes

1. En matière de jeunesse

- L'insuffisance voire l'inexistence des offres d'emplois et de financements ne militant pas en faveur d'une inscription massive des jeunes sur la base de données des demandeurs d'emploi ;
- L'Insuffisance des crédits alloués aux Services par rapport aux multiples et diverses sollicitations des jeunes ;
- La non alphabétisation d'une bonne frange de la population jeune constitue un frein à la participation aux activités de formation en entreprenariat, en encadrement de Collectivités Educatives (CE) pour bon nombre de jeunes ;
- La faiblesse des soutiens des collectivités locales aux associations de jeunes surtout celles qui œuvrent dans les activités socio-éducatives ;

- L'inadaptation et l'inadéquation des infrastructures de jeunesse et de leurs équipements par rapport aux besoins des jeunes (plus particulièrement le CDEPS de Diourbel devenu vétuste et répondant difficilement aux besoins des jeunes) ;
- Les difficultés des services techniques à appuyer matériellement ou financièrement les jeunes dans leurs initiatives ;
- Inadéquation formation/ emploi ;
- Faiblesse du tissu industriel à Diourbel.

2. En matière de sport

- Insuffisance des infrastructures sportives ;
- Faible budget alloué au Sport ;
- Insuffisance des subventions allouées par les collectivités locales ;
- Mauvaise qualité des infrastructures ;
- Manque de cadres administratifs et techniques ;
- Insuffisance de formation des animateurs à la base ;
- Manque de moyens logistiques et didactiques ;
- Problème de maintenance du stade Elimanel FALL (absence de budget, de prise en charge,…).

XVII.3.3 Perspectives

1. En matière de jeunesse

- Faire de Diourbel une région des bonnes pratiques en matière d'employabilité des jeunes surtout au moment où la capitale du BAOL comporte en son sein un Domaine Agricole Communautaire (DAC)/PRODAC et une antennes ANPEJ au niveau du CDEPS de Diourbel ;
- S'engager dans la réhabilitation du CDEPS de Diourbel (un Monument historique en tant que première institution de ce genre construite par l'Etat), pour en faire le catalyseur du développement de la région ;

- Implanter dans les CDEPS de Diourbel et de Bambey des unités de transformation de fruits et légumes pour mieux enrôler la gent féminine dans les activités de ces institutions ;
- Organiser de nombreuses formations en entreprenariat en gestion pour les jeunes surtout ceux issus des nouvelles communes ;
- Orienter de plus l'action des CDEPS vers les nouvelles communes pour mieux faire comprendre leur rayonnement départemental.

2. En matière de sport

- Réhabilitation des infrastructures existantes ;
- Construire un centre olympique à Bambey ;
- Implanter des plateaux multifonctionnels à Bambey (02), Diourbel (01) et Mbacké (03) ;
- Construire des stades évolutifs dans toutes les communautés rurales ;
- Réhabiliter les infrastructures existantes (stade municipal de Bambey ; club Olympafrica de Mbacké ; hippodrome de Mbacké) ;
- Mettre en place au stade Ely Manel Fall un comité de gestion fonctionnel ;
- Construire un centre d'accueil au Stade Ely Manel Fall.

CHAPITRE XVIII-TOURISME, CULTURE ET LOISIRS

INTRODUCTION

Le tourisme n'est pas très développé dans la région de Diourbel. La faible capacité d'hébergement en est une preuve éloquente. Cependant, la région recèle d'importants sites touristiques à travers son patrimoine culturel très riche et varié.

En effet, la région dispose d'un patrimoine culturel matériel et immatériel qui fonde son identité culturelle.

Le présent chapitre tentera de faire l'état des lieux dans les domaines touristique et culturel.

XVIII.1 TOURISME

La région ne dispose pas d'un Service Régional de Tourisme à l'instar d'autres régions du Sénégal. Ceci rend difficile l'obtention de données dans ce domaine. Cependant, une brève présentation du secteur peut être faite.

En effet, avec une capacité d'hébergement très faible, la région n'a pas une vocation touristique très affirmée. Pourtant, elle recèle de sites touristiques à travers son patrimoine culturel très riche et varié.

L'offre en matière de réceptif hôtelier est très limitée. La région ne compte qu'un (01) seul hôtel à Diourbel et un (01) Campement de Mbacké avec une capacité d'hébergement de 12 lits.

Depuis la fermeture de l'hôtel Baobab de Diourbel, il y a plus de quinze (15) ans, les infrastructures touristiques se résument à des auberges, des centres d'accueil, des résidences, un seul campement touristique et un hôtel ainsi répartis :

- Dans le département de Diourbel : Hôtel Balkan, Complexe Tawfekh, Chez Patrick (Ex APDJ), Keur Déthié, Confiance, le Centre de Maintenance hospitalière, Résidence Baoloise ;
- Dans le département de Mbacké : le Campement touristique de Mbacké, le CEDAF et les Résidences Keur Serigne Touba, Khadimoul Rassoul, Darou

Marnane, Izbou Tarquiya et celle des Baye Fall. Pour les deux derniers la capacité d'accueil reste à déterminer ;

- Dans le département de Bambey : le Centre d'accueil du CNRA et le Centre des Handicapés offrant des possibilités d'hébergement aux séminaristes, chercheurs, missionnaires et aujourd'hui universitaires.

Sur le plan socioculturel, la région regorge d'énormes potentialités touristiques pour le développement d'une alternative évènementielle et religieuse au modèle balnéaire. Un tourisme religieux et de découverte est intensément vécu à travers les visites de la ville sainte de Touba et de la Grande Mosquée de Diourbel.

En somme, la région de Diourbel dispose d'un patrimoine culturel très riche et coloré, présentant de réels attraits touristiques insuffisamment valorisés, faute d'une stratégie efficace de promotion. A la suite de l'enquête menée par le Comité Technique Régional (CTR) de la RAC 2016, l'évolution des indicateurs du sous-secteur se présente ainsi qu'il suit :

- Nombre d'établissements touristiques homologués et/ou classés : 14 en 2014 et 2015 ;
- Nombre de lits disponibles : 403 en 2014 et 2015 ;
- Nombre de nuitées enregistrées : 3849 en 2014 et 3921 en 2015.

XVIII.2 CULTURE ET LOISIRS

Située à quelque 146 Km à l'Est de la capitale nationale Dakar, par la route nationale N°3, la région de Diourbel correspond à l'ancienne province du Baol qui atteignit ses limites sous le règne du Teigne Lat Soukabé Ngoné DIEYE (1697-1719).

La région de Diourbel dispose d'un patrimoine culturel matériel et immatériel très riche et varié, fondement de son identité culturelle.

Dans le cadre du développement culturel, voire de la promotion des potentialités culturelles de la région, d'importantes activités sont mises en œuvres, notamment, l'élaboration d'un agenda culturel, un programme d'inventaire, de protection et de promotion du patrimoine matériel comme immatériel, malgré les énormes difficultés rencontrées dans le processus de développement du secteur.

L'élaboration de **l'agenda culturel** régional procède d'une volonté affirmée de mieux valoriser le potentiel encore sous exploité de la culture mais aussi du tourisme religieux.

Il comprend les animations, les spectacles, les cérémonies traditionnelles, les expositions, les festivals et de toutes activités qui a un lien avec la culture et les arts.

Concernant les animations, nous pouvons citer :

- Les animations autour du livre et de la lecture, notamment les séances de conte, de poésie, de projection de films suivie de débats, les conférences, les concours de dictée et de mathématique, les génies en herbe etc. ;
- S'agissant des spectacles, nous pouvons citer les comédies théâtrales, les concerts de musique, les soirées folkloriques ; soirées de gala et les défilés de mode ;
- les cérémonies de divinations appelées communément « **XOOY** », les « **NGEL** », séances de danse traditionnelles, etc. ;

Il existe aussi des évènements culturels à caractère religieux en l'occurrence :

- Le grand MAGAL de Touba ;
- Le Magal de Darou Salam, marquant le départ d'exil de Cheikh Ahmadou Bamba ;
- Le Magal de Darou Khoudoss marquant la disparition de Cheikh Ahmadou Bamba ;
- Le Gamou des Laobés à Sessène - Diourbel ;
- Le Gamou des traditionnel de Ndigalène ;
- La rencontre annuelle des saltigués ou « Xooye » à Ndoumbé DIOP de Diourbel ;
- Le Thiouro Ngol NDIAYE à Ngouye-Diabo de Diourbel, etc.
- Les expositions concernent les arts plastiques ou visuels, les foires artistiques, artisanales et agro alimentaires ;
- Pour ce qui est des festivals, il existe le Festival de Musique Traditionnelle et des Arts (FESMUT) ; le Festival KAAY RAP ; le Festival Interscolaire Multi Arts de Diourbel (FIMAD) ;
- Les fêtes de foyers scolaires dans les établissements publics et privés de la

région.

A cela, s'ajoute la célébration des journées mondiales à l'instar de la communauté internationale, notamment :

- La journée mondiale du théâtre, 27 mars ;
- La journée internationale de la danse, 29 avril ;
- La journée mondiale du livre et du droit d'auteurs, 23 avril ;
- La Fête de la musique en juin ;
- Les journées nationales du patrimoine (les 6,7 et 8 mai).

XVIII.2.1 Infrastructures culturelles

En 2016, le nombre d'infrastructures culturelles s'élève à 14 dont 1 centre culturel dans le département de Diourbel, 5 salles de théâtres et 6 bibliothèques et/ou centres de documentation à raison de deux par département. Le nombre de ces infrastructures culturelles est resté stable par rapport à 2015.

Tableau 18.1 : Evolution du nombre d'infrastructures culturelles par département

Infrastructures culturelles	Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
Bibliothèque et centre de documentation	2	2	0	2	2	0	2	2	0	6	6	0
Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC)												
Cinéma												
Théâtre, salle et aire de spectacle	1	1	0	3	3	0	1	1	0	5	5	0
Centre culturel				1	1	0				1	1	0
Manufacture												
Galerie d'art /Fonderie				1	1					1	1	
Musée												
Studio d'enregistrement				1	1	0				1	1	0
Total	3	3	0	8	8	0	3	3	0	14	14	0

Source : Centre Culturel Régional de Diourbel

XVIII.2.2 Patrimoine culturel

Il existe une politique locale d'inventaire, de protection et de valorisation du patrimoine culturel régional.

A ce titre, une étude portant sur l'inventaire du patrimoine culturel de la région de Diourbel et l'élaboration d'un programme de sa valorisation a été réalisé décembre (Cf. rapport final décembre 2007 du cabinet BEDI avec le financement de l'Union Européenne).

Cette étude a révélé l'existence d'un important patrimoine culturel matériel et immatériel.

XVIII.2.2.1 Patrimoine matériel

Il comprend les sites et monuments historiques qui ont une valeur culturelle exceptionnelle.

En effet, on peut y rencontrer plusieurs sites et monuments historiques (28 au total, dont 9 dans le département de Bambey, 13 dans celui de Diourbel et 6 à Mbacké) suivant les anciennes cités du Grand Baol, notamment. Nous allons y présenter quelques uns dans le tableau ci-dessous :

Tableau 18.2 : Liste des sites historiques de la région, par département

Département	Sites historiques	Observations
Bambey	Teen Bambey ou Teen Ngassu	Identifié par une plaque qui s'y trouve jusqu'à présent, le puits n'est pas du tout clôturé ; mais, il a été toutefois bouché.
	Champ de bataille de Sanghay-Mbool ou Dibéru Sanghay-Mbool	Ce vaste champ qui abrite des arbres et arbustes comprenant des **« Sanghay, des nims et autres »** est le lieu du célèbre champ de bataille situé à 1km à l'ouest de Lambaye Peye.
	Tumulus de Peul de Lamassas	Ce sont des tombes sacrées où étaient enterrés les dignitaires de cette localité avec tout le cérémonial dû à leur rang. Lamassas vient de **« Lamane »** qui était à l'époque le maître des terres. Il était un maillon important dans le dispositif sociopolitique du Baol.
	Mausolée Cheikh Anta Diop à Thièytou	Mausolée inauguré le 27/02/2008 par M. Mame B.

		Diouf, ancien Ministre de la Culture.
	Champ de bataille de Bounghoye	Champ de bataille situé à 11km au Nord-est de Bambey, il abrite aujourd'hui un vaste champ.
	Champ de bataille de Gouye Ndeungué	Aujourd'hui, ce Baobab n'existe plus, mais il est symbolisé par un trou que l'on trouve sur les lieux.
	Tumulus de Lambaye ou Mbanaarus Lambaye	Le site de Lambaye se présente sous la forme d'un vaste périmètre qui abrite plusieurs Mbanaars. Les Mbanaars ont l'apparence d'une élévation ressemblant à une butte de terre.
Diourbel	Grande mosquée de Diourbel	Pose de la première pierre le 11 mars 1918 et inaugurée en 1924 par Serigne Touba
	Bâtiments abritant la préfecture	C'est dans cet édifice que Cheikh Ahmadou allait répondre aux convocations de l'administration pendant sa période de résidence surveillée.
	la poste de Diourbel	Le Bâtiment de la Poste de Diourbel présente de vue une belle façade, mais dans l'ensemble il est un peu délabré nécessite un réfectionnement et un entretien régulier
	Gare ferroviaire de Diourbel	La gare de Diourbel est dans un état de délabrement très avancé. Certaines installations techniques ne sont plus fonctionnelles
	Mbaanar de Ndayane ou Tumulus de Ndayane	Les Tumulus ressemblent aujourd'hui à des butes de terre qui ont été rasées du fait de l'érosion éolienne. Le site est inhabité et comprend des dizaines de Baobab.
Mbacké	Champs de bataille de Ndiarndème	Vaste étendue de terre abritant des arbres et arbustes. Elle fait l'objet d'une exploitation agricole pendant l'hivernage.
	Grande mosquée de Touba	**Cheikh Ahmadou Bamba** fonda la Mosquée après avoir obtenu l'autorisation de l'Administration coloniale suite à une demande rédigée par Serigne Mbacké Bousso sur instruction de **Cheikh Ahmadou Bamba** en l'an 1344 de l'hégire

	Aynou rahmati ou téenu aynou	C'est sous le Khalifa de **Serigne Abdou Lakhad Mbacké**, qu'un forage a été construit. 28 robinets sont raccordés au puits par une réserve d'eau et des installations techniques.
	Gouye Tékhé	L'appellation **« gouye tékhé »** a été donnée par Serigne Touba à un baobab situé dans un endroit que choisira le Cheikh pour y enterrer sa défunte épouse du nom de **Sokhna Aminata LO**
	Négou Mame Diarra Bousso	C'est la case où résidait **Sokhna Diarra Bousso** mère de **Cheikh Ahmadou Bamba** et épouse de Mame Mor Anta Sali. La case a été entièrement restaurée et transformée en une belle Résidence. C'est un sanctuaire qui sert de pèlerinage aux fidèles mourides.

Source : Centre Culturel Régional de Diourbel

XVIII.2.2.2 Patrimoine immatériel

Il comprend les autels, les traditions, les rites, les représentations qui ont une valeur culturelle exceptionnelle.

Tableau 18.3 : Répertoire du patrimoine culturel immatériel (expressions culturelles et rites) de la région

Expressions culturelles et Rites	Observations
Cérémonies religieuses	Magal, Gamou, Ziarra
Xooy	La cérémonie divinatoire du xooy est organisée à l'approche de la saison des pluies sur la place des villages par la communauté des Serer du centre-ouest du Sénégal. Durant cette longue veillée nocturne, les maîtres voyants, connus sous le nom de saltigués, se succèdent dans le cercle qui leur est réservé pour délivrer, au rythme des tamtams, leurs prédictions à une assistance en délire
Coutumes, funérailles, danses	
Lieux de mémoire	C'est l'ensemble des repères culturels, lieux, pratiques et expressions issus d'un passé commun. Ces repères peuvent être concrets et tangibles, comme des objets ou monuments, mais ils peuvent aussi être immatériels, comme l'Histoire, la langue, ou les traditions.
Lieux de bataille	La bataille de Shanghay à Lambaye, les champs de bataille de Ndiarndème, de Bounghoye, de Ndiaby.

Source : Centre Culturel Régional de Diourbel

XVIII.3. ACTIVITES CUTURELLES

Le tableau ci-dessous présente les activités culturelles réalisées en 2016.

Tableau 18.4 : Répertoire des activités culturelles de la région en 2016

Activités	Localités ou lieux	Observations
Festival de solidarité « Baol for life »	Maison d'Arrêt et de Correction de Diourbel (MAC)	Ce festival est réalisé pour les prisonniers
Animation autour du livre et de la lecture	Centre Culturel Régional	Conte, poésie, projection de films suivie de débats, conférences, concours de dictée et de mathématique, génies en herbe etc.
Spectacles	CCRD, Verdure, CDEPS, quartiers	Comédies théâtrales, concerts de musique, soirées folkloriques, soirées de gala, défilés de mode.
Cérémonies de divination	Ndoumbé DIOP, villages	XOOY, NGEL, séances de danse traditionnelles, etc.
Grand Magal	Touba	célèbre le départ pour l'exil de Cheikh Ahmadou Bamba au Gabon (en général il est célébré vers le mois de mars : 18 safar du calendrier lunaire).
Départ d'exil de Cheikh A. Bamba	Darou Salam	célèbre le retour de l'exil de Cheikh Ahmadou Bamba (Novembre ou Décembre).
Disparition de Cheikh A. Bamba	Darou Khoudoss	
Gamou des Laobés	Sessène	Prières et recueillement à la mémoire de Cheikh Ahmadou Bamba par Serigne Modou Gallo SOW, l'initiateur (Novembre à Sessène).
Thioro Ngol Ndiaye	Ngouye-Diabo	
Festival KAAY RAP		C'est l'unique festival pour les Cultures Urbaines de la Région
Foyers scolaires	Etablissements publics de la région	Appeler communément FOSCO, c'est une occasion d'organiser des activités culturelles.
Exposition arts plastiques ou visuels	Centre Culturel Régional	C'est une discipline qui peine à s'imposer dans la région mais les acteurs ne baissent pas les bras.
Journée mondiale du théâtre	CCRD	C'est une occasion pour les acteurs de la scène de communier avec leurs publiques.
Journée mondiale de la danse	CCRD, Quartiers	Célébration de la danse dans toutes ses dimensions.
Journée mondiale du livre et du droit d'auteurs	CCRD	Le livre et le droit d'auteur sont au centre de tous les débats et manifestations organisées.
Journée mondiale de musique	CCRD, Théâtre de verdure	Des plateaux sont organisés permettant à tout musiciens de pouvoir s'y produire et de manière gratuite ; l'accès aux manifs est libre et gratuit.
Journées nationales du patrimoine	CCRD, autres localités	Occasion de revisiter notre patrimoine à travers d'activités de visites de sites, de projections, d'expositions……

Source : Centre Culturel Régional de Diourbel

XVIII.4 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVIII.4.1Atouts et potentialités

- Existence d'une diversité culturelle ;
- Présence remarquée des cultures urbaines (X-PRESS, BLACK DIAMOND, N-SENS,…) ;
- Présence de toutes les disciplines artistiques ;
- Plusieurs trophées remportés lors de la tenue des différentes éditions du Festival National des Arts et Cultures (FESNAC) ;
- Présence d'associations culturelles ;
- Existence d'un énorme potentiel patrimonial, aussi bien matériel qu'immatériel ;
- Organisation des grands festivals (FESMUT, SEFRACO, KAAY RAP…..) ;
- Développement de l'Artisanat d'Art et des Savoir-faire locaux.

XVIII.4.2 Contraintes

Les contraintes du développement de la culture dans la région de Diourbel sont de multiples ordres.

- Sur le plan institutionnel : les collectivités locales de même que le Ministère de la culture, peinent à offrir des moyens conséquents au secteur ;
- Sur le plan des initiatives locales : on note une désorganisation des acteurs, le manque de formation et une absence totale d'un fonds de soutien local aux initiatives culturelles ;
- Sur le plan logistique et infrastructurel : il y a une insuffisance ou absence d'intrants pour les acteurs, de même que pour les infrastructures culturelles, ou bien si elles existent, elles sont vétustes ou inadaptés ;
- Aussi, l'absence de logistiques pour le Centre Culturel Régional limite l'action de ce dernier pour une bonne coordination des activités et programmes culturels et artistiques dans la localité ;
- Absence de représentation dans les départements ;
- Mauvaise localisation du centre culturel régional jouxtant le marché central.

XVIII.4.3 Perspectives

Malgré ce tableau peu reluisant de la situation de la culture dans la région, l'espoir est permis avec d'ambitieux programmes pour les acteurs du secteur :

- Mise en place de la Mutuelle Nationale de Santé des Acteurs Culturels (MNSAC), avec un bureau dans chaque région ;
- Création sous peu de l'Orchestre communal ;
- Création du Festival de Parenté à plaisanterie et du Cousinage par la Mairie de Diourbel ;
- Mise en place d'un cadre de concertation des artistes.

CHAPITRE XIX- POSTE, BANQUES ET SFD

INTRODUCTION

En plus de sa mission traditionnelle qui consiste à distribuer le courrier à l'intérieur de la région, la société « La Poste », à travers la CNE et les Chèques Postaux, joue un rôle très important dans la diffusion des services financiers.

A côté des services postaux et financiers traditionnels, la poste a introduit le courrier accéléré à partir de 1995, les mandats fax et le transfert d'argent à partir de 2000 et la commercialisation d'accessoires de télécommunications à partir de 2002. Le service de transfert d'argent connaît un véritable engouement avec le partenariat avec Western Union et d'autres structures de prestation de transfert d'argent.

Face au désengagement de l'Etat des secteurs marchands au profit du secteur privé, la promotion de l'entrepreneuriat régional est impossible sans la contribution d'un système bancaire et d'établissements financiers bien structurés et disposant de ressources suffisantes.

En plus de cette institution financière classique, se sont développés des systèmes financiers décentralisés avec la naissance d'institutions mutualistes et de coopératives d'épargne et de crédit à l'initiative des groupements, des associations, des structures d'encadrement ou des ONG.

Ces institutions de création récente dans la région, ont pour objet la collecte et la distribution de l'épargne sous forme de crédit à ses sociétaires qui vivent en milieu urbain comme en milieu rural. Elles répondent mieux aux attentes des populations à faibles revenus.

Parmi elles, on peut citer l'ACEP, le Crédit Mutuel du Sénégal, les Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit (CAPEC) des GPF.

Grâce à ces systèmes de financement décentralisés accordant des microcrédits de proximité, des activités initiées par des promoteurs sont financées dans les domaines de l'embouche, de l'agriculture et de l'artisanat etc.

XIX.1 POSTE ET AUTRES SOCIETES DE TRANSFERT D'ARGENT

XIX.1.1 Couverture

Le réseau régional est constitué par cinq (4) bureaux de poste de plein exercice sis à Bambey, Ndoulo, Diourbel et Mbacké. Les départements de Bambey et Mbacké comptent chacun 1 seul bureau de poste, contre 2 pour le département de Diourbel.

Tableau 19.1 : Evolution du nombre de bureaux de poste et de boites postales par circonscription administrative 2015 et 2016

Circonscription administrative	Année	Nb bureaux de poste	Nb boites postales installées	Nb boites postales attribuées
Dép. Diourbel	2015	2	600	242
	2016	2	nd	nd
Dép. Bambey	2015	1	200	69
	2016	1	200	73
Dép. Mbacké	2015	1	200	199
	2016	1	200	199
Région	2015	4	1000	510
	2016	4	nd	nd
	Variation %	nd	nd	nd

Source : Agences La Poste Diourbel, Bambey, Mbacké

A côté des services postaux et financiers traditionnels, La Poste a introduit le courrier accéléré à partir de 1995, les mandats fax et le transfert d'argent à partir de 2000 et la commercialisation d'accessoires de télécommunications à partir de 2002. Le service de transfert d'argent connaît un véritable engouement avec le partenariat avec Western Union.

XIX.1.2 Mandats émis

L'une des caractéristiques de la région, c'est d'être une zone de très forte émigration. C'est ainsi que régulièrement des mandats en provenance d'Amérique, d'Europe et du reste de l'Afrique sont payés dans les différents bureaux de poste.

Ainsi, au cours de l'année 2016, le montant total des mandats émis se chiffre à 4,021 milliards contre 3,604 milliards en 2015, soit une augmentation relative de 11,6%.

Tableau 19.2 : Evolution du montant des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative 2015 et 2016

Structures de transfert d'argent	Dép. Diourbel			Dép. Bambey			Dép. Mbacké			Région		
	2015 (en millions	2016 (en millions	Variation %	2015 (en millions de	2016 (en millions de FCFA)	Variation %	2015 (en millions	2016 (en millions	Variation %	2015 (en millions de	2016en millions de	Variation %
POSTE-ONE[10]	126	140	-10	90,4	41,3	-54,3	70	7,4	-89,4	286,4	188,7	-34,1
Versement sur compte CCP[11]	509	601	-15,3	2 105,02	2 395,30	13,8	417	470	12,7	3031,02	3466,3	14,4
CNE[12]	94	207	-54,6	59,07	58,2	-1,5	41	44	7,3	194,07	309,2	59,3
WESTERN UNION	16	18	-11,1	50,03	35,09	-29,9	14	0,5	-96,4	80,03	53,59	-33,0
MONEYGRAM	-	-	-	-	3,035	-	-	-	-	-	3,035	-
MONEY EXPRESS	1	-	-	10,1	-	-	-	-	-	11,1	-	-
WARI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
JONI-JONI	-	-	-	0,41	-	-	-	-	-	0,41	-	-
RIA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CMT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BRED	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Small Word	-	-	-	0,1	-	-	-	-	-	0,1	-	-
IFS/IMO	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
Total	747	966	-22,7	2 315,13	2 532,925	9,4	542	521,9	-3,7	3 604,13	4 020,825	11,6

Source : Agences La Poste Diourbel, Bambey, Mbacké

Les montants les plus élevés sont enregistrés dans le compte courant postal (CCP). En effet, de 3,031 milliards en 2015, ces montants sont passés à 3,466 milliards en 2016, soit une augmentation de 14,4%. Cependant, les structures de transfert d'argent comme la CNE (194,07 millions en 2015 et 309,2 millions en 2016), Poste-One (286,4 millions en 2015 et 188,7 millions en 2016) et Western Union (80,03 millions en 2015 et 53,59 millions en 2016) sont aussi sollicitées.

[10] Poste-One = Système postal de transfert d'argent
[11] CCP = Compte Courant Postal
[12] CNE = Caisse Nationale d'Epargne

XIX.1.3 Mandats payés

En 2016, le montant total des mandats payés se chiffre à 4,959 milliards contre 5,633 milliards en 2015, soit une diminution relative de 12%.

Tableau 19.3 : Evolution du montant des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative 2015 et 2016

Structures de transfert d'argent	Dép. Diourbel			Dép. Bambey			Dép. Mbacké			Région		
	2015 (en millions de FCFA)	2016 (en millions de FCFA)	Variation %	2015 (en millions de FCFA)	2016 (en millions de FCFA)	Variation %	2015 (en millions de FCFA)	2016 (en millions de FCFA)	Variation %	2015 (en millions de FCFA)	2016 (en millions de FCFA)	Variation %
Poste-One	503	701	39,4	134,95	76,207	-43,5	104,2	40	-61,6	742,15	817,207	10,1
Versement sur compte CCP	341	355	4,1	425,73	546,222	28,3	581,7	233,5	-59,9	1 348,43	1 134,722	-15,8
CNE	89	95	6,7	56,73	50,2	-11,5	43,03	37,4	-13,1	188,76	182,6	-3,3
WESTERN UNION	199	211	6,0	411,41	321,88	-21,8	51,08	20	-60,8	661,49	552,88	-16,4
MONEYGRAM	-	51	-	-	9,591	-	-	14,5	-	-	75,091	
MONEY EXPRESS	210	-	-	36,57	-	-	40,31	-	-	286,88	-	-
WARI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
JONI-JONI	-	-	-	8,27	-	-	-	-	-	8,27	-	-
RIA	210	223	6,2	232,26	210,639	-9,3	264,5	226	-14,6	706,76	659,639	-6,7
CMT	-	-	-	-	-	-	285,5	173,5	-39,2	285,5	173,5	-39,2
BRED	2	2	0,0	0,62	0,62	0,0	-	-	-	2,62	2,62	0,0
Small Word	1 286	1304	1,4	75,21	50,57	-32,8	-	-	-	1 361,21	1 354,57	-0,5
IFS/IMO	1	2	100,0	3,31	1,49	-55,0	36,3	2,5	-93,1	40,61	5,99	-85,2
Total	2 841	2 944	3,6	1 385,06	1 267,419	-8,5	1 406,62	747,4	-46,9	5 632,68	4 958,819	-12,0

Source : Agences La Poste Diourbel, Bambey, Mbacké

Les montants les plus élevés ont été payés par Small Word (1354,57 millions), Versement sur compte CCP (1134,72 millions), Poste-One (817,21 millions), RIA (659,64 millions), Western Union (552,88 millions), CNE (182,6 millions), CMT (173,5 millions).

XIX.1.4 Origine et destination des mandats

Les mandats émis et payés ont pour origine et destination le Sénégal et le reste du monde. Ainsi, en 2016, le montant total des mandats en provenance du Sénégal et du reste du monde s'élève à 2,66 milliards contre 3,222 milliards en 2015, soit une baisse de 17,2%. Dans la même période, les mandats en destination du Sénégal et du reste du monde se chiffrent à 1,042 milliards en 2016 contre 1,394 milliards en 2015, soit une baisse de 25,2%. On note que le montant des mandats en provenance comme en destination du reste du monde sont plus importants.

Tableau 19.4 : Evolution du montant des mandats émis et payés par la poste selon la provenance et la destination, par circonscription administrative 2015 et 2016

Désignation		Dép. Diourbel			Dép. Bambey			Dép. Mbacké			Région		
		2015 (en millions de FCFA)	2016 (en millions de FCFA)	Variation %	2015 (en millions de FCFA)	2016 (en millions de FCFA)	Variation %	2015 (en millions de FCFA)	2016 (en millions de FCFA)	Variation %	2015 (en millions de FCFA)	2016 (en millions de FCFA)	Variation %
Provenance	Sénégal	457	492	7,7	203,1	199,7	-1,7	363,8	521,4	43,3	1 023,9	1 213,1	18,5
	Reste du monde	987	909	-7,9	699	546,6	-21,8	512	0,5	-99,9	2 198	1 456,1	-33,8
	Total	1 444	1 401	-3,0	902,1	746,3	-17,3	875,8	521,9	-40,4	3 221,9	2 669,2	-17,2
Destination	Sénégal	106	119	12,3	138,02	122,5	-11,2	444,7	310,9	-30,1	688,72	552,4	-19,8
	Reste du monde	28	36	28,6	16,7	17,2	3,0	660,3	436,5	-33,9	705	489,7	-30,5
	Total	134	155	15,7	154,72	139,7	-9,7	1 105	747,4	-32,4	1 393,72	1 042,1	-25,2

Source : Agences La Poste Diourbel, Bambey, Mbacké

XIX.1.5 Trafic postal

En 2016, le trafic postal a été dominé par les lettres recommandées expédiées (3 780) et recommandées reçues (1399). Les dépêches reçues (930) et expédiées (908) ainsi que les EMS reçus (984) ne sont pas en reste.

Par apport à l'année 2015, on note une augmentation de 7,5% pour les lettres recommandées expédiées, 19,5% pour les lettres recommandées reçues, 0,6% pour les dépêches reçues, et 10,3% pour les dépêches expédiées.

Tableau 19.5 : Evolution du trafic postal selon la nature, par circonscription administrative 2015 et 2016

Désignation	Dép. Diourbel			Dép. Bambey			Dép. Mbacké			Région		
	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
Dépêches Expédiées	301	406	34,9	286	249	-12,9	236	253	7,2	823	908	10,3
Dépêches Reçues	301	406	34,9	301	250	-16,9	322	274	-14,9	924	930	0,6
Lettres Recommandées Expédiées	2 127	2 132	0,2	364	503	38,2	1 024	1 145	11,8	3 515	3 780	7,5
Lettres Recommandées Reçues	630	652	3,5	192	418	117,7	349	329	-5,7	1 171	1 399	19,5
Paquet Recommandé Expédié	216	221	2,3	35	69	97,1	116	102	-12,1	367	392	6,8
Paquet Recommandé Reçus	115	117	1,7	43	29	-32,6	103	98	-4,9	261	244	-6,5
V.D. Expédiées	-	-	-	-	-	-	12	-	-	12	0	-
V.D. Reçues	-	-	-	-	-	-	12	-	-	12	0	-
Colis Expédiés	-	6	-	-	-	-	-	-	-	0	6	-
Colis Reçus	101	108	6,9	10	27	170,0	8	-	-	119	135	13,4
E.M.S. Expédiés	613	615	0,3	-	-	-	-	-	-	613	615	0,3
E.M.S. Reçus	903	922	2,1	32	18	-43,8	49	-	-	984	940	-4,5

Source : Agences La Poste Diourbel, Bambey, Mbacké

XIX.2 BANQUES

Faute de données détaillées sur les banques, cette partie ne sera pas renseignée. Cependant, le réseau bancaire régional est constitué par la CNCAS, la SGBS, la Banque islamique de développement, Attijiari, la CBAO, Ecobank, la BICIS et est principalement orienté vers l'agglomération du Département de Mbacké, particulièrement à Touba Mosquée. A Diourbel, on trouve la CNCS, la SGBS, la CBAO la Bicis, Ecobank, alors que le département de Bambey n'abrite aucun établissement bancaire, hormis le CMS.

XIX.3 SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD)

Aux termes de la loi organique n° 2008-47 du 03 septembre 2008, un système financier décentralisé (SFD) est une « institution habilitée à fournir des services financiers à des personnes qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers ». Ainsi, nous tenterons de mettre en revue la couverture en SDF de la région, l'évolution de l'épargne et du crédit, de la production de crédits selon l'objet et le secteur d'activités.

XIX.3.1Couverture en SFD de la région

En 2015, le nombre de SFD inscrits s'élève à 20, ce dernier n'a pas connu d'évolution par rapport à 2014. Il est composé de 7 SFD affiliés, et de 13 Institutions Mutualistes Communautaire d'Épargne et de Crédit (IMCEC) isolés. Cependant, on note une absence des sociétés commerciales et des faitières.

Tableau 19.6 : Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature en 2014 et 2015

Nature SFD	Nombre SFD inscrits	
	2014	2015
Faitière	0	0
SFD affiliés	7	7
IMCEC isolées	13	13
Sociétés commerciales	0	0
Total	20	20

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés

En 2015, le sociétariat des SFD s'établit à 91716 contre 84606 en 2014, soit une hausse de 8,4%. Le sociétariat des SFD est composé de 45% d'hommes, 47% de femmes et 8% de personnes morales. Cette hausse du sociétariat pourrait résulter éventuellement de la diversification et de l'amélioration croissante des services proposés, de la politique de proximité et de la confiance que les usagers accordent à ces institutions de micro finance.

Tableau 19.7 : Évolution du nombre de sociétaires des SFD, selon le milieu de résidence

Circonscription administrative	2014				2015				Variation %			
	Homme	Femme	Personnes morales	Total	Homme	Femme	Personnes morales	Total	Homme	Femme	Personnes morales	Total
Rural	17433	18232	1271	36936	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Urbain	21008	21278	5384	47670	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	38 441	39 510	6 655	84606	41 577	42 882	7 256	91 716	8,16 %	8,54 %	9,03%	8,40 %

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés

XIX.3.2 L'épargne et les crédits

Le nombre d'épargnants s'établit à 65 776 en 2015 contre 64 747 en 2014, soit une hausse de 2%. La répartition par rapport au sociétariat révèle une prédominance des hommes (60%), suivis des femmes (36%), et finalement des personnes morales (4%).

Tableau 19.8 : Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon le sexe et la nature du sociétaire entre 2014 et 2015

Désignation	Sexe/Nature sociétaire	2014			2015			Variation %		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Nombre d'épargnants	Hommes	15 623	22 863	38 486	nd	nd	39 159	nd	nd	2%
	Femmes	13 602	9 792	23 394	nd	nd	23 662	nd	nd	1%
	Personnes morales	2 197	670	2 867	nd	nd	2 955	nd	nd	3%
Nombre de crédits en cours	Hommes	5 978	4 520	10 498	nd	nd	7 727	nd	nd	-26%
	Femmes	4 877	3 203	8 080	nd	nd	7 157	nd	nd	-11%
	Personnes morales	4506	398	4 904	nd	nd	7 298	nd	nd	49%
Nombre de crédits accordés	Hommes	5 552	3960	9 512	nd	nd	1 364	nd	nd	-86%
	Femmes	5 192	4 355	9 547	nd	nd	1 510	nd	nd	-84%
	Personnes morales	591	614	1 205	nd	nd	198	nd	nd	-84%

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés

En 2015, le nombre de crédits en cours s'élève à 22182 contre 23482 en 2014, soit une baisse de 6%. Par rapport aux sociétaires, les hommes représentent 35%, les personnes morales 33% et les femmes 32%.

Quant au nombre de crédits accordés, il se chiffre à 3072 en 2015 contre 20264 en 2014, soit une baisse de 84,8%. Les hommes occupent 44%, suivis des femmes avec 49%, et seulement 6% pour les personnes morales.

Le montant de l'épargne collectée en 2015 s'établit à 11007 millions contre 9129 millions en 2014, soit un accroissement de 20,57%. La répartition par rapport aux sociétaires révèle que les hommes occupent 65%, suivis des femmes 29% et seulement 5% pour les personnes morales.

Tableau 19.9 : Evolution des montants de l'épargne collectée, de l'encours de crédit et des crédits accordés selon le sexe/nature du sociétaire

Désignation	Sexe/Nature sociétaire	2014			2015			Variation %		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Epargne collectée	Hommes	2 913	3 308	6 222	nd	nd	7 200	nd	nd	15,73%
	Femmes	1 255	617	1 872	nd	nd	3 202	nd	nd	71,04%
	Personnes morales	803	231	1 035	nd	nd	604	nd	nd	-41,60%
Encours de crédit	Hommes	4 673	5 207	9 880	nd	nd	9 433	nd	nd	-4,53%
	Femmes	1 714	1 168	2 882	nd	nd	3 732	nd	nd	29,49%
	Personnes morales	1 603	149	1 752	nd	nd	2 215	nd	nd	26,42%
Montant des crédits accordés	Hommes	10 317	11 475	21 791	nd	nd	3 439	nd	nd	-84,22%
	Femmes	3 093	3 440	6 533	nd	nd	2 088	nd	nd	-68,04%
	Personnes morales	1 826	2 032	3 858			557			-85,57%

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers décentralisés

Quant à l'encours de crédit, il se chiffre à 15 379 millions en 2015 contre 14 514 millions en 2014, soit une hausse de 6%. Par rapport aux sociétaires, les hommes totalisent 61% du montant de l'encours de crédit, suivi des femmes (24%) et des personnes morales (14%).

Le montant des crédits accordé s'estime à 6 084 millions en 2015 contre 32 182 millions en 2014 soit une baisse de 81%. Par rapport aux sociétaires, les hommes totalisent 57% du montant des crédits accordés, suivi des femmes (34%) et des personnes morales (9%).

L'encours d'épargne a augmenté de 12,8% en passant de 9 128,8 millions en 2014 à 10 296,8 millions en 2015. Quant à l'encours de crédits des SFD, il s'élève à 15 569,8 millions en 2015 contre 14 513,5 millions en 2014, soit une baisse de 7,3%.

Tableau 19.10 : Evolution du montant de l'encours d'épargne et de l'encours de crédits (en millions de FCFA)

Désignation	Région		
	2014	2015	Variation %
Encours d'épargne (en million de FCFA)	**9 128,80**	**10 296,8**	**12,8**
Dépôts à vue	4 100,70	4 642,4	13,2
Dépôts à terme	1 806,60	2 024,9	12,1
Autres dépôts	3 221,50	3 629,5	12,7
Encours de crédits (en million de FCFA)	**14 513,50**	**15 569,8**	**7,3**
Court terme	6 272,20	6 529,3	4,1
Moyen terme	5 495,80	6 112,7	11,2
Long terme	2 104,60	2 273,6	8,0
Crédits en souffrance	211	654,1	210,0

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers décentralisés

XIX.4 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIX.4.1 Atouts et potentialités

1. **En matière de poste et autres structures de transfert d'argent :**

- Diversité et accroissement du nombre de structures de transfert d'argent.

2. **En matière de banque :**

- Diversité et accroissement du nombre d'agence de banque particulièrement à Touba Mosquée.

3. **En matière de SFD :**

- Dynamisme du secteur et la confiance accordée par les populations ;
- Nombre de sociétaires en hausse d'année en année.

XIX.4.2 Contraintes

1. **En matière de poste et autres structures de transfert d'argent :**
   - Insuffisance du nombre de bureaux de poste ;
   - Indisponibilité de données statistiques dans les structures de transfert d'argent.

2. **En matière de banque :**

- Le développement du sous-secteur est confronté aux contraintes suivantes :
  - La faible couverture du territoire régional par les institutions bancaires et les structures assimilées ;
  - Les difficultés d'accès au crédit bancaire ;
  - L'inadaptation du crédit bancaire classique aux besoins du secteur informel ;
  - Les difficultés de recouvrement des créances en cas de sinistres ;
  - L'indisponibilité de données statistiques.

3. **En matière de SFD**

- les taux d'intérêt élevés pour les petits crédits proposés par l'ACEP et le crédit Mutuel Sénégal ;

-l'insuffisance des ressources financières du système mutualiste pour satisfaire les besoins.

XIX.4.3 Perspectives

1. **En matière de poste et autres structures de transfert d'argent**

-Ouvrir des bureaux de poste dans chaque arrondissement

2. **En matière de banque**

-Ouvrir des agences dans le département de Bambey.

3. **En matière de SFD**
   - Accroitre d'avantage le nombre de sociétaires.

CHAPITRE XX-TELECOMMUNICATIONS ET MEDIA

INTRODUCTION

Le réseau téléphonique régional connaît une organisation hiérarchique à partir du Département de Mbacké qui abrite un central téléphonique à autonomie d'acheminement. Avec la téléphonie mobile (Orange, Tigo et expresso), la couverture régionale est en passe d'être substantiellement améliorée.

Quant aux medias, le paysage a connu une évolution notoire avec l'ouverture de l'espace de Communication aux organes de presse privés.

Le présent chapitre tentera de faire l'état des lieux par rapport aux sous-secteurs des télécommunications et des medias.

XX.1 TELECOMMUNICATIONS

L'organisation hiérarchique du réseau téléphonique régional se fait à partir du département de Mbacké qui abrite un central téléphonique à autonomie d'acheminement.

Deux centraux urbains (Diourbel et Bambey) servent d'unités de raccordement d'abonnés. Elles desservent des stations rurales qui permettent à plusieurs villages d'accéder au réseau téléphonique. Malgré le développement de la téléphonie fixe, il existe encore des centres téléphoniques analogiques qui ne permettent pas un accès à Internet. Comme par exemple, dans le département de Bambey, excepté Baba Garage et Bambey, tous les arrondissements ne disposent pas de centres téléphoniques numérisés. De plus, le réseau présente une faible densité et l'accès à la téléphonie est jugé très cher.

Cependant, avec la téléphonie mobile (Orange, Tigo, expresso), la couverture régionale est en passe d'être substantiellement améliorée, bien que le maillage en antennes soit encore faible et le réseau irrégulier. Par contre, la non disponibilité de données statistiques limite l'analyse de ce sous-secteur.

XX.2 MEDIA

Le paysage médiatique a connu une évolution notoire avec l'ouverture de l'espace de Communication aux organes de presse privés. Au niveau régional, plusieurs entreprises de presse parlée et de presse écrite bénéficient d'une représentation permanente ou de correspondants.

En effet, la presse parlée est le médium le plus répandu, avec plusieurs stations de radiodiffusion Dioubel FM-RTS, SUD-FM, Baol-FM (radio communautaire), Sen info et Lampe-Fall, Moubarak-FM, RFI, Bambey-FM.

Des correspondants régionaux sont également présents. Les radios sont à vocation d'éducation et d'information de proximité permettant une communication de masse. En effet, ces supports diffusent non seulement de l'information générale, mais ils transmettent également des connaissances aidant à l'organisation de l'effort de développement régional.

La couverture de l'espace régional par toutes ces radios n'est pas totale, ce qui limite l'accès à l'information et à la communication.

Pour la presse écrite, nous avons le Soleil, l'APS, le Quotidien, Thiey le journal, Sud quotidien, L'Observateur, Le Populaire, L'As, la Tribune, Libération, Walfadjiri, etc.

Ce développement fulgurant du sous-secteur de la presse, marqué par le pluralisme, est cependant limité par l'insuffisance de personnel qualifié et la faible couverture télévisuelle.

XX.3 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XX.3.1 Atouts et potentialités

1. **En matière de Télécommunications**
    - Très bonne couverture du réseau orange mobile dans toute la région de Diourbel pour les communications avec le téléphone mobile ;
    - Très bonne couverture des réseaux orange internet haut débit pour le développement des NTIC dans les villes de Touba, Mbacké, Diourbel et Bambey. En effet, toutes ces quatre villes bénéficient des réseaux qui permettant l'usage des NTIC ;

- ✓ Réseau ADSL pour l'usage de l'internet haut débit à travers le réseau téléphonique fixe ;
- ✓ Réseau Orange 3G+, permettant l'usage de l'internet haut débit par le biais d'un ordinateur fixe ou portable, ou d'un téléphone mobile approprié ;
- ✓ Réseau Orange EVDO, permettant l'usage de l'internet haut débit par le biais d'un ordinateur fixe ou portable.

2. En matière de media

- Les radios sont à vocation d'éducation et d'information de proximité permettant une communication de masse ;
- Presque toute la presse nationale est représentée à Diourbel ;
- Parfaite entente entre confrère de la presse ;
- Existence d'une maison de presse.

XX.3.2 Contraintes

1. En matière de Télécommunications

- vols répétitifs des câbles (frein à l'extension du réseau ADSL à certains quartiers périphériques en développement, à l'instar du quartier héliport de Touba) ;
- Difficulté d'obtention d'autorisations d'installation de pylônes pour la couverture mobile auprès de certains PCR.

2. En matière de media

- La couverture de l'espace régional par toutes ces radios n'est pas totale, ce qui limite l'accès à l'information et à la communication ;
- Insuffisance de personnel qualifié et la faible couverture télévisuelle ;
- Manque de matériel (ordinateur, télévision….) à la maison de la presse ;
- Souvent une mauvaise diffusion par les satellites (absence de réseau).

XX.3.3 Perspectives

1. **En matière de Télécommunications**

- Améliorer le maillage en antennes de la couverture de la téléphonie mobile ;
- Réduire les coûts d'accès et de communication ;
- Relever le niveau d'équipement des services déconcentrés ;
- Améliorer le maillage en antennes de la couverture de la téléphonie mobile.

2. **En matière de media**

- Couverture de l'espace régional par toutes les radios et télévision en améliorant les conditions de diffusion ;
- Améliorer les conditions de distribution afin d'éviter le retard de présence des journaux dans les kiosques.

CONCLUSION GENERALE

En 2016, la population de la région de Diourbel s'établit à 1 641 350 habitants. La principale caractéristique de la population de la région de Diourbel se résume à la forte proportion de sa jeunesse. La Situation Economique et Sociale Régionale 2016 de Diourbel peut être circonscrite autour de trois grands secteurs que sont les secteurs économiques, les secteurs d'appui à la production et les secteurs sociaux :

La situation des secteurs économiques révèle que :

L'agriculture présente des atouts dont la forte expérience des producteurs et l'augmentation du niveau des subventions des intrants. Par contre, en 2016, les opérateurs éprouvent énormément de difficultés au niveau des points de collectes agréés pour trouver des graines du fait du marché parallèle. Toutefois, des perspectives pour la reconstitution du capital semencier en perspective de la campagne agricole 2017/2018 ont été fixées.

La position centrale de la région située entre les grands centres de consommation et la zone du Ferlo, l'existence de marchés de bétail et d'un abattoir moderne sont les atouts majeurs de l'élevage. Cependant, on note l'absence d'une maîtrise des effectifs, des mouvements du bétail et des vols de bétail. Par ailleurs, la consolidation de la mutuelle de la maison des éleveurs et l'amélioration de la sécurité du bétail pour la lutte contre les vols et les abattages clandestins sont des perspectives à saluer.

En ce qui concerne les ressources naturelles, l'atout majeur est le cadre de référence décrit à travers le plan d'actions forestier. Par contre, une des contraintes majeures est l'inefficience de la législation foncière. Quant aux perspectives, elles se résument à la Restauration du cadre de Vie en milieu scolaire (PRCV/MS), et au renforcement de la Lutte contre les feux de brousses.

Pour l'eau et l'assainissement, on note comme atout l'existence des vallées fossiles et une multitude de mares et marigots temporaires qui, s'ils sont valorisés, peuvent contribuer au développement de la région. Les contraintes décelées sont liées à la qualité de l'eau (eau fluorée) et à l'absence de programme d'assainissement en 2016 en milieu rural. Les Perspectives sont les actions déjà entreprises pour l'amélioration de la qualité de l'eau et la mise en place d'un programme comme le PASEPAR

(Programme d'Amélioration du Secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement en milieu Rural).

En matière d'industrie, de mines et d'énergie les atouts majeurs sont : la restructuration de SUNEOR, la présence de phosphate dans certaines localités, et l'existence depuis 2004 d'un vaste programme d'investissement en réseaux de transport. Les contraintes, elles, sont liées au manque de culture d'investissement dans l'industrie, à l'absence de matériaux capable d'attirer l'investissement pour le secteur minier et aux chutes de tension chroniques dans les réseaux électriques BT (insuffisances de postes secteurs). Quant aux perspectives, elles sont axées sur l'implantation à Touba de petites et moyennes industries, la supervision des carrières, au remplacement des réseaux BT nu en pré-assemblés et de postes H61 surchargés en postes maçonnés.

Pour le secteur du commerce et de l'Artisanat, les atouts sont : L'esprit d'entreprenariat qui anime bon nombre de diourbelois. Les contraintes identifiées sont surtout liées aux difficultés d'accès au crédit. Quant aux perspectives, elles sont axées sur la facilitation aux opérateurs à l'accès au crédit.

Le tourisme, la culture et les loisirs recèlent des potentialités essentiellement constituées du patrimoine culturel. La principale contrainte est l'absence de stratégie de promotion du sous-secteur. Les perspectives se résument à la mise en place d'un cadre de concertation des artistes.

Situation des secteurs d'appui à la production :

Les Télécommunications et Medias ont pour atouts majeurs l'existence des réseaux mobiles (orange, tigo, expresso) et des radios. Les contraintes se limitent aux vols répétitifs des câbles, aux difficultés d'obtention d'autorisations d'installation de pylônes, et à la faible couverture de l'espace régional par toutes les radios. Les perspectives consistent à améliorer le maillage en antennes de la couverture de la téléphonie mobile, et à la couverture de l'espace régional par toutes les radios et télévisions. Les transports routier et ferroviaire présentent des atouts, notamment un important programme d'entretien routier mis en œuvre et la gare de Diourbel réceptacle de toute la région recèle d'énormes potentialités. Les principales contraintes identifiées sont la vétusté du parc automobile, et le chemin de fer qui a aujourd'hui

perdu le monopole au profit de la route. Les Perspectives consistent à la modernisation du parc automobile, à doter la commune de Diourbel de mini-bus en 2017, au programme d'entretien des routes bitumées et à la privatisation de la Société Nationale des Chemins de Fer (SNCF).

La Poste, les Banques et les SFD présentent des atouts que sont : la diversité et l'accroissement du nombre de structures de transfert d'argent et d'agences de banques et à la confiance accordée par les populations au SFD. Parmi les contraintes, on peut citer : l'indisponibilité de données statistiques dans ce sous secteur, l'insuffisance du nombre de bureaux de poste, la faible couverture du territoire régional par les institutions bancaires et les structures assimilées, les taux d'intérêt élevés pour les petits crédits. Quant aux perspectives, elles consistent à l'ouverture des bureaux de poste dans chaque arrondissement, à l'ouverture des agences bancaires dans le département de Bambey, et à l'accroissement du nombre de sociétaires du SFD.

Situation des secteurs sociaux :

Les atouts majeurs dans le préscolaire, l'élémentaire, le moyen secondaire, la formation technique et professionnelle, et le supérieur se résument, entre autres, à l'augmentation du TBS et de l'effectifs des filles, à la diversification des filières, à l'existence de l'université de Bambey qui a des effets incontestables sur son environnement.

Les contraintes du préscolaire au supérieur, sans oublier la formation technique et professionnelle, sont : la vétusté des équipements, l'insuffisance des infrastructures, la faiblesse des rendements internes et externes, l'existence d'un seul établissement d'enseignement technique qui est le lycée technique Ahmadou Bamba (LTAB) et le manque de ressources humaines. Quant aux perspectives, il s'agira de mener des actions en faveur du développement du réseau et du TBS, d'améliorer l'insertion des jeunes sortants des centres de formations professionnelles, et d'accélérer le processus de reconnaissance des diplômés en santé communautaire.

La santé et l'hygiène Publique présentent comme atouts : l'existence de la CMU (Couverture Maladie Universelle) et le contrôle de la qualité d'eau de boisson. Les contraintes se résument : à la faiblesse des taux de la santé de la reproduction et aux difficultés liées aux conditions de travail de la Brigade d'hygiène. Les perspectives sont

articulées autours des projets (PAODES, PAGOSAN, PAMAS I et II, RSS), et à la recherche d'appui des organismes, des conseils municipaux et départementaux pour permettre au service d'hygiène de répondre avec promptitude aux sollicitations des populations de la région.

L'urbanisation, la construction et l'habitat ont pour atouts majeurs le PDU (Plan Directeur d'Urbanisme), et l'existence de Zones d'Aménagement Concertées (ZAC) dans la Commune de Diourbel. L'absence de viabilisation dans les quartiers périphériques, le manque d'équipements collectifs et d'infrastructures d'accueil constituent des contraintes pour ce sous secteur. Pour les perspectives, on peut citer la viabilisation des quartiers périphériques et la création des coopératives d'habitat.

La Jeunesse et le Sport présentent comme atouts : l'existence d'un tissu associatif assez dense et diversifié. Quant aux contraintes, on peut citer, entre autres, le nombre limité de partenaires et le manque d'infrastructures socio-éducatives et sportives. Les perspectives identifiées consistent à appuyer et à encourager les initiatives de l'Office régional pour l'Emploi des Jeunes (OREJ) et de l'ANPEJ.

L'emploi et le travail font ressortir comme atouts majeurs : l'existence d'une population en âge de travailler assez important, évaluée en 2016 à 908 687 individus. Les contraintes sont liées aux difficultés dans la lisibilité de la politique de l'emploi des jeunes à l'échelle régionale. Les perspectives peuvent être circonscrites dans le PSE.

L'environnement et les ressources naturelles présentent comme atouts : la présence de bon nombre d'acteurs intervenant dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (OCB, ONG, Projets, Programmes, existence de cadre de concertation, etc.) et l'existence du plan d'actions forestier. Les contraintes sont liées la sécheresse persistante avec comme conséquence la disparition et la raréfaction de certaines espèces ligneuses. Cependant, les perspectives s'articulent autour de la lutte contre les feux de brousses et de la prise en compte de la dimension environnementale dans les projets et programmes mises en place ;

L'assistance a pour atouts : les projets et programmes de protection sociale (PAPA, CEC, PNRBC, PNBSF) et l'existence de compagnie d'incendie et de secours dans chaque département.

Les contraintes déclinées se limitent à l'absence de base de données fiable sur les Indigents et Groupes Vulnérables (IVG), à l'Insuffisance de la couverture régionale par les compagnies d'incendie et de secours. Par rapport aux perspectives, il s'agira de procéder au recensement exhaustif des personnes handicapées et autres indigents et groupes vulnérables et de renforcer les moyens humains et logistiques des compagnies d'incendie et de secours.

La Justice a pour atouts : l'existence d'un centre polyvalent au sein de la région et d'une Maison d'Arrêt et de Correction dans chaque département. Les contraintes sont liées au manque de structure d'accueil des enfants (un centre polyvalent pour toute la région) et à la vétusté des locaux de détention. Cependant, les perspectives s'articulent sur l'augmentation prochaine du pécule journalier par détenu et à la construction de nouveaux centres polyvalents.